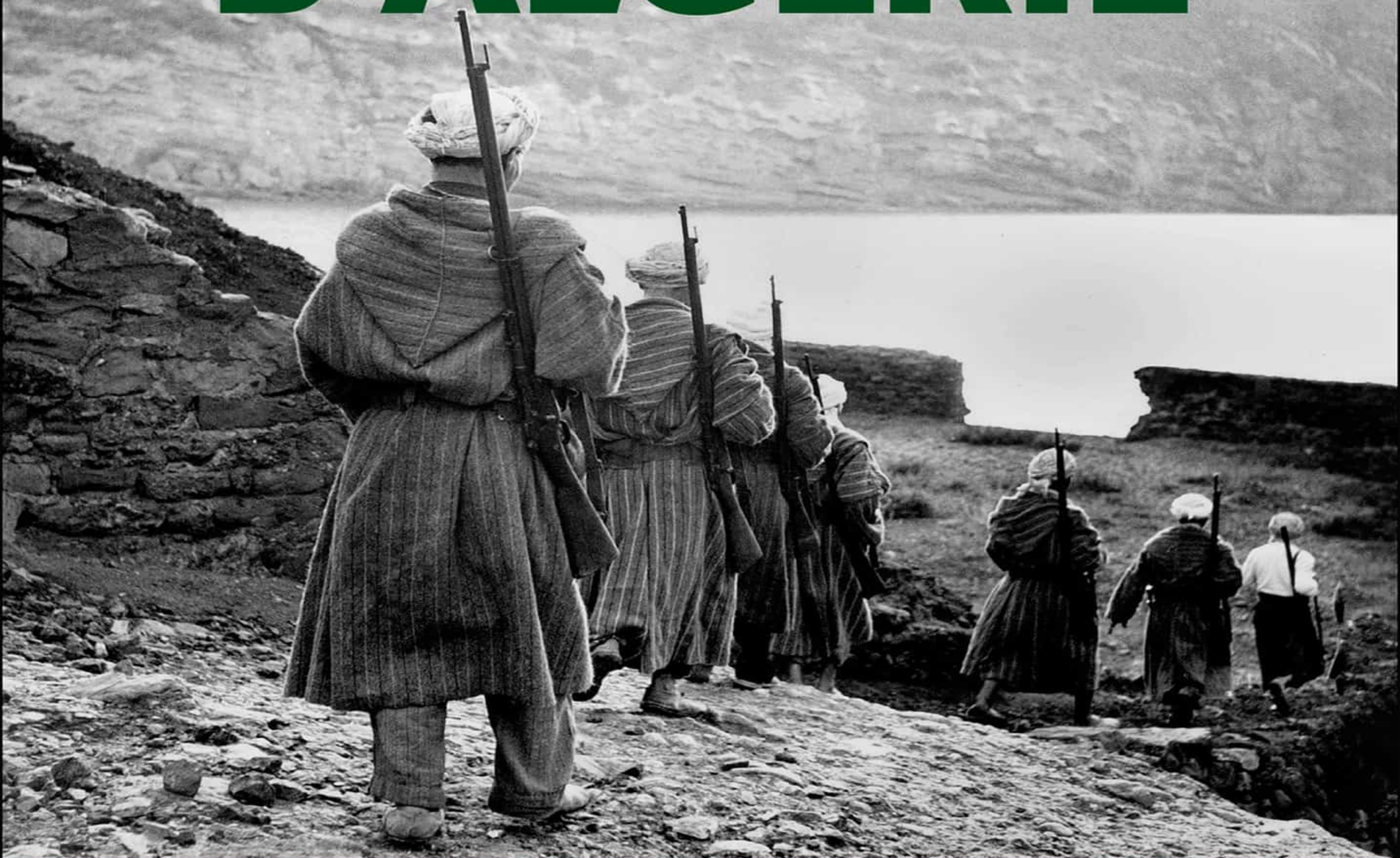
DOMINIQUE LORMIER

HISTOIRES SECRÈTES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE



60 ANS APRÈS LES ACCORDS D'EVIAN

Faits méconnus et récits de la guerre d'Algérie

ALISIO
HISTOIRE

Dominique Lormier, historien, écrivain, membre de l'Institut Jean Moulin et chevalier de la Légion d'Honneur, est considéré comme l'un des plus grands spécialistes de la Seconde Guerre mondiale et de la Résistance. Il est l'auteur de plus d'une centaine d'ouvrages, dont *Nouvelles histoires extraordinaires de la Résistance* et *Les Grandes affaires de la Libération* aux éditions Alisio.

Suivi éditorial : Marie-Laure Deveau
Relecture-correction : Audrey Peuportier
Design de couverture : Le Petit Atelier
Photo de couverture : *Algerian War : Harkis of The Oran Area in 1955* © Agip/Bridgeman Images

Alisio est une marque des éditions Leduc

Rendez-vous en fin d'ouvrage pour en savoir plus sur les éditions Alisio

ALISIO

Introduction

La guerre d'Algérie a marqué à jamais la mémoire collective et reste un événement historique majeur du XX[e] siècle. Cet ouvrage présente ce conflit à travers des faits souvent méconnus ou inédits. On y découvre des histoires secrètes et extraordinaires, des personnages incroyables, des archives inédites. Balayant les clichés, évitant l'anachronisme et le sectarisme idéologique de tous bords, il se donne pour mission de faire connaître en profondeur les tenants et les aboutissants de cette période.

L'histoire de l'Algérie française débute au XIX[e] siècle. Alors possession de l'Empire ottoman, ce territoire fait l'objet des visées expansionnistes françaises en Afrique du Nord. Décidée en février 1830, l'expédition d'Alger exige une intense préparation. Le corps expéditionnaire français, commandé par le maréchal de Bourmont, aligne 37 000 soldats et 83 canons. Les troupes commencent à débarquer le 14 juin. L'affrontement victorieux de Staoueli contre les troupes turques ouvre la route d'Alger aux Français. Le 4 juillet, le fort de l'Empereur est pris ; le lendemain, la ville se rend.

Durant les dix années suivantes, l'occupation restreinte de la côte algérienne exige de nouveaux moyens militaires. Constantine ne tombe qu'en 1837. C'est une lutte terrible, marquée par des atrocités dans les deux camps, où les femmes et les enfants ne sont pas toujours épargnés. Cette conquête de l'Algérie n'a rien d'une image d'Épinal : les colonnes

guerrières à la française se heurtent dès le début à la guérilla locale de certains notables et autres marabouts.

En 1841, le général Bugeaud chasse les rebelles de l'émir Abd El-Kader des villes de Mascara, Tagdempt, Boghar, Taza et Saïda. Ces expéditions donnent lieu à de nombreuses actions d'éclat, mais également à des massacres. En mai 1843, le duc d'Aumale parvient à s'emparer par surprise de la smala de l'émir, forte de 40 000 habitants. La guerre va durer encore quatre années, avant que l'émir Abd El-Kader, encerclé, ne se rende le 3 décembre 1847 au colonel de Montauban. Toutefois, les populations locales ne vont pas oublier certains méfaits commis par l'armée française, malgré les apparences de la soumission…

> Ce fut atroce d'emblée, écrit Jean-Pierre Rioux au sujet de l'Algérie, avec raids et razzias, des représailles puis une pure terreur de part et d'autre, qui sacraliseront à jamais la violence sur cette terre violentée, avec yeux arrachés, femmes éventrées et seins cousus dans l'abdomen, égorgements méticuleux, paires d'oreilles promenées dans les souks, tortures multiples. Des cascades de sang couleront toujours sur les deux pentes, aussi bien entre « bicots » et « roumis » qu'entre indigènes ralliés et rebelles de toujours, fanatisés pour l'occasion […]. Néanmoins, une singulière et fascinante société coloniale, très Belle Époque, a pu fleurir dès les années 1890, pour à peu près un demi-siècle. La colonie européenne s'est hiérarchisée. Quel défilé ! Ruraux contre urbains, voici les opulents de la Mitidja dédaignant les prolos des grands ports, les colons infatués à la Borgeaud toisant les miséreux parents d'un Albert Camus, les ultranationalistes transférant sur une France rêvée leur traumatisme d'avoir à vivre dans un pays sans nom et une patrie de hasard, les antisémites fin de siècle suivant un Max Régis plutôt que d'écouter la vaillance d'une communauté juive, émancipée dès 1870, et qui apporta tant à la formulation lucide d'une situation coloniale toujours humainement prometteuse. Voici les petits Blancs agités et colorés de tous les Bab El Oued urbains, cohabitant avec les fonctionnaires policés venus en poste à Constantine comme on rejoint Romorantin. Voilà les piocheurs de terre caressant du regard leurs oranges, leurs blés et leurs vignes, toujours soucieux de paraître, claniques mais prêts à tout partager avec l'indigène… sauf, toujours, il va de soi, la terre, l'argent, la famille et la foi [1].

Pour l'indigène colonisé, réduit à un état humain de seconde zone, l'armée représente une chance de trouver une certaine dignité : solde, médaille, prestige de l'uniforme, reconnaissance de la France… Les deux guerres

mondiales démontrent que les indigènes sont disposés à se sacrifier pour devenir des citoyens comme les autres.

En effet, cette armée française d'Algérie compte très vite dans ses rangs des troupes indigènes. Les officiers présents sur place ont compris quels intérêts politiques et militaires la France pouvait obtenir en intégrant dans ses rangs les guerriers locaux et leurs tribus. Les premières troupes auxiliaires formées sont les zouaves, tirant leur nom de la tribu des Zouaouas. Parallèlement aux troupes indigènes, la Légion étrangère voit le jour le 9 mars 1831.

Les tirailleurs algériens luttent dans l'armée française durant les deux conflits mondiaux, notamment en Italie, en 1943-1944, où ils jouent un rôle important dans la défaite allemande sur cette partie du front. Ils se distinguent par leur bravoure, de même que les pieds-noirs qui forment le gros de l'encadrement de l'armée d'Afrique avec 17 classes mobilisées : un record dans l'histoire militaire française ! Ils participent activement à la libération de la France et à la campagne d'Allemagne en 1944-1945. En 1962, on leur laissera le choix entre « la valise ou le cercueil »…

Avec la Résistance intérieure et les Forces françaises libres, l'armée d'Afrique permet à la France de figurer dans le camp des vainqueurs en tant que grande puissance. Formant les bataillons les plus importants, l'armée d'Afrique offre à la France l'occasion de redorer son blason sur divers champs de bataille, suscitant aussi bien l'admiration des Alliés que celle des Allemands.

En Tunisie, en 1942-1943, les troupes françaises de l'armée d'Afrique ralentissent l'offensive germano-italienne durant plusieurs semaines, permettant aux forces américaines et britanniques de s'organiser sur de solides positions, puis de contre-attaquer avec succès. Sur le front italien, en mai-juin 1944, le corps expéditionnaire français (120 000 soldats) du général Alphonse Juin, issu directement de l'armée d'Afrique, enfonce les

positions allemandes sur un front montagneux, favorisant ensuite la prise de Rome par les Alliés. Le maréchal allemand Kesselring, commandant de l'armée allemande sur le front italien, rend ainsi hommage à l'adversaire français : « L'avance du corps expéditionnaire français, à la fois dans les vallées et en montagne, a rompu notre dispositif, facilité la progression des 5e et 8e armées alliées, et empêché notre redressement sur la ligne Dora. Les Français ont combattu avec beaucoup de mordant et exploité, sans aucun délai, tous les succès locaux obtenus[2]. »

L'historien allemand Böhmler, engagé sur le front italien, est aussi élogieux envers les troupes françaises de l'armée d'Afrique :

> La grande surprise fut l'attitude du corps expédi- tionnaire français. La campagne de 1940 avait jeté une ombre sinistre sur l'armée française. On ne pensait pas qu'elle pourrait se remettre de sa défaite écrasante. Et maintenant les divisions du général Juin se révélaient extrêmement dangereuses. La raison n'en était pas seulement l'expérience en montagne des Marocains et des Algériens. Trois facteurs intervenaient ensemble : à côté de l'expérience en montagne des soldats des colonies françaises, il y avait l'équipement américain très moderne du corps français qui lui donnait une telle puissance. Et enfin ces troupes étaient commandées par des officiers français qui connaissaient parfaitement leur instrument. Avec ces trois éléments de base, Juin avait fait un excellent alliage. Pour la nuit, son corps se montra apte à toutes les missions, et le maréchal Kesselring a souligné en ma présence que ce sont toujours les secteurs du front où il savait que se trouvait le corps de Juin qui lui ont donné le plus d'inquiétude[3].

Pendant toute la durée des offensives françaises sur le front italien, des officiers anglo-américains sont détachés auprès des régiments du général Juin. Dans les notes du colonel Robert Shaw, on peut lire, après une attaque

du 7e régiment de tirailleurs algériens (RTA) : « J'ai eu l'occasion de suivre les troupes françaises. Je n'ai remarqué nul traînard, nulle perte ou abandon d'armes et de matériel. J'ai pu voir quantité de cadavres allemands. Beaucoup d'entre eux gisaient le crâne défoncé ou le corps percé de coups de baïonnette. Moral excellent[4]. »

L'historien britannique John Ellis admire la fougue des troupes françaises sur le front italien : « Une drogue inconnue paraissait les encourager à se précipiter vers le sacrifice suprême. Entraînés par une sorte de folie collective, sublimés par la même cause, ils étaient indestructibles. Ce fut admirable[5] ! »

Quant au général Ringel, commandant de la 5e division allemande de montagne sur le front italien, il dévoile dans ce rapport militaire son admiration pour l'ennemi français :

> L'infanterie franco-marocaine et algérienne se montre ardente, manœuvrière, déjà bien habituée au canon et au mortier. Elle constitue un instrument de qualité exceptionnelle entre les mains du commandement. La valeur des cadres de cette infanterie est connue depuis la campagne de Tunisie. Ils se sont comportés admirablement, comme on pouvait le craindre. Les jeunes Français du rang se sont conduits de façon admirable, donnant l'exemple et payant ardemment de leur personne. Enfin, le général anglais Alexander et le général américain Clark se rendent à l'évidence et doivent admettre qu'au nord du front, face à la 5e division de montagne et à la 44e division d'infanterie, se tient toujours l'homme que même le commandement allemand a reconnu comme son adversaire le plus dangereux en Italie : le général Juin avec ses Franco-Africains[6].

Le 8 mai 1945, des indépendantistes algériens manifestent, malgré l'interdiction du pouvoir français en place. Des coups de feu claquent. Les indépendantistes se vengent sur les civils français, dont une centaine sont massacrés avec cruauté. La Kabylie, avec Sétif pour épicentre, subit une sévère répression de l'armée française : 3 000 à 15 000 musulmans sont tués en représailles. Le général Duval, assurant la répression, estime qu'elle apporte un sursis d'une dizaine d'années et invite le gouvernement français à entreprendre d'importantes réformes.

Les causes des soulèvements sont faciles à déterminer. Plusieurs révoltes se sont déjà produites en Kabylie et dans les Aurès depuis la conquête, des régions considérées comme instables, où la haine des colons reste tenace. On ne peut négliger également les séquelles de la Seconde Guerre mondiale, la perte de prestige de la France après la défaite de 1940, les conflits entre pétainistes et gaullistes dans les colonies, le rôle souvent douteux des Américains (favorables à l'indépendance), la création de l'ONU, perçue comme une promesse d'indépendance, la présence de la Ligue arabe, signe annonciateur d'un renouveau du monde musulman. Ajoutons la déception du statut de l'Algérie de 1947 avec le maintien d'un double collège, ainsi que des élections truquées au bénéfice des Occidentaux.

La guerre d'Algérie débute réellement le 1er novembre 1954, lorsque les indépendantistes algériens, emmenés par le tout jeune parti du Front de libération nationale (FLN), décident d'engager la lutte armée contre la présence française. Une soixantaine d'attentats frappent l'Algérie. C'est le début d'une guerre de décolonisation qui durera huit années. La présence militaire française se limite au début à 50 000 hommes, dont seulement 20 000 sont aptes au combat. De son côté, le FLN n'aligne guère que 700 à 800 partisans, dont plus de la moitié sont à peine équipés. L'organisation manque d'armes, d'explosifs et de détonateurs. À la suite de cette série

d’attentats, on n’assiste pas à un soulèvement de la population, et l’insécurité se limite à l’Aurès et à la Kabylie. Le reste de l’Algérie reste paisible.

Le véritable coup de tonnerre éclate le 20 août 1955 dans le Constantinois, lorsque le FLN rassemble plusieurs milliers de manifestants armés de haches, de machettes et de serpes. S’ensuit une vague de massacres à Philippeville (aujourd’hui Skikda) et dans ses environs, en particulier dans le centre minier d’El Halia, où la petite colonie européenne – femmes et enfants compris – est massacrée. La guerre d’Algérie prend alors le visage d’une guerre révolutionnaire marquée par la barbarie la plus abjecte : 71 Français sont assassinés, ainsi qu’une centaine de musulmans favorables à la France. La répression des autorités françaises est également d’une extrême brutalité : 2 000 musulmans sont massacrés d’après les sources françaises, 12 000 d’après le FLN.

L’Algérie, partie intégrante de la France, avec ses trois départements, reste marquée par les inégalités politiques et sociales entre Français de souche européenne et Français de souche musulmane. Jacques Soustelle, nommé gouverneur de ce vaste territoire en novembre 1955, reçoit la mission de réduire les inégalités entre les deux communautés, de lancer une politique de grands travaux afin de réduire le chômage et de mettre fin à la misère. Or le FLN entend négocier avec les autorités françaises à l’unique condition que l’indépendance de l’Algérie soit pleinement reconnue. Position inacceptable pour les divers gouvernements français, qui souhaitent intégrer davantage l’Algérie à la France, par des réformes multiples en faveur des couches les plus défavorisées, aussi bien occidentales que musulmanes. Pour les principaux chefs militaires français, l’Algérie représente un élément indispensable à la grandeur de la France dans le monde.

La France n’hésite pas à engager en Algérie des moyens militaires de plus en plus importants pour mater la rébellion. Le service militaire est porté de

dix-huit à vingt-sept ou trente-quatre mois. Les effectifs passent de 180 000 hommes en janvier 1956 à 430 000 deux ans plus tard, sans oublier 270 000 auxiliaires musulmans. L'armée de l'air engage des commandos de l'air et 700 appareils divers (transport, combat, observation), comprenant aussi bien des avions que des hélicoptères. La marine est également présente avec quatre commandos, trois flottilles de l'aéronautique navale, une demi-brigade de fusiliers marins et divers navires.

Les effectifs rebelles augmentent également. De 6 000 hommes à la fin de 1955, les forces du FLN atteignent 20 000 partisans un an plus tard, associés à 50 000 auxiliaires occasionnels. Les embuscades, les sabotages et les attentats se multiplient, passant de 200 en moyenne par mois en 1955 à plus de 2 000 en 1957.

Du fait de son expérience acquise en Indochine, l'armée française s'adapte rapidement au conflit algérien. Les régiments ratissent les zones rebelles. Le bilan de l'année 1955 se solde par 2 820 rebelles tués et 1 814 prisonniers, alors que les troupes françaises déplorent seulement 347 tués et 374 blessés, soulignant ainsi l'efficacité de la tactique sur le terrain. Une différence qui perdure durant tout le temps du conflit, avec finalement 152 863 tués dans les rangs du FLN et 28 500 tués ou disparus, dont 8 000 par accidents, du côté de l'armée française.

Pour effrayer la population musulmane et la dissocier de la France, le FLN massacre des villageois et des citadins, torture à l'arme blanche. Les Occidentaux ne sont pas épargnés, dont des femmes violées, égorgées et éventrées, des hommes empalés, brûlés vifs... Les diverses branches indépendantistes, souvent rivales, se livrent également une guerre sans pitié, comme notamment à Melouza, en 1957, où on dénombre 374 morts et 154 blessés, victimes de la branche armée du FLN.

Le commandement français constate que le FLN dispose au Maroc et en Tunisie de bases arrière, où il établit des camps de repos et d'entraînement,

sans oublier l'acheminement d'armes modernes. Pour contrer les moyens de ravitaillement en tous genres du FLN, l'armée française met en place une ligne fortifiée, longue de 320 kilomètres, face à la Tunisie et au Maroc, avec un poste de contrôle tous les 15 kilomètres, des milliers de mines terrestres, des casemates, une ligne électrifiée de 7 000 volts, des barbelés. Certains secteurs sont placés sous le feu de batteries d'artillerie, couplées à des radars. Tout passage déclenche l'intervention d'unités du secteur, les paras et les légionnaires notamment. Près de 80 000 soldats français sont mobilisés sur cet ensemble.

Les tentatives de passage de la ligne fortifiée par les rebelles donnent lieu, en mars-avril 1958, à la bataille de Souk Ahras, où une troupe de 800 indépendantistes est anéantie. De janvier à mai 1958, les rebelles déplorent 4 000 tués et 590 prisonniers. L'armée française s'empare de 2 000 armes portatives et de 350 armes collectives. Les pertes militaires françaises se limitent à 273 tués et 800 blessés. En vertu de cette ligne fortifiée, les forces indépendantistes, privées de renforts d'hommes, d'armes et de munitions, sont condamnées à l'agonie.

La marine française s'associe à cet isolement par un contrôle permanent le long des côtes, grâce à des patrouilles d'escorteurs ou d'appareils de surveillance maritime. Une dizaine de bâtiments importants sont arraisonnés et 1 400 tonnes de matériel sont saisies, soit l'équivalent de l'armement du FLN à son apogée.

À partir de 1956, le terrorisme frappe les villes. Des attaques à la bombe endommagent ou détruisent des lieux publics, des bars, des dancings fréquentés par les Occidentaux. Le 7 janvier 1957, le général Massu, commandant de la 10e division parachutiste, reçoit la mission impérieuse de mettre fin au terrorisme à Alger, devant l'impuissance de la police. Massu commence par briser une grève ordonnée par le FLN. Retournant contre l'adversaire ses méthodes, en usant de la torture, il parvient à remonter les

filières politiques et militaires du FLN, à capturer les artificiers et les poseurs de bombe.

À partir de l’été 1957, la victoire est acquise : les attentats cessent complètement durant plusieurs mois. En neuf mois, les cellules du FLN d’Alger sont démantelées une à une et 3 024 suspects disparaissent. La torture est tolérée par l’ensemble des pouvoirs publics, car elle permet la prévention d’attentats à la bombe. Les « techniques » se perfectionnent avec l’usage du courant électrique (la gégène), la pendaison par les membres, l’immersion de la tête dans une baignoire… Les exécutions sommaires de suspects sont banalisées. En revanche, en métropole, les méthodes employées par les paras font l’objet de vives critiques de la part « d’intellectuels ». Ces mêmes « intellectuels » qui ne s’offusquent pas des tortures et des massacres pratiqués par le FLN, frappant le plus souvent des musulmans favorables à la France ou des rivaux politiques…

L’armée française multiplie également les succès en dehors des villes, où les régiments de parachutistes et de légionnaires, les bataillons de chasseurs alpins, les divers commandos et autres unités d’élite parcourent les djebels et anéantissent les bandes rebelles. L’innovation tactique de l’emploi de l’hélicoptère, à une échelle croissante, facilite considérablement la destruction des maquis ennemis.

La victoire militaire française est en vue : 270 000 musulmans servent aux côtés de l’armée française. On les trouve dans les régiments de tirailleurs, les harkas (auxiliaires), les commandos, dans les unités d’autodéfense des villages. À l’opposé, 30 000 musulmans luttent au sein des diverses organisations indépendantistes.

Le plan du général Challe, déclenché en 1959-1960, engage des unités d’élite, comme les 10e et 25e divisions parachutistes, la 14e division d’infanterie, la 7e division militaire régionale, les régiments de la Légion, les bataillons de chasseurs alpins, les unités auxiliaires musulmanes. On

assiste à toute une série d'opérations d'envergure d'ouest en est, de l'Oranie au Constantinois. Ces opérations baptisées Courroie, Étincelle, Rubis, Pierres précieuses, Zodiaque, Capricorne, Cigale, Trident se soldent par d'incontestables succès. Elles détruisent les principales unités rebelles, neutralisent des caches d'armes, des dépôts de vivres, des ateliers. Les pertes infligées au FLN et autres groupes indépendantistes sont considérables.

L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle en 1958, marquée par l'avènement d'une V^{e} république, bouleverse la situation en Algérie. D'abord favorable au maintien de la présence française, le général de Gaulle doute finalement de la possibilité d'assimiler les musulmans à la population française. Il n'a pas oublié également que l'Algérie ne l'a pas soutenu durant la Seconde Guerre mondiale, en lui préférant le maréchal Pétain, puis le général Giraud. Le doute, la désillusion et la rancune conduisent le général de Gaulle à envisager finalement l'indépendance de l'Algérie.

Le 8 janvier 1961, le référendum proposé par le général de Gaulle visant à statuer sur l'autodétermination des populations algériennes est organisé simultanément en France et en Algérie. Dans la métropole, 75,26 % des Français se déclarent en faveur de la création d'une république algérienne. En Algérie même, 70 % des musulmans disent « oui » à l'autodétermination. Les Européens d'Algérie ne sont même pas consultés, bien qu'ils représentent 1 million de personnes sur une population totale d'une dizaine de millions d'habitants.

La riposte de certains officiers français, défenseurs acharnés de l'Algérie française, ne se fait pas attendre. Le 22 avril 1961, les généraux Zeller, Jouhaud, Challe et Salan tentent un putsch militaire à Alger contre les autorités françaises favorables à l'indépendance de l'Algérie. On s'attend même à une opération aéroportée sur Paris.

Or, le lendemain même, le putsch est déjà à bout de souffle. L'échec vient d'une armée divisée. Les mutations successives ont mis en place des bastions de gaullistes fervents qui freinent le développement du putsch, lequel se limite finalement à quelques cadres décidés.

Le problème clé est celui de la masse du corps des officiers, composée d'hommes désabusés, hésitants ou opportunistes, voire déchirés, qui se refusent à une aventure à l'issue douteuse, avec tous les risques que cela comporte pour leur carrière.

Le putsch ne dure pas plus de quatre jours. Il n'a pas dépassé le niveau d'un simple baroud d'honneur. Les généraux Challe et Zeller se constituent prisonniers, Salan et Jouhaud disparaissent dans la clandestinité. Le général de Gaulle en profite pour exercer une mise au pas sévère de l'armée. Trois régiments parachutistes sont dissous, le 1er REP, les 14e et 18e RCP, ainsi que les commandos de l'air et le groupement de commandos. Les deux divisions parachutistes, 10e et 25e, sont totalement refondues. La Légion est en partie préservée. Plus de 200 officiers sont rayés des cadres et plusieurs dizaines sont déférés devant les tribunaux militaires. De janvier à décembre 1961, 1 800 officiers quittent l'armée. Les généraux Challe et Zeller s'en tirent avec seize années d'emprisonnement. L'armée française, complètement désorientée, s'enfonce dans la passivité, alors que le FLN se trouve au plus bas de ses effectifs. Les opérations se font de plus en plus rares.

La négociation entre le pouvoir gaulliste et le FLN se déroule dans le secret, aboutissant à l'accord du 18 mars 1962, à Évian. Les Occidentaux sont condamnés à quitter l'Algérie dans le court terme, de même que l'armée française dans un délai de cinq années.

L'Algérie est alors balayée par un véritable vent de folie meurtrière et sombre dans le chaos. L'organisation armée secrète (OAS), composée de partisans inconditionnels de l'Algérie française, dont le général Salan a pris

le commandement, multiplie les attentats, aussi bien en Algérie qu'en métropole, contre des membres vrais ou supposés du FLN, des fonctionnaires gaullistes, des hommes politiques et des intellectuels. Le général de Gaulle est visé à plusieurs reprises. Les attentats deviennent parfois aveugles. L'OAS cherche à déclencher une réaction brutale des musulmans, obligeant ainsi l'armée française à intervenir. De son côté, le FLN commet également de nombreux sabotages ainsi que des massacres parmi les pieds-noirs et les musulmans favorables à la France.

Les accords d'Évian n'apportant aucune garantie aux Occidentaux et aux musulmans francophiles, on assiste alors à un départ massif vers la métropole.

En juillet 1962, l'indépendance de l'Algérie est solennellement proclamée. Mais le drame n'est pas terminé. L'heure de la vengeance frappe partout, à Oran en particulier, où des Occidentaux et des musulmans francophiles sont massacrés dans des conditions horribles. L'armée française, ligotée par des instructions impérieuses, intervient rarement. Le général de Gaulle a lui-même précisé, le 24 mai 1962, en plein conseil des ministres, que « la France ne doit avoir aucune responsabilité dans le maintien de l'ordre après l'autodétermination. Elle aura le devoir d'assister les autorités algériennes, mais ce sera de l'assistance technique. Si les gens s'entre-massacrent, ce sera l'affaire des autorités algériennes[7] ». Les supplétifs musulmans de l'armée française, dont les harkis, sont ainsi désarmés par leurs officiers et sous-officiers français, et livrés à la vengeance du FLN : 150 000 d'entre eux sont massacrés avec cruauté ou portés disparus. Environ 300 000 harkis et leurs familles parviennent à s'établir en France de 1962 à 1972, grâce au soutien de militaires et civils français, sans oublier l'aide de la Croix-Rouge.

La guerre d'Algérie prend fin sur un paradoxe. Le conflit d'Indochine s'achève par une défaite militaire française à Diên Biên Phu, mais par un

demi-succès diplomatique par la suite. La situation est renversée en Algérie, avec une victoire militaire française sur le terrain, mais une défaite politique et diplomatique par la suite. L'espoir d'une association, sans parler d'une intégration, s'effondre. Indépendamment du départ massif des Européens, la France perd tous ses atouts militaires, économiques et culturels en Algérie. Le FLN fait table rase du passé et se livre au pari de l'indépendance absolue. Une partie de l'armée française a le sentiment d'avoir été flouée et trompée. L'autre partie estime qu'avec l'indépendance des anciens protectorats et des anciennes colonies, il devenait de plus en plus difficile de conserver le bastion algérien, étroitement attaché à la France.

Cependant, certains estiment qu'il était possible de conserver l'Algérie française par l'intégration, l'égalité des droits et la modernisation du pays en faveur de toutes les populations. Avec le pétrole du Sahara, la France aurait bénéficié de l'indépendance énergétique et joué un rôle de premier plan en Afrique, par un développement économique équitable, réduisant considérablement la pauvreté.

De 1954 à 1963, le nombre des victimes du FLN avoisine les 200 000 personnes, dont 2 500 hommes, femmes et enfants pieds-noirs enlevés, dont les corps n'ont jamais été retrouvés. Nombre de ces « disparus » furent, après l'indépendance, internés dans des camps de détention. Ces victimes sont oubliées par les médias et les politiques les plus orientés, pratiquant le sectarisme, le masochisme national, le terrorisme intellectuel et la diabolisation de ceux qui ne pensent pas comme eux, sans la moindre nuance.

Cet ouvrage entend donner la parole à tout le monde, à tous les camps, en évitant l'apologie béate et le dénigrement systématique, avec un regard panoramique sur cette période, souvent mal connue du grand public.

1. Yves-Marc AJCHENBAUM (dir.), *La Guerre d'Algérie, 1954-1962*, Librio, 2003.

2. Archives militaires allemandes, Fribourg-en-Brisgau.

3. Rudolf BÖHMLER, *Monte Cassino*, Rupert Verlag, 1955.

4. Archives militaires françaises, Vincennes.

5. John ELLIS, *Cassino : une amère victoire, janvier-juin 1944*, Albin Michel, 1987.

6. Archives militaires allemandes, Fribourg-en-Brisgau.

7. Archives militaires françaises, Vincennes.

1.
Mohamed Mechati, combattant du FLN

Né en 1921 à Constantine, Mohamed Mechati fait partie du groupe des 22 personnes ayant déclenché la guerre d’Algérie. Un matin de l’été 1954, dans la villa du Clos-Salembier, ils se rassemblent pour mettre le feu à l’Algérie, contre la présence française.

Mohamed Mechati sera le dernier survivant de cette réunion secrète et historique.

J’ai grandi dans le vieux quartier de Constantine, où mon père confectionnait des chaussures. La misère était extrême. La vie se déroulait cependant dans des conditions extraordinaires, avec l’aide de toutes les familles voisines. La mort et la maladie pouvaient frapper à tout moment. En 1929, mon père décéda de la tuberculose. Quand j’eus 9 ans, mon oncle parvint à m’inscrire dans une école française pour « indigènes », puis dans une section d’apprentissage. Mon professeur, un Français de la métropole, aimait profondément l’Algérie et sa population musulmane. J’ai accompli mon apprentissage dans le travail du cuivre. Puis, je serai ajusteur. Ma mère s’épuisait au travail, couture, broderie, roulage du couscous pour quelques sous. C’était vraiment très dur. Quelle perspective pour gagner sa vie ? Certains tentaient leur chance en émigrant en France, lorsqu’ils avaient l’argent du voyage ; d’autres ne voyaient d’issue que dans l’engagement dans l’armée française. Mon oncle bienfaiteur décéda. Je me suis retrouvé seul, sans appui, à la rue. Pour subvenir à mes besoins, je me démenais avec de petits boulots : vendeur de journaux à la criée, porteur de couffins, serveur dans un café qui m’assurait parfois la nourriture et le gîte après la fermeture. Cependant, la survie devenait trop difficile. À 17 ans et demi, avec un copain, je me suis retrouvé devant la porte d’une caserne, à la veille de la Seconde Guerre mondiale. C’est finalement l’armée française qui me permettra d’échapper à ma misérable condition. Engagé au 7e régiment de tirailleurs algériens, je participais à la campagne de Tunisie en 1943, puis à celles d’Italie en 1943-1944, de France et d’Allemagne en 1944-1945. Je finis sergent en 1945, moins payé qu’un caporal français de souche, bien sûr. Lorsque je revins en Algérie, je n’en pouvais plus d’entendre les mieux nés me répéter : « L’indigène sait se contenter de pain et de dattes. » J’ai vu du pays, libéré la France.

Bénéficiant d'un congé, alors que la France fête la fin de la Seconde Guerre mondiale, il prend connaissance en Algérie de la sévère répression de la soldatesque française contre une manifestation d'indépendantistes algériens à Alger.

J’envoyai au diable les promesses de grade supérieur. Sept ans de service dans l’armée française étaient définitivement terminés. Je demandai ma mise en liberté immédiate. Une autre vie commençait, avec l’énergie motivée d’aider mon peuple à se libérer de la tutelle française. Je décidai de rejoindre le Parti du peuple algérien. Cette légalisation du parti s’accompagna de la création de l’Organisation spéciale, l’OS. Dans les rangs de cette branche clandestine du mouvement national, on organisa les éléments les plus aguerris, les plus sûrs et solides, ceux qui avaient l’expérience de l’armée et de la guerre. Intégré dans l’OS, je devins chef de zone dans l’Algérois. Dès lors, je m’appelle Mansour. En ce temps, on ne voyageait pas à sa guise dans son propre pays. Même fondu dans la masse et habillé comme les campagnards, il y avait toujours à redouter la présence, à la descente du bus, de quelques gardes champêtres surveillant les allées et venues de toute personne étrangère au lieu. Lors de la répression qui frappe l’OS, à la suite du hold-up de la poste d’Oran, j’échappe de peu à l’arrestation. Je reste plusieurs semaines sans sortir de ma cache, puis je décide de reprendre mon activité militante dans le Sud oranais ; après deux ans d’engagement intense, atteint de tuberculose, je demande à être remplacé.

Soigné, mais non guéri, je suis chargé de réorganiser l’OS dans le Constantinois. De nouveau malade, je dois me rendre à Lyon pour me faire soigner par des médecins français acquis à notre cause. Je reprends ensuite mon activité militante et deviens responsable du FLN pour le Sud de la France. Ma tâche consiste à contacter, réunir, expliquer, clarifier la nouvelle situation, affirmer, malgré les menaces de mort, que la lutte de la libération nationale se poursuit. Je me retrouve ensuite à Paris. Le 28 août 1956, place de la Nation, la filature policière se resserre. Je suis arrêté. J’avais souvent échappé à des rafles. Je savais que j’étais fiché et recherché. Je ne pouvais pas nier que j’étais au FLN. Je décide de

> prendre tout sur moi, et déclare que ceux qui sont avec moi sont des jeunes et que je les ai utilisés à leur insu. Ils furent libérés.
>
> Conduit à la prison de la Santé, je reste deux mois en isolement dans la division des condamnés à mort avant d'être transféré à Fresnes. Les responsables de mon organisation en état d'arrestation ayant décidé de ne pas reconnaître l'autorité du tribunal militaire qui doit nous juger pour « atteinte au moral de l'armée et à la sûreté intérieure de l'État », la réponse des autorités est la suivante : « Ah ! Vous vous attendez à ce que l'on vous donne une tribune pour insulter la France, eh bien vous ne l'aurez pas et vous ne sortirez que lorsque la guerre sera finie. » Mes compagnons et moi-même sommes incarcérés et nous ne serons jamais jugés.
>
> Plusieurs grèves de la faim me permettent d'obtenir le statut de prisonnier politique, mais après cinq années de prison, mon état de santé s'est aggravé. Durant l'été 1961, j'obtiens une mise en liberté médicale. Assigné en résidence surveillée à Rennes, je profite de cette semi-liberté pour me rendre à Paris. Les réseaux de soutien me font passer en Belgique, puis en Allemagne, d'où je suis ensuite envoyé en Suisse pour me soigner de nouveau. Dix années de clandestinité aux abois, la prison et les grèves de la faim m'avaient complètement délabré. Je me trouve toujours en Suisse lorsque les accords d'Évian sont signés : l'Algérie devient indépendante[1].

Une fois l'Algérie devenue indépendante, Mohamed Mechati occupe plusieurs postes diplomatiques, dont celui d'ambassadeur d'Algérie en Allemagne. Il occupe la fonction de vice-président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme.

Mohamed Mechati s'est éteint le jeudi 3 juillet 2014, à l'âge de 93 ans, dans un hôpital de Genève, en Suisse, laissant derrière lui une veuve, d'origine

suisse, ainsi que deux enfants. Avant de mourir, il n’avait pas été tendre envers le gouvernement algérien, qualifiant même le président Abdelaziz Bouteflika de « bandit ».

---

1. Entretiens de l’auteur avec Mohamed Mechati en avril 2012.

2.
La guerre d’Algérie du soldat Jean Cabut

Jean Cabut, devenu Cabu en tant que dessinateur de presse et auteur de bande dessinée, voit le jour le 13 janvier 1938, à Châlons-sur-Marne (aujourd’hui Châlons-en-Champagne), dans une famille catholique de la petite bourgeoisie. Son père, Marcel Cabut (1913-2007), occupe un poste de professeur de forge à l’École nationale supérieure d’arts et métiers. Dès l’âge de 16 ans, Jean Cabut publie ses premiers dessins dans le quotidien régional *L’Union*. En 1956, il monte à Paris et collabore l’année suivante à l’hebdomadaire *Paris Match*, avec des dessins racontant la vie des collégiennes et des collégiens.

La guerre d’Algérie interrompt, en partie, ses débuts de dessinateur dans la presse parisienne. Appelé comme conscrit en mars 1958, Jean Cabut est incorporé durant vingt-sept mois, jusqu’en juin 1960, au 9e régiment de zouaves, basé à Bougie (aujourd’hui Béjaïa), à 180 kilomètres à l’est d’Alger. Simple soldat de 2e classe, il développe un antimilitarisme farouche devant la violence et la cruauté qu’il découvre pendant cette période.

Soldat à 20 ans, malgré moi, me raconte-t-il, je suis perché sur un piton rocheux, quelque part dans le Constantinois, un jour de 1958. Avec mon unité, on doit encercler une zone de 5 kilomètres de diamètre, pendant que les paras et les légionnaires procèdent au « nettoyage ». La nuit, lorsque je monte la garde, j'entends les coyotes et j'ai peur. Souvent, comme mon adjudant m'a pris en grippe, j'accomplis la corvée de vaisselle au fond de l'oued, armé de mon fusil. Je porte des lunettes et je tire au fusil comme un pied, visant souvent la cible de mon voisin. Mes supérieurs me surnomment « l'intellectuel » et me méprisent. J'avais un ami, Christian, instituteur de Dordogne, fils de résistant. Comme il refusait de chanter les chansons militaires, on l'a envoyé dans un bataillon disciplinaire du Sud algérien. Il a été tué lors d'un accrochage. Profondément choqué par la mort de mon ami, je me suis muré dans le silence, tout en craignant d'être également envoyé dans un bataillon disciplinaire.

L'adjudant me dit : « On est là pour défendre trois départements français. » En effet, l'Algérie, partie intégrante de la France, est divisée en trois départements. Mais je trouve que l'Algérie ne ressemble pas à la France. Ce pays ressemble à l'Algérie, et les Algériens, manifestement, n'ont pas envie que les soldats français restent là. J'ai envie de leur parler, mais ils détournent la tête devant moi.

Un jour, de retour de mon piton, j'entends une chanson de Charles Trenet. Elle parle d'amour et de vacances. Je deviens un fan de Trenet, qui me sauve du désespoir par ses paroles poétiques, sa musique entraînante ou mélodieuse. Moi, je suis à la guerre et je déteste ça. Je me sens redevenir vivant grâce à Charles Trenet.

Dix mois avant la fin de mon service militaire, je suis affecté au *Bled*, journal de la propagande militaire française en Algérie, distribué gratuitement à 350 000 exemplaires aux soldats. La rédaction, basée à

> Constantine, a notamment comme journalistes Philippe Labro et Francis Veber. J'y dessine la série *La Fille du colonel* et des historiettes brocardant la vie militaire des jeunes appelés. Mon personnage, l'adjudant Kronenbourg, s'inspire d'un sous-officier rencontré durant cette période. Je signe sous le nom de Cabu. Je continue également de collaborer au magazine *Paris Match* pendant mon service militaire.
>
> Un jour de juin 1960, c'est fini. Je rentre chez moi. Sur le bateau, lorsque j'aperçois les côtes de France, je me mets à pleurer[1].

Cabu poursuit ensuite une brillante carrière de dessinateur dans divers journaux satiriques comme *Hara-Kiri*, *Charlie Hebdo*, *Le Canard enchaîné*, créant des personnages comme le Grand Duduche et le Beauf, tout en participant à des émissions télévisées, qu'il illustre en direct. Il est l'auteur de nombreux albums, fréquente des personnalités comme François Cavanna, Georges Bernier, surnommé le professeur Choron, rencontre des dessinateurs de talent comme Gébé, Fred, Wolinski, Reiser et bien d'autres. Il fait la connaissance d'une jeune institutrice de 23 ans, mère de quatre enfants, en poste à Châlons-sur-Marne. Ils ont un garçon ensemble, Emmanuel (le chanteur Mano Solo), né le 24 avril 1963.

En plus des journaux déjà cités, Cabu collabore épisodiquement à *Ici Paris*, *Candide*, *Le Journal du dimanche*, *France-Soir*, *Paris-Presse*, *Le Figaro*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Monde*, etc.

D'après le journaliste Jean-Pierre Bouyxou, de *Paris Match* : « Ce doux anarchiste n'a pas son pareil pour dénoncer le conformisme et la bêtise d'une époque qu'il exècre littéralement […]. Ses cibles préférées ne sont pas seulement les militaires et les dignitaires religieux, mais aussi les racistes, les chasseurs, les pollueurs, les riches profiteurs, tous ceux qu'il appelle “les beaufs” et dont il ne se lasse pas de fustiger l'égoïsme[2]. »

Le 7 janvier 2015, Cabu meurt assassiné à Paris lors d'un attentat islamiste contre la rédaction de *Charlie Hebdo*.

---

1. Entretiens de l'auteur avec Cabu en mai 2010.

2. Jean-Pierre BOUYXOU, « Mort de Cabu : un dessinateur contre tous les fanatismes », *paris-match.com*, 7 janvier 2015.

3.
Hélie Denoix de Saint Marc, l’honneur d’un officier

Hélie Denoix de Saint Marc voit le jour le 11 février 1922 à Bordeaux, au sein d’une famille originaire du Périgord. Il fréquente le célèbre établissement catholique bordelais de Tivoli, tenu par les jésuites, dont le directeur, le père Bernard de Gorostarzu, l’encourage à rejoindre la Résistance en février 1941, au sein du réseau franco-britannique Jade-Amicol, spécialisé dans le renseignement. Arrêté le 14 juillet 1943 à la frontière franco-espagnole, au pied des Pyrénées, après une dénonciation, il est déporté au camp de concentration nazi de Buchenwald.

Je suis ensuite envoyé au camp annexe de Langenstein-Zwieberge, me raconte-t-il, où la mortalité atteint les 90 %. Je frôle la mort à deux reprises, mais grâce à l'aide d'un médecin français, qui arrive à obtenir des médicaments, je suis sauvé de justesse. Une seconde fois, un mineur letton vole de la nourriture pour moi, ce qui me permet de tenir encore debout un certain temps. Cependant, lorsque le camp est libéré par les troupes américaines, je repose inconscient dans la baraque des mourants, ayant perdu la mémoire. Je fais partie des 30 survivants d'un convoi qui comportait à l'origine environ 1 200 déportés.

Il me faudra plusieurs mois pour recouvrer une santé normale. Âgé de 23 ans, j'accomplis la fin de ma scolarité à l'École militaire de Saint-Cyr, au sein de la promotion Nouveau Bahut, de 1945 à 1947.

En 1948, je me retrouve en Indochine dans la Légion étrangère, au 4e régiment étranger motorisé, puis au 3e régiment étranger d'infanterie. Je fréquente longuement les prisonniers Viêt-Minh, afin de comprendre les raisons de leur combat contre la présence française et de me familiariser à leurs méthodes de guérilla. Je commande une compagnie d'intervention au Tonkin, menant la contre-guérilla et protégeant les populations locales hostiles au Viêt-Minh. La situation militaire est précaire depuis que la Chine communiste aide militairement les rebelles. Après dix-huit mois de lutte dans les pires conditions, contre un adversaire souvent insaisissable, je reçois l'ordre d'évacuer le poste avancé, sans pouvoir assurer la protection des villageois, partisans de la présence française. Mon groupe est contraint de donner des coups de crosse avec les fusils sur les doigts des civils locaux essayant de monter dans nos camions. Nous les avons abandonnés. Je suis profondément bouleversé et meurtri par cette situation indigne d'un pays comme la France. C'est pour moi une trahison de la parole donnée. Je reste très marqué et demande à retourner en métropole pour tenter d'oublier cette infamie. Mais la beauté de l'Indochine ne cesse d'occuper mes pensées,

de même que mon attachement aux hommes, de toutes races et de toutes religions, que j'ai eu l'honneur de commander là-bas.

Nous sommes ensuite rapatriés sur la base militaire de Zéralda, en Algérie. Avec le 1er REP, je participe à l'expédition de Suez, en Égypte. Puis, me voici engagé dans la guerre d'Algérie.

Au sein du 1er REP, je parcours les djebels, pourchasse les fellagas. Déchiré, j'assiste à la torture, que je connais trop bien. Sous l'Occupation, je suis passé entre les mains de la Gestapo et celles de la police française, qui elle non plus n'est pas précisément une sœur de charité. Mais lorsque les bombes du FLN éclatent et tuent des civils innocents, hommes, femmes et enfants, que faire ? Je suis taraudé. Rattrapé également par mes souvenirs atroces d'Indochine, lorsque nous avons abandonné les villageois favorables à la présence française, hommes, femmes et enfants, qui s'étaient placés sous ma protection.

Devenu directeur de cabinet et officier de presse du général Massu durant la bataille d'Alger, je justifie la torture en ce qu'elle est un moyen de prévention des attentats. J'accepte certains moyens condamnables pour éviter le pire. Il s'agissait de faire parler les terroristes du FLN pour éviter de nouveaux attentats à la bombe, massacrant des civils.

Abandonner l'Algérie française, après l'infâme épisode des villageois indochinois abandonnés aux tortionnaires communistes : jamais !

Lorsque, le 21 avril 1961, on m'informe que le général Challe, arrivé clandestinement à Alger, veut me voir, je comprends aussitôt. La rencontre se déroule dans une villa cachée dans les arbres, à El Biar. À deux pas d'une autre maison discrète où, durant la bataille d'Alger, les paras avaient torturé. Challe me parle avec franchise. Mes soldats, à qui je laisse le choix de ne pas me suivre, sont avec moi. Sans résistance, dans la nuit, mes paras et moi-même maîtrisons les centres névralgiques

d'Alger : la radio, la télévision, le commissariat central, l'état-major. Le putsch est rapidement un échec, le gros de l'armée refuse de suivre.

Le 5 juin 1961, devant le Haut Tribunal militaire, j'explique que ma décision de basculer dans l'illégalité était essentiellement motivée par la volonté de ne pas abandonner les populations fidèles à la France et les harkis, recrutés par l'armée française, aux mains du FLN, afin de ne pas revivre la terrible expérience indochinoise. Je suis condamné à dix ans de réclusion criminelle, j'en passe cinq dans la prison de Tulle avant d'être finalement amnistié par le général de Gaulle, le jour de Noël 1966.

Après ma libération, je m'installe avec ma femme à Lyon, avec l'aide d'André Laroche, président de la Fédération des déportés, et commence une carrière civile dans l'industrie. Jusqu'en 1988, j'occupe un poste de directeur du personnel dans une entreprise de métallurgie. Dès 1978, je suis réhabilité dans mes droits civils et militaires. Le 23 juin 1979, à l'âge de 57 ans, je suis fait commandeur de la Légion d'honneur par le président de la République Valéry Giscard d'Estaing. En septembre 1988, par la volonté du président de la République François Mitterrand, on me restitue toutes mes décorations militaires, dont ma médaille de la Résistance. Le 28 novembre 2002, à 89 ans, je suis fait grand officier de la Légion d'honneur par le président de la République Jacques Chirac. Le 25 novembre 2011, je suis fait grand-croix de la Légion d'honneur par le président de la République Nicolas Sarkozy.

En 1988, l'un de mes petits-neveux, l'éditeur Laurent Beccaria, rédige ma biographie, qui remporte un immense succès. Je décide ensuite d'écrire mon autobiographie, publiée en 1995 sous le titre *Les Champs de braises*. En 2002, je publie avec August von Kageneck, ancien officier allemand de la Wehrmacht, un autre livre, *Notre histoire, 1922-1945*, récit tiré d'entretiens avec Étienne de Montety, racontant nos souvenirs et notre vision de la Seconde Guerre mondiale[1].

Hélie Denoix de Saint Marc décède le 26 août 2013. Ses obsèques sont célébrées le 30 août par les autorités religieuses catholiques, en la primatiale Saint-Jean de Lyon, en présence, entre autres, du maire Gérard Collomb, du général d'armée Bertrand Ract-Madoux, chef d'état-major de l'armée de terre et du préfet du Rhône, Jean-François Carenco. Les honneurs militaires, durant lesquels le général Bruno Dary prononce son éloge funèbre, lui sont rendus sur la place Saint-Jean. Il est inhumé au cimetière de La Garde-Adhémar, dans la Drôme, le 30 août.

---

1. Entretiens de l'auteur avec Hélie Denoix de Saint Marc en mars 2005 et en avril 2012.

4.
Le commando Georges

Le commando Georges est un corps d'élite de l'armée française, formé par le lieutenant Georges Grillot en 1959, durant la guerre d'Algérie, constitué uniquement d'anciens combattants du FLN, retournés et finalement ralliés à la France.

L'idée de s'appuyer sur des « indigènes » pour engager la contre-guérilla est apparue durant la guerre d'Indochine. Les commandos supplétifs de Roger Vandenberghe ont fait merveille dans la lutte contre les partisans communistes indochinois. De même, l'officier de la Légion Hélie Denoix de Saint Marc a également commandé une unité de ce type en Indochine.

En 1947, le sergent Georges Grillot, baroudeur des troupes de marine, commande une section de combat dans le delta du Mékong. Il mène avec ses hommes des opérations de renseignement et d'infiltration au cœur du dispositif ennemi. Il s'intéresse rapidement à la possibilité de « retourner » les prisonniers en jouant sur l'action psychologique, un rapport franc de soldat à soldat, fondé sur l'honneur et la fidélité. Grâce aux partisans ralliés à la cause française, Grillot utilise la tactique de guérilla des maquisards ennemis, multipliant ainsi les succès militaires sur le terrain. Mais une sérieuse blessure en opération interrompt Grillot dans son action, nécessitant même son évacuation en métropole. Une fois soigné, Grillot intègre l'École militaire interarmes (EMIA), sans trouver la joie de l'action

commando, car l’instruction reste trop conventionnelle à son goût. Il reste convaincu de l’importance primordiale de la guerre subversive pour contrer la guérilla des partisans.

Promu au grade de lieutenant, Georges Grillot est versé dans la cavalerie mécanisée, puis embarque pour l’Algérie, où il commande un peloton de chars dans un régiment d’infanterie motorisée. Se rendant compte très vite que les chars sont inopérants en zone montagneuse pour traquer les maquisards du FLN, il demande sa mutation au 3e régiment de parachutistes coloniaux (RPC) du colonel Marcel Bigeard. Souhaitant vivement servir sous les ordres de cet officier hors pair, il se distingue lors de diverses opérations sur le terrain. Grièvement blessé une seconde fois en août 1956, il est de nouveau envoyé en métropole. Il retourne ensuite en Algérie et participe à la bataille d’Alger en 1957.

Au début de 1958, Jacques Chaban-Delmas, alors ministre de la Défense, favorise la création à Philippeville, en Constantine, d’une école spécialisée dans la guerre contre-révolutionnaire, destinée aux officiers. Le colonel Bigeard en prend la direction. En décembre 1958, Bigeard est engagé dans le département de Saïda, une région agricole de 8 000 km², située à 170 kilomètres d’Oran, forte de 70 000 habitants. Grillot rejoint Bigeard. La mission prioritaire porte sur le renseignement et le rapprochement de la population musulmane, qui doit être mise en confiance, en faveur de la présence française en Algérie. En quelques mois, les opérations commandos et psychologiques de la contre-guérilla permettent d’anéantir la quasi-totalité des forces rebelles du secteur.

Le commando Georges, fondé par le lieutenant Grillot en 1959, avec l’accord du colonel Bigeard, repose sur d’anciens maquisards du FLN ralliés à la France, après avoir été capturés par les troupes françaises. Grillot base son action sur la confiance. Tout débute lorsque, pour sonder la fidélité à la parole donnée, il met sa vie en jeu en passant une première nuit aux

côtés de cinq prisonniers du FLN, dont le chef de bande Youssef Ben Brahim. Grillot laisse son pistolet automatique près des cinq Algériens. Sain et sauf le lendemain, il est désormais persuadé d'avoir gagné leur loyauté et leur respect par son courage.

> Aux hommes qu'il sélectionne soigneusement et qui acceptent de le suivre, écrit Pascal Le Pautremat, Grillot confie son sincère attachement à une Algérie nouvelle où les droits des musulmans seraient identiques à ceux des Européens. Image idyllique qui ne peut laisser insensibles des hommes plus ou moins déstabilisés mais tout aussi idéalistes. Car les éléments recrutés ont des parcours divers. Pour la plupart, il s'agit d'anciens membres du FLN ou de l'ALN. Grillot s'adresse ainsi à Ahmed Bettebgor, dit Smaïn, issu de l'école des cadres du FLN, à Youssef Ben Brahim, responsable du convoyage d'armes et de fonds entre le Maroc et l'Algérie. Il recrute aussi d'anciens soldats de l'armée française comme Sersar Adda qui, malgré sa réussite au concours de sous-officier, constatait avec une juste amertume qu'il n'avait jamais été inscrit au tableau d'avancement et stagnait au grade de caporal-chef. Nombreux sont ceux qui, toutefois, restent partisans de l'indépendance de leur pays tout en souhaitant le maintien d'une profonde relation avec la France.
>
> Déçus par leur position sociale et la situation générale de leur pays, ils aspirent à une autre Algérie, sans rejeter dans une certaine mesure la francisation. En Grillot, ils perçoivent un homme de confiance, qui leur insuffle un nouvel espoir face à la terrible épreuve que traverse l'Algérie. Et, à tout prix, ils veulent mettre fin aux assassinats commandités par le FLN, et lutter contre l'action des commissaires de l'ALN et des collecteurs de fonds[1].

Un camp d'entraînement est édifié à Saïda. Le com- mando Georges aligne 150 hommes à l'automne 1960 et voit par la suite ses effectifs atteindre 300 hommes, grâce au recrutement de nouveaux candidats. Pour leur protection, les commandos et leurs familles sont logés dans le même quartier militaire. Le lieutenant Grillot est assisté par les lieutenants Armand Bénésis de Rotrou et Youssef Ben Brahim. Bigeard fait attribuer au commando Georges les meilleurs équipements, tenues camouflées des parachutistes et armement moderne : fusil MAS 49/56, pistolet-mitrailleur MAT 49, mitrailleuse modèle 52, fusil-mitrailleur 24/29. Le commando Georges prend pour devise « Chasser la misère » et adopte des structures reposant sur 11 sections de 10 à 20 hommes, voire plus en fonction de l'augmentation des effectifs disponibles. Les hommes bénéficient de la formation des troupes d'élite.

Le commando Georges est un commando de chasse, qui repose sur la recherche d'informations auprès des populations et sur les traques des rebelles, afin de découvrir des caches d'armes, de neutraliser les adversaires pistés et de démanteler les filières de ravitaillement du FLN. Le commando mène également des opérations militaires contre les maquis lors de raids dans le djebel, de jour comme de nuit. La vie quotidienne est spartiate, avec des coups de main nocturnes, des embuscades, des marches de 30 kilomètres en une nuit. Il s'agit également d'identifier des agents infiltrés. La technique de progression et d'action est soutenue par les moyens aériens, comme les hélicoptères Piper et Alouette II, sans oublier les avions T6, guidés par les radios du commando.

En dix mois, le commando Georges met hors de combat un millier de rebelles, dont une trentaine d'officiers et sept chefs successifs du FLN des secteurs de Saïda et d'ailleurs. Des dizaines de caches sont découvertes et plusieurs milliers d'armes saisies. Cette unité d'élite est honorée par 26 médailles militaires et 398 citations.

Les membres du commando se rendent compte que certains Algériens les considèrent comme des traîtres. Sentant le vent tourner en faveur de l'indépendance de l'Algérie, les autorités militaires françaises proposent au commando Georges d'intégrer un régiment d'infanterie, afin de se dissoudre dans la masse. Le 29 mars 1962, Riguet, Bendiba, Habib et Samin sont promus sous-lieutenants. Mais tout reste à faire pour mettre à l'abri les membres du commando et leurs familles, soit 3 000 personnes au total. Cependant, après la proclamation officielle de l'indépendance de l'Algérie en juillet 1962, les autorités françaises ayant refusé le rapatriement du commando en métropole, environ 70 membres de cette unité sont assassinés lors de représailles, d'autres disparaissent dans les camps de prisonniers du FLN, seulement un petit nombre est rapatrié en France grâce à l'intervention de la Croix-Rouge et de certains officiers français. Un quotidien misérable attend les rescapés des tueries du FLN, dans les camps du Gard, sur le plateau du Larzac et en Lozère. Exposés au chômage, parfois illettrés, les plus chanceux sont pris en charge par des officiers français, qui tentent de leur trouver un emploi, afin de favoriser leur insertion.

Le lieutenant Youssef Ben Brahim, né en 1927, rapatrié en Dordogne, est assassiné le 27 juillet 1968. Le 18 juin 2010, le nom du lieutenant Youssef Ben Brahim est donné par l'armée de terre à une promotion d'officiers, formés à l'École d'application de l'infanterie (EAI) de Montpellier. La cérémonie se déroule en présence des enfants de Ben Brahim, à la demande du général Bigeard. Le lieutenant Youssef Ben Brahim est titulaire de la médaille militaire, de la croix de la Valeur militaire avec huit citations, dont trois à l'ordre de l'armée, de la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Georges Grillot, quant à lui, devenu général à la fin de sa brillante carrière militaire, est mis à la retraite en 1994. Il est également titulaire de nombreuses décorations militaires[2].

1. Pascal LE PAUTREMAT, « Le commando Georges. De la contre-guérilla à la tragédie (1959-1962) », dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 213.

2. Général Robert GAGET, *Le Commando Georges*, Jacques Grancher, 2000 ; lieutenant-colonel Armand Bénésis DE ROTROU, *Commando « Georges » et l'Algérie d'après*, Dualpha, 2009.

5.
Marcel Bigeard, figure légendaire de l’armée française

Marcel Bigeard est né le 14 février 1916 à Toul (en Meurthe-et-Moselle), de Charles Bigeard (1880-1948), aiguilleur des chemins de fer de l’Est, et de Marie-Sophie Ponsot (1880-1964). Après sa scolarité à l’école supérieure de Toul, il obtient son brevet d’études élémentaires. Il travaille six ans à la succursale locale de la Société générale, tout en pratiquant la boxe et la course de fond. En 1936, il accomplit son service militaire au 23e régiment d’infanterie de forteresse (RIF), comme soldat de 2e classe, et monte ensuite en grade comme sergent-chef de réserve en septembre 1938.

Six mois après la libération de ses obligations militaires, Marcel Bigeard est rappelé le 22 mars 1939 au sein du même régiment, puis affecté en septembre au 79e régiment d’infanterie de forteresse, dans le secteur fortifié d’Hoffen de la ligne Maginot. Volontaire pour les corps francs, il commande un groupe de combat à Trimbach, en Alsace, et devient rapidement adjudant, à l’âge de 24 ans. Il se distingue lors d’opérations commandos contre les troupes allemandes durant l’hiver 1939-1940, ainsi que lors de la campagne de mai-juin 1940, où l’armée française de l’Est résiste héroïquement de tous les côtés aux attaques allemandes. Sur les 53 ouvrages de la ligne Maginot, 45 d’entre eux et 315 casemates demeurent invaincus le 25 juin 1940, trois jours après la signature de l’armistice ! En

Moselle, la ligne Maginot repousse même une importante offensive allemande le 14 juin 1940. Cette campagne de mai-juin 1940 n'est pas une promenade de santé pour les forces allemandes, qui déplorent la destruction de 30 % des chars et de 50 % des avions, ainsi que 49 000 soldats tués ou disparus et 121 224 blessés, en seulement quarante-cinq jours de combat ! Contrairement à une légende tenace, l'armée française s'est battue avec bravoure en mai-juin 1940, avec notamment 60 000 soldats tués et 123 000 blessés.

Le 25 juin 1940, l'adjudant Marcel Bigeard, encerclé avec son unité et ayant épuisé ses munitions, est contraint de se rendre, après avoir tenté à plusieurs reprises de rompre l'étau de la Wehrmacht. Il passe dix-huit mois de captivité au Stalag 12A à Limbourg, en Allemagne, parvenant à s'évader à sa troisième tentative, le 11 novembre 1941. Il rejoint la zone libre de la France non occupée. Le 6 janvier 1942, il épouse à Nice son amie d'enfance, Gabrielle Grandemange (1919-2011). Leur unique enfant, Marie-France, voit le jour le 13 février 1946.

Volontaire pour les colonies françaises, Marcel Bigeard est affecté en février 1942 dans un régiment de tirailleurs sénégalais de l'armée d'armistice, au camp de Bandia, près de Thiès, au Sénégal. Promu sous-lieutenant en octobre 1943, il rejoint le Maroc, à Meknès, avec son régiment. Recruté comme parachutiste de l'armée française de libération, il accomplit une formation commando au sein de l'armée britannique, près d'Alger, puis est parachuté dans l'Ariège le 8 août 1944, avec trois camarades, afin de soutenir la Résistance locale. Du 9 au 22 août 1944, il participe à de nombreux sabotages et à d'innombrables embuscades, causant de lourdes pertes aux troupes allemandes, qui déplorent 230 tués ou blessés et 1 420 prisonniers, alors que le maquis qu'il commande compte seulement 44 tués ou blessés.

Au début de l’année 1945, Bigeard dirige durant un semestre l’école régionale des cadres militaires du Pyla, près d’Arcachon, en Gironde, devant former des officiers issus des maquis de la Résistance intérieure. André Jolit, jeune capitaine de 22 ans, commandant du bataillon FFI du Blayais (750 maquisards), héros du combat de Cau de Berson où sont tombés une cinquantaine de soldats allemands le 19 août 1944, rejoint cette école de formation. Il se souvient de sa première rencontre avec Marcel Bigeard : « Par sa belle tenue athlétique et sa figure de guerrier, il inspirait le respect et l’admiration dès le premier regard. Il incarnait à merveille le héros parachutiste de la France victorieuse[1]. »

Nommé capitaine d’active en juin 1945, Marcel Bigeard est décoré de la Légion d’honneur et du Distinguished Service Order britannique pour ses actions héroïques en Ariège. Il assure ensuite le commandement de la 6e compagnie du 23e régiment d’infanterie coloniale (RIC) à Villingen, en Allemagne. Bigeard et le 23e RIC rejoignent le corps expéditionnaire français en Indochine, débarquent à Saigon le 25 octobre 1945 et participent jusqu’en mars 1946 aux opérations militaires de pacification en Cochinchine. Le 8 mars 1946, avec un détachement de la 2e division blindée (DB) du général Leclerc de Hauteclocque, Bigeard et le 23e RIC débarquent à Haiphong, au Tonkin.

Le 1er juillet 1946, Bigeard quitte le 23e RIC afin de former à Thau Chau, au sud-est de Diên Biên Phu, quatre commandos issus d’un bataillon autonome thaï. Cette mission terminée, il quitte l’Indochine le 17 septembre 1947 pour rejoindre la métropole en avion.

De nouveau volontaire pour l’Indochine, Bigeard est affecté, le 1er février 1948, au 3e bataillon colonial de commandos parachutistes, commandé par le commandant Ayrolles, basé à Saint-Brieuc, en Bretagne. Prenant le commandement du 2e groupement de cette unité d’élite, il débarque à Saigon en novembre 1948. En froid avec son supérieur, il parvient à faire

intégrer son groupement au détachement Amarante du commandant Romain-Desfossés, à Haiphong.

Le 1er octobre 1949, Bigeard met sur pied, à Son, le 3e bataillon thaï, fort de 2 530 hommes organisés en cinq compagnies régulières et neuf compagnies de gardes civils. Le 5 avril 1950, il prend le commandement du bataillon de marche indochinois, puis quitte le 15 novembre l’Indochine pour la seconde fois.

En avril 1951, Bigeard est affecté à Vannes, en Bretagne, à la demi-brigade coloniale du colonel Gilles, puis obtient en septembre le commandement du 6e bataillon de parachutistes coloniaux (BPC), à Saint-Brieuc. Il est promu au grade de commandant en janvier 1952.

Le 28 juillet 1952, le commandant Bigeard, à la tête du 6e BPC, se trouve de nouveau en Indochine, à Haiphong, et prend ses quartiers à Hanoï. D’octobre 1952 à novembre 1953, Bigeard et son bataillon se couvrent de gloire à Tu Lê, contre les 308e et 312e divisions Viêt Minh, lors de la bataille de Na San, durant l’opération Hirondelle à Lang Son et lors de l’opération Castor sur Diên Biên Phu, en mettant hors de combat des forces adverses très supérieures en nombre. Multipliant les embuscades victorieuses et les manœuvres les plus audacieuses, il devient rapidement une légende au sein de l’armée française, mais également pour les ennemis communistes indochinois.

Le 31 décembre 1953, Bigeard prend le commandement du 4e groupement aéroporté, alignant le 2e bataillon du 1er régiment de chasseurs parachutistes (RCP) et son 6e BPC, et remporte de nombreux succès sur le terrain, au Laos, contre deux divisions ennemies. Promu au grade de lieutenant-colonel, il est parachuté le 16 mars 1954 dans la cuvette de Diên Biên Phu, où il se distingue de nouveau avec le 6e BPC sur les points d’appui Eliane 1 et 2, tout en dirigeant les troupes d’intervention du camp retranché. Le 7 mai 1954, il est fait prisonnier lors de la chute du camp et libéré quatre

mois plus tard, quittant ensuite définitivement l'Indochine le 25 septembre 1954.

Le 25 octobre 1955, Bigeard arrive en Algérie et prend de nouveau le commandement du 3e BPC, dans la région de Constantine. Son unité devient le 3e régiment de parachutistes coloniaux qui réalise, à sa tête, la première opération héliportée de l'histoire en Kabylie, lors de la mission 744, où plusieurs maquis du FLN sont détruits. Cette méthode, particulièrement efficace, est de nouveau employée en mars 1956. Le 16 juin 1956, Bigeard est blessé au combat d'une balle au thorax et rapatrié en métropole.

Le 14 juillet 1956, le président de la République René Coty le fait grand officier de la Légion d'honneur. De retour en Algérie en septembre, il est de nouveau blessé en opération de deux balles dans l'humérus et d'une dans le foie. Remis de ses blessures, il participe avec son régiment à la bataille d'Alger au début de l'année 1957, au sein de la 10e division parachutiste du général Massu. En mars 1957, Bigeard et le 3e RPC se distinguent lors des opérations Atlas et Agounnenda au sud de Blida puis, durant l'été, en mettant hors de combat 90 % des combattants ennemis de divers secteurs.

Promu colonel en janvier 1958, Marcel Bigeard participe avec son régiment à la bataille des frontières, en mettant hors de combat de nombreuses unités ennemies. En avril, il rejoint Paris, où Jacques Chaban-Delmas, alors ministre des Armées, lui demande de créer le Centre d'instruction à la pacification et à la contre-guérilla, qui voit le jour en Algérie, à Philippeville. Puis, après quatre mois de repos en métropole, il rejoint l'Algérie et prend le commandement du secteur de Saïda, en Oranie, en janvier 1959. Ayant sous ses ordres 5 000 hommes, issus du 8e RIM, du 23e bataillon de tirailleurs algériens, du 23e régiment de spahis marocains, d'un groupe de DCA, d'un régiment d'artillerie et de deux groupes de supplétifs, il assure la sécurité du secteur contre les bandes rebelles. À la

suite d’une rencontre avec le général de Gaulle en août 1959, il prend le commandement du secteur d’Aïn Sefra et dirige 15 000 soldats.

Bien des années plus tard, des anciens combattants du FLN et des militants d’extrême gauche l’accusent d’avoir pratiqué la torture en Algérie. Tout en niant sa participation à de tels actes, il explique que, dans le contexte de la guerre révolutionnaire d’Algérie, la torture était « un mal nécessaire » pour faire parler les terroristes et empêcher ainsi de nouveaux attentats à la bombe tuant des civils innocents. Le commandant Azzedine, adversaire du général Bigeard durant la guerre d’Algérie, lui rend cependant hommage : « Nous avons rencontré en Bigeard un adversaire qui, surpris dans une sévère embuscade, réagit vite et courageusement. Il s’est même révélé capable, après quarante-huit heures d’isolement, de faire payer chèrement sa peau. On comprend qu’un tel groupement, commandé par un tel chef, n’ait jusqu’ici remporté que des victoires[2]. »

De juillet 1960 à janvier 1963, Bigeard prend le commandement d’un régiment d’infanterie à Bouar, en République centrafricaine. Élève officier de l’École de guerre de Paris de juin 1963 à juin 1964, il commande ensuite la 25e brigade parachutiste à Pau, puis la 20e brigade parachutiste à Toulouse durant plusieurs années. Promu au grade de général de brigade le 1er août 1967, il est nommé au poste de commandant supérieur des forces terrestres au Sénégal en février 1968.

En juillet 1970, le général Bigeard est affecté à l’état-major de Paris, puis prend en août 1971 le commandement des forces françaises de l’Océan indien. À son retour en France en août 1973, il devient de septembre 1973 à février 1974 le deuxième adjoint du gouverneur militaire de Paris. Promu général de corps d’armée en mars 1974, il dirige la 4e région militaire de Bordeaux, à la tête de 40 000 hommes dont 10 000 parachutistes. Il occupe ensuite le poste de secrétaire d’État à la défense, rattaché au ministre de la

Défense Yvon Bourges, de février 1975 à août 1976, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing.

Bigeard devient député UDF de la Meurthe-et-Moselle de 1978 à 1981, tout en occupant la fonction de président de la commission de la Défense. Il est réélu député au premier tour en juin 1981, puis en mars 1986. Il se retire ensuite dans sa maison de Toul pour écrire divers ouvrages, portant notamment sur sa carrière militaire. Quelques jours avant sa mort, il déclare avec humour et dérision : « Je suis le dernier des cons glorieux[3]. » Il décède à son domicile le 18 juin 2010, à l'âge de 94 ans. Les honneurs militaires lui sont rendus dans la cour d'honneur des Invalides par le Premier ministre François Fillon. En France, plusieurs avenues, places et rues portent son nom.

---

1. Entretiens de l'auteur avec le colonel André Jolit en mai 2015.

2. Archives militaires françaises, Vincennes.

3. Citation relevée par l'hebdomadaire *Marianne*.

6.
Le SDECE, l’OAS et les barbouzes

Le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), véritable service secret français, s’active contre l’OAS et le FLN. Fondé par décret le 28 décembre 1945, avec l’accord du général de Gaulle, alors chef du gouvernement, le SDECE est, sous la IVe République, subordonné au président du Conseil. Avec l’instauration de la Ve République et jusqu’en 1962, il est utilisé par le Premier ministre Michel Debré et se montre efficace durant la guerre d’Algérie. En 1958, le SDECE est placé sous le commandement du général d’armée Paul Grossin.

C’est alors que débute la troublante histoire des « barbouzes » en octobre 1961. L’avocat Pierre Lemarchand, ancien résistant et ancien partisan de l’Algérie française, mais gaulliste inconditionnel, réunit dans son appartement parisien, rue François-Miron, un véritable conseil de guerre : Roger Frey, ministre de l’Intérieur, Alexandre Sanguinetti, son fidèle collaborateur, et Lucien Bitterlin, responsable de la fédération algérienne du Mouvement pour la coopération (MPC). Cette réunion doit permettre la constitution d’une police secrète auxiliaire, opposant à l’OAS un contre-terrorisme aussi violent.

Sanguinetti, cerveau du plan anti-OAS, est un baroudeur tonitruant. Militant d’extrême droite dans sa jeunesse, ancien combattant des commandos

d’Afrique durant la Seconde Guerre mondiale, gravement blessé lors des combats de l’île d’Elbe en juin 1944, comploteur sous la IVe République, partisan acharné de l’Algérie française jusqu’en 1958, mais également gaulliste inconditionnel, il est alors miraculeusement aspiré vers les substantiels avantages du nouveau pouvoir. Il devient le plus acharné à combattre ses anciens amis.

À Alger, le délégué général Jean Morin souffre le martyre. Sa police est noyautée par l’OAS, qui ne semble rien ignorer des ordres qui y sont pris. Le commissaire Grassien, après avoir remporté quelques succès contre les activistes de l’OAS, sent que de chasseur il va devenir gibier. Il demande le retour en France de sa brigade. Il obtient tardivement gain de cause. Son adjoint, le commissaire Joubert, est assassiné le 9 novembre 1961, le jour même du rapatriement !

La mission Grassien révèle de manière irréfutable que la Sûreté d’Alger est entièrement infiltrée par les partisans du général Salan. L’équipe de gaullistes qui dirige le ministère de l’Intérieur depuis le putsch estime que les moyens classiques ne suffisent plus.

Sur ce point, ils sont en désaccord complet avec Constantin Melnik, chargé des affaires de sécurité au cabinet du Premier ministre Michel Debré, particulièrement de la lutte contre l’OAS, comme il me l’a raconté lors d’un entretien privé en avril 1992 :

Dès mon arrivée à Matignon, des demi-solde du « gaullisme », anciens costauds du « service d'ordre » gaulliste qui s'étaient allègrement colletés avec les communistes à coups de barres de fer lors de meetings politiques, assiégèrent mon bureau, roulant les épaules, jouant des muscles, mais laissant dans leur sillage tout ce que j'apprenais sur leurs éventuelles condamnations pour rixes, coups et blessures, voire proxénétisme. Ces fiers-à-bras m'impressionnaient moins par leur brutalité que par leur infantilisme et je n'avais, d'ailleurs, rien à confier à leur « Service d'action civique ».

Ma position ne changea pas après l'apparition de l'OAS. Comment, voyants et peu subtils, comme ils l'étaient, auraient-ils pu – même flanqués de Vietnamiens surgis on ne sait d'où et encore plus repérables – obtenir dans la bouillonnante Alger des renseignements sur la rébellion militaire ou pied-noir ? En revanche, les excès de ces êtres simples et tout d'une pièce face à une population hostile à leur idole étaient prévisibles.

D'autres en jugèrent autrement et, un soir, afin de désamorcer mon hostilité, une rencontre fut organisée en terrain « neutre », dans l'appartement d'un ami commun, avec l'un des responsables de ceux qui s'accolaient eux-mêmes la combien détestable appellation de « barbouzes ». Je fis ainsi la connaissance de Dominique Ponchardier, célèbre « gorille » que le Général allait nommer, plus tard et bien curieusement, ambassadeur.

Je confirmai mon opposition irréductible à toute rupture de la légalité, à toute volonté de se substituer aux procédures et services officiels. Après deux heures d'une discussion envenimée, mais à laquelle je m'efforçai de garder un ton de politesse distante et glacée, je me dirigeai vers la porte.

Alors Ponchardier, bondissant sur ses pieds, exhiba un pistolet d'un volume invraisemblable. Se collant dans les doubles rideaux d'une

> fenêtre ouverte sur la rue parisienne déserte et paisible, il proclama, superbe :
>
> — Passe devant. Je te couvre[1] !

Mission C comme Choc ! C’est le nom que Roger Frey et Alexandre Sanguinetti ont donné au plan visant à décapiter l’OAS. L’opération, préparée avec minutie, repose tout d’abord sur l’envoi en Algérie de 200 fonctionnaires de police, aux ordres de Michel Hacq, directeur central de la police judiciaire et ancien résistant du réseau Ajax. Nommé le 26 novembre 1961 à la tête de Mission C, Hacq s’envole pour Alger, mais pour peu de temps… En fait, c’est de Paris qu’il dirigera les opérations, en liaison avec les autres services et le cabinet du Premier ministre, dont Melnik sert d’interlocuteur, et celui du ministère de l’Intérieur, avec Sanguinetti en première ligne. Les policiers de la Mission C se retranchent à l’école de police d’Hussein Dey, sous la protection de la gendarmerie mobile.

A côté de cette mission de police classique, les « barbouzes », auxiliaires occasionnels de coups durs, se chargent de mener des opérations secrètes contre l’OAS, à savoir des attentats à l’explosif et des éliminations physiques ciblées.

L’arrivée massive des barbouzes ne passe pas inaperçue à Alger. Surtout dans une ville où la population est à 90 % favorable au général Salan. Dès le 2 décembre 1961, *France-Soir* titre en première page : « Les barbouzes arrivent. » Pour la discrétion, c’est raté…

Dès le 20 novembre 1961, les barbouzes passent à l’action, plastiquant des cafés réputés proches de l’OAS. Pierre Lecerf parvient à s’infiltrer dans l’OAS et identifie plusieurs membres des commandos Delta.

Bien entendu, avec de tels « fiers-à-bras », les bavures ne manquent pas. Trois ingénieurs de la SN-Repal, société exploitant les champs pétrolifères d'Hassi Messaoud, sont injustement soupçonnés de travailler pour l'OAS. Leur enlèvement déclenche une grève générale sur le chantier pétrolier et déchaîne la colère du gouvernement français. L'OAS décide de passer à l'action, avec ses commandos, contre les « barbouzes ». Le 29 janvier 1962, la villa Andréa, à El Biar, siège des « barbouzes », est réduite en fumée par une énorme explosion. La police retrouvera dans les décombres 19 cadavres calcinés.Parmi les rares survivants, on compte trois prisonniers supposés membres de l'OAS, qui avaient été torturés. Pour compenser ses pertes, Bitterlin reçoit du renfort, dont un truand célèbre, Christian David, futur assassin du commissaire Galibert. Quelques « durs » du milieu marseillais apportent également leurs concours. Menacés d'élimination aussi bien par l'OAS que par leurs propres employeurs, les barbouzes vont multiplier les exécutions, les plasticages et les bavures, comme l'assassinat de l'ingénieur Camille Petitjean, soupçonné à tort d'être membre de l'OAS. Avant d'être retrouvé découpé en morceaux dans un sac, dans un terrain vague entre Orléansville et Charon, Petitjean est affreusement torturé : « Il est attaché à une chaise. Sur son front de l'acide coule goutte à goutte d'une boîte de conserve suspendue au-dessus de sa tête […]. L'acide coule, creusant d'atroces rigoles[2]. » Les barbouzes prennent pour bastion l'hôtel Radjah, que leur loue un proche du FLN, le bachaga Bouabdellah. Mais ils ne sont plus que des assiégés.

Roger Frey décide de les rapatrier le 7 mars 1962. Il faut attendre 1966, à la suite du scandale de l'affaire Ben Barka, pour que le général de Gaulle reconnaisse l'existence de « barbouzes » et de leur travail en lien étroit avec la police, la Sécurité militaire et le SDECE.

*

Sous le nom trompeur de la Main rouge, une organisation fantomatique que la presse croit menée par des partisans de l’Algérie française, le général Paul Grossin, patron du SDECE, et le colonel Robert Roussillat, chef du Service action, organisent des assassinats ponctuels d’indépendantistes algériens et de sympathisants occidentaux du FLN installés eu Europe. Durant la seule année 1960, 135 personnes sont tuées par la Main rouge en Allemagne de l’Ouest, en Suisse, en Belgique, en Italie et aux Pays-Bas. Les agents chargés de ces missions spéciales, instruits par les officiers Zahm et Lehmann au centre de Cercottes, dans le Loiret, comptent parmi eux de nombreux anciens résistants et combattants de la France libre. Ces opérations nécessitent un armement spécial, comme la célèbre sarbacane dotée d’une fléchette empoisonnée, les stylos-pistolets mis au point par l’ingénieur polytechnicien Lucien Deruelle, inventeur du prestigieux pistolet-mitrailleur MAT 49, équipant en quantité l’armée française, dont les unités d’élite. Le capitaine Jeannou Lacaze, futur chef d’état-major des armées sous François Mitterrand, participe à ces missions, de même que Jacques Foccart, le conseiller occulte du général de Gaulle.

> Pour ce type d’opération, me raconte P. B., un ancien agent du Service action ayant combattu durant la Seconde Guerre mondiale au sein du BCRA (services secrets de la France libre), il faut compter sur des dizaines d’opérateurs, chargés d’assurer la reconnaissance, le renseignement, la logistique, la location d’appartements, le transport des agents. Après l’assassinat de l’étudiant indépendantiste algérien Akli Aïssiou à Bruxelles le 9 mars 1960, le professeur belge Georges Laperches est tué le 25 mars par un paquet piégé. Le même jour, un autre universitaire belge, Pierre Le Grève, échappe de peu à la mort de la même manière. Alors que le SDECE est supposé ne pas opérer sur le sol français, je peux vous affirmer que les chefs de la Main rouge, à savoir le Service action, ont décidé l’élimination physique de membres du collectif des avocats du FLN à Paris. C’est ainsi que le 23 mai 1959, maître Amokrane Ould Aoudia, rattaché au barreau de la capitale, est tué de deux balles de pistolet automatique, rue Saint-Marc, à Paris [3].

Des actions secrètes sont menées contre l’approvi- sionnement en armes des combattants indépendantistes algériens. Paul Zigmant, ancien résistant du mouvement Combat, dirige durant la guerre d’Algérie la section Trafic d’armes, dépendante du service 4 (contre-espionnage) du SDECE :

On devait, me raconte-t-il, rassembler les informations reçues par nos services, afin d'identifier les circuits et les navires approvisionnant en armes le FLN, de manière à les faire arraisonner par la Marine nationale. On avait localisé les sociétés spécialisées dans le « commerce » clandestin des armes, les noms des trafiquants, leurs principaux intermédiaires, les mécanismes bancaires, les filières, etc. Certains navires armant le FLN ont été sabotés. Des trafiquants et leurs commanditaires ont été abattus par nos agents du Service action. Notre interlocuteur privilégié était la Marine française, qui a très souvent intercepté les navires transportant des armes et des équipements pour le FLN. C'est ainsi que l'*Athos*, ancien dragueur de mines anglais parti du Liban, battant pavillon soudanais et devant débarquer 70 tonnes d'armes pour équiper 3 000 combattants indépendantistes algériens, fut intercepté par notre flotte au large de Ghazaouet. Notre espion à bord, Joseph Casquet, a joué un rôle remarquable dans ce succès. On fait également arraisonner le *Slovenja*, en provenance de Yougoslavie, chargé de 6 800 armes[4].

---

1. Entretiens de l'auteur avec Constantin Melnik en avril 1992.

2. Archives nationales, Paris.

3. Entretiens de l'auteur avec P. B. en mars 1995.

4. Entretiens de l'auteur avec Paul Zigmant en juin 1995.

7.
L’enlèvement du colonel Argoud

L’enlèvement du colonel Antoine Argoud ressemble à lui seul à un film d’espionnage. Né le 26 juin 1914 à Darney, dans les Vosges, il sort de l’École polytechnique en 1934 et entre comme officier d’active dans l’armée blindée. Durant la Seconde Guerre mondiale, il participe à la campagne de Tunisie en 1942-1943, où il est blessé. En 1944-1945, le capitaine Argoud commande le 2e escadron de reconnaissance du 3e régiment de chasseurs d’Afrique, au sein de la 1re division blindée, avec lequel il combat avec courage dans les Vosges, en Alsace, puis en Allemagne. Après la guerre, il enrichit sa formation militaire à l’École de guerre de Saumur, puis entre à l’état-major du général de Lattre de Tassigny, dont il est le conseiller technique pendant trois ans. En 1954, il forme la brigade Javelot au sein de la 7e division blindée. En 1956, envoyé en Algérie, il prend le commandement du 3e régiment de chasseurs d’Afrique. Il est ensuite chef d’état-major du corps d’armée d’Alger. Le 22 avril 1961, il se solidarise avec les officiers du putsch des généraux, puis se réfugie en Espagne. Interné aux îles Canaries, il s’évade quelques mois plus tard et rejoint la Belgique. En mai 1962, il devient l’un des chefs de l’OAS en métropole.

Au début de l’année 1963, le colonel Argoud est activement recherché dans toute l’Europe. La police belge découvre des archives de l’OAS qui sont transmises aux renseignements généraux français. Les services secrets

ouest-allemands, favorables à l'indépendance de l'Algérie, fournissent également de précieux renseignements à leurs collègues français.

Le 22 avril 1963, Argoud est arrêté à Munich par la police allemande et livré ensuite à des agents gaullistes, ou supposés tels.

L'un d'entre eux est un officier de la Sécurité militaire (SM), l'autre serait un truand notoire, Georges Boucheseiche, qui a fait ses premières armes au service de la Gestapo, sous l'Occupation. Ce qui ne l'empêche pas d'être l'ami de Jo Attia, autre truand, mais ancien résistant… On saura par la suite que Boucheseiche n'a jamais participé à cet enlèvement.

Sur un parking de l'autoroute, changement de véhicule. Argoud et ses ravisseurs se trouvent maintenant sous la protection des plaques militaires françaises en Allemagne ! La frontière française est franchie à Kehl. La voiture, roulant à petite vitesse, arrive à Paris dans l'après-midi du mardi 26. À 16 h 30, le téléphone sonne dans le bureau du commissaire Bouvier, quai des Orfèvres : « Vous avez un client de poids dans une estafette, square de l'Archevêché. Faites vite ! » L'interlocuteur anonyme du commissaire est un caïd de la pègre, Jo Attia, vieux complice des services spéciaux, spécialement sorti de la prison de Fresnes pour organiser et superviser l'enlèvement… Emprisonné jusqu'en 1968, Antoine Argoud s'installe ensuite à Darney, où il écrit ses souvenirs, puis devient graphologue. Il décède le 10 juin 2004 à Épinal.

8.
L’arrestation du général Salan

L’arrestation du général Raoul Salan, chef historique de l’OAS, est tout aussi rocambolesque. Né le 10 juin 1899 à Roquecourbe, dans le Tarn, il s’engage dans l’armée en 1917, est admis à Saint-Cyr et en sort aspirant en juillet 1918. Au sein du 5e régiment d’infanterie coloniale (RIC), il combat avec bravoure à Verdun. En mai-juin 1940, il lutte également avec courage sur la Somme, au sein du 44e régiment d’infanterie coloniale mixte sénégalais (RICMS). En 1943, il est affecté à Alger au Deuxième Bureau de l’armée, spécialisé dans le renseignement. Au sein de la 9e division d’infanterie coloniale, il commande le 6e régiment de tirailleurs sénégalais durant le débarquement de Provence et la bataille de Toulon en août-septembre 1944. Il se distingue dans les Vosges et en Alsace durant l’hiver 1944-1945. Promu général de brigade à 45 ans, le 25 décembre 1944, il prend le commandement de la 14e division d’infanterie en février 1945 et termine la guerre victorieusement en Allemagne. Officier remarqué en Indochine en 1953 et en Algérie en 1956, il est mis à la retraite en 1960. Il décide de s’installer à Alger. Finalement expulsé d’Algérie, il fonde à Madrid l’OAS avec Pierre Lagaillarde et Jean-Jacques Susini.Il rejoint Alger au cours du putsch en avril 1961, puis devient le commandant supérieur de l’OAS.

« En fait, Salan, écrit Jean Ferrandi, a cru qu’entre le maintien d’un statu quo périmé et la remise brutale de l’Algérie entre les mains du FLN, il

existait une gamme de solutions intermédiaires, susceptibles d'assurer à la fois la coexistence harmonieuse des deux communautés, le maintien de la présence française et la satisfaction des revendications essentielles de la population musulmane[1]. »

Entré dans la clandestinité la plus totale, Salan est trahi par l'adjudant-chef Jean-Marie Lavanceau qui le fait arrêter le 20 avril 1962 à Alger. Le général et Mme Salan occupent un appartement au dernier étage, 23 rue des Fontaines. Salan est bien là. Lavanceau considère, stupéfait, l'ancien commandant en chef de l'OAS. Ses cheveux teints et son épaisse moustache noire l'ont complètement transformé. Lavanceau, qui n'a pas grand-chose à dire, tente cependant de retenir Salan en lui faisant miroiter un plan pouvant sauver l'Algérie française. Il s'y prend mal. Salan flaire le danger. Quand Salan se lève, un peu déçu, il aperçoit des gendarmes dans le hall de l'immeuble. Lavanceau bondit en criant : « Entrez le prendre, il est là ! » Ne connaissant pas le lieu du rendez-vous, Lavanceau s'était simplement fait suivre par une voiture radio de la police. Lavanceau est mort le 30 mars 1989, dans son lit. Condamné à la détention criminelle à perpétuité le 23 mai 1962, le général Salan est finalement libéré le 15 juin 1968, puis décède au Val-de-Grâce le 3 juillet 1984.

---

1. Jean FERRANDI, *600 jours avec Salan et l'OAS*, Fayard, 1969.

9.
Roger Trinquier, théoricien de « la guerre subversive »

Né le 20 mars 1908 à La Beaume, dans les Hautes-Alpes, au sein d'une famille de paysans, Roger Trinquier accomplit sa scolarité à l'école de son village et obtient son certificat d'études en 1920. Il entre à l'école normale d'Aix-en-Provence en 1925 et effectue en 1928 son service militaire, au sein d'un régiment de tirailleurs sénégalais à Fréjus, dans le Var. Il s'engage ensuite dans l'armée, intègre l'École militaire d'infanterie et de chars de combat de Saint-Maixent, d'où il sort sous-lieutenant en 1933. Affecté à Toulon au 4e régiment de tirailleurs sénégalais (RTS), il embarque en mai 1934 à destination de l'Indochine, prenant ensuite le commandement du poste militaire Chi Ma, à la frontière de la Chine.

En janvier 1940, il se trouve en Chine, dans la concession française de Chang-Haï, où un bataillon d'infanterie coloniale maintient la présence française, malgré l'occupation de la région par les troupes japonaises. Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, promu au grade de capitaine, il participe à la reconquête de l'Indochine au sein du groupement parachutiste Ponchardier.

En juillet 1946, le capitaine Roger Trinquier est envoyé à Tarbes, en tant qu'adjoint du commandant Dupuis, afin de former le 2e bataillon colonial de commandos parachutistes (BCCP), qui est ensuite engagé en Indochine de

1947 à 1949, dans des opérations de contre-guérilla. Promu commandant en 1951, il prend, pour le compte du SDECE, la tête du Service action du Tonkin et participe ensuite à des opérations en Corée avec la CIA. En mai 1953, il dirige le Service action en Indochine ainsi que le groupement mixte de commandos aéroportés, qui organise des maquis sur les arrières de l'ennemi communiste. En janvier 1955, promu lieutenant-colonel, il est affecté à Paris à l'état-major du général Jean Gilles, commandant des troupes aéroportées.

En août 1956, le lieutenant-colonel Roger Trinquier rejoint l'Algérie, en tant qu'adjoint du général Massu, commandant de la 10e division parachutiste, durant la bataille d'Alger. Il organise la protection des installations civiles et participe activement au démantèlement des réseaux terroristes du FLN. De retour en métropole, il commande la base école des troupes aéroportées de Pau de juin 1957 à février 1958, puis remplace le colonel Bigeard à la tête du 3e régiment de parachutistes coloniaux, engagé en Algérie. Dans le sud de la Kabylie, il capture le commandant Azzedine, chef actif du FLN puis, en 1959, participe aux opérations du plan Challe en Oranie. Il prend ensuite, en juillet 1959, le commandement du secteur d'El Milia, dans le Constantinois. Favorable au maintien de l'Algérie française, il est muté en décembre 1960 à l'état-major de la subdivision de Nice. Il participe à des opérations commandos et secrètes au Katanga, en Afrique, en faveur de la France.

Revenu en métropole, le colonel Roger Trinquier se consacre à la rédaction d'ouvrages, inspirés de son expérience militaire, faisant de lui l'un des théoriciens de « la guerre subversive » et de la contre-guérilla. Son œuvre est étudiée dans les écoles de guerre de la planète entière, dont les établissements militaires des États-Unis et de Grande-Bretagne. Son livre *La Guerre moderne* (La Table Ronde, 1961) est considéré comme l'un des meilleurs manuels de la guerre contre-insurrectionnelle, soulignant

l'importance du renseignement, de la guerre psychologique et du volet politique des opérations militaires. Il est régulièrement cité par les officiers des armées américaines et britanniques, ainsi que par les agents de la CIA.

Commandeur de la Légion d'honneur, titulaire de 14 citations dont 10 à l'ordre de l'armée, Roger Trinquier participe à la création de l'Union nationale des parachutistes, avec le colonel Buchoud. Il décède de manière accidentelle le 11 janvier 1986, à Vence[1].

---

1. Roger TRINQUIER, *Guerre, subversion, révolution*, Robert Laffont, 1968 ; *Le Temps perdu*, Albin Michel, 1978 ; *La Guerre*, Albin Michel, 1980.

10.
Pierre Lagaillarde, Ahmed Djebbour et les souvenirs de mon père

Pierre Lagaillarde voit le jour à Courbevoie le 15 mai 1931. Ses parents, tous deux avocats, s'installent en Algérie dès 1932. Lui-même effectue des études de droit à l'université d'Alger, puis exerce le métier d'avocat à la cour de Blida. Il accomplit son service militaire, puis est rendu à la vie civile en 1957 avec le grade de sous-lieutenant parachutiste de réserve. Il prend la même année la présidence de l'Association générale des étudiants d'Algérie.

Le 13 mai 1958, il participe activement au putsch militaire d'Alger, favorable à l'Algérie française, avec la complicité de Jacques Roseau et de Robert Martel, également cadres dans l'armée française. Au volant d'un camion GMC des parachutistes, il enfonce la grille d'accès au bâtiment du gouverneur général de l'Algérie, permettant ainsi à l'insurrection populaire de pénétrer à l'intérieur du bâtiment. Le gouverneur, Robert Lacoste, se trouve à ce moment-là à Paris. Les pièces sont mises à sac. À la suite de la prise temporaire du commandement civil et militaire en Algérie par le général Massu, Pierre Lagaillarde devient membre du Comité de salut public d'Alger, présidé par le général Salan.

Lagaillarde serait alors partisan d’un régime autoritaire et corporatiste identique à celui de Salazar au Portugal. D’après le *Time Magazine* du 8 février 1960, Pierre Lagaillarde, alors âgé de 28 ans, aurait déclaré : « Je suis peut-être un fasciste, mais je ne suis pas un réactionnaire. Mon arrière-grand-père était sur les barricades en 1851 à Paris. Je suis un authentique révolutionnaire. »

En novembre 1958, Lagaillarde est élu député dans la 1re circonscription d’Alger. Il exerce son mandat du 30 novembre 1958 au 5 mai 1961. En janvier 1960, il s’oppose avec vigueur à la proposition d’autodétermination du général Charles de Gaulle, favorable à l’indépendance de l’Algérie. Pour lui, c’est une trahison. À la suite du rappel du général Massu à Paris, il prend la tête, avec Guy Forzy et Joseph Ortiz, d’un mouvement insurrectionnel à Alger, connu sous le nom de la « semaine des barricades ». Arrêté le 1er février 1960, il est envoyé en métropole et enfermé à la prison de la Santé, à Paris, son immunité parlementaire lui ayant été retirée.

Le procès des barricades débute en novembre 1960. Bénéficiant d’une liberté temporaire sur parole, le temps du procès, Pierre Lagaillarde en profite pour se réfugier à Madrid, en Espagne, où le général Franco dirige le pays. Il y retrouve le général Raoul Salan et Jean-Jacques Susini. Ensemble, ils fondent l’Organisation armée secrète (OAS) en février 1961.

Condamné par contumace, en mars 1961, à dix ans de réclusion criminelle, il est également déchu de son mandat de député en mai. À Alicante, en Espagne, il s’occupe de l’économat, puis de la surveillance du lycée français de la ville en 1966, tandis que son épouse occupe un poste de professeur. Bénéficiant de la loi d’amnistie en 1968, il revient en France et s’installe à Auch, dans le département du Gers, où il reprend son activité d’avocat, devenant premier bâtonnier de la ville en 1975. Il décède le 17 août 2014, à l’âge de 83 ans.

Durant les événements de la guerre d'Algérie, mon père, Alain Lormier, a bien connu, à Paris, Pierre Lagaillarde. Mon père, jeune étudiant dans une école d'ingénieurs, militait pour l'Algérie française :

> Pierre Lagaillarde m'a souvent aidé financièrement alors que mon père, Lucien Lormier, également ingénieur, se trouvait en Tunisie, où il occupait un poste important dans diverses sociétés. J'ai rendu quelques services à ce chef historique de l'OAS, en apportant notamment des messages à ses partisans présents à Paris. Je me souviens une fois de m'être rendu dans un petit appartement parisien, où j'ai découvert une dizaine d'hommes armés de pistolets-mitrailleurs ! Je me suis rendu compte des risques encourus si je m'étais fait arrêter par la police. Une fois, avec des amis partisans de l'Algérie française, nous nous sommes rendus à un meeting, où Charles Hernu, socialiste, essaya de parler, mais reçut en pleine figure une carafe. Une bagarre générale a ensuite éclaté. J'ai juste eu le temps de me sauver avant l'arrivée de la police. Les jeunes étudiants qui participèrent à cette action virent leurs sursis retirés et partirent comme simples soldats en Algérie ! M'étant échappé à temps, j'ai évité cette sanction. À la rôtisserie du Panthéon, on retrouvait de nombreuses figures partisanes de l'Algérie française, comme Jean-Marie Le Pen. Il régnait une atmosphère de grande violence, avec de nombreux attentats dans la capitale. Les policiers étaient sur les dents. Pierre Lagaillarde a été avec moi d'une attention touchante et bienveillante. Avec mon ami Claude Fougeron, étudiant et futur ingénieur comme moi, et ma femme, Colette, nous avons vécu des moments intenses[1].

Durant cette période, mon père fait la connaissance à Paris d'Ahmed Djebbour, né le 24 juillet 1931 à Ténès, en Algérie. Proche de Jean-Marie Le Pen, il est blessé à Paris le 26 juillet 1958, lors d'un attentat du FLN.

« Il fut député d'Alger de 1958 à 1962, raconte mon père. Il échappa à plusieurs attentats et a toujours considéré que le FLN n'était pas le parti qu'il fallait à l'Algérie[2]. »

Ahmed Djebbour s'élève contre le couvre-feu visant les Africains du Nord en octobre 1961, par solidarité avec les travailleurs et non avec le FLN, considérant que cette décision est « une mesure discriminatoire ». Choqué par la violence policière et son caractère raciste lors de la manifestation du 17 octobre 1961, il fait partie d'une commission d'enquête. Après l'indépendance de l'Algérie, il dénonce le sort réservé aux harkis, massacrés par le FLN et abandonnés par la France. Il fonde le Front national des rapatriés français de confession islamique, association nationale dont il occupe le poste de président jusqu'en 1974. Sa fille, Soraya Djebbour, est la première femme musulmane élue au conseil régional d'Île- de-France, en 1986, sous l'étiquette Front national. Ma mère, Colette Lormier, se souvient de l'avoir gardée lorsqu'elle était enfant. Ahmed Djebbour est décédé le 27 juin 2011, à Paris. Ma mère, humaniste chrétienne, s'est engagée toute sa vie en faveur des pauvres, des handicapés et des enfants. Directrice de colonies de vacances, de plusieurs centres aérés, responsable du Secours populaire à Bordeaux et des Handicapés de France, elle a toujours œuvré avec bienveillance autour d'elle. Mon père accomplit une brillante carrière d'ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), dans le secteur militaire, en Gironde. Il est décédé le 25 mai 2021. Ce fut un père d'une grande bonté. Il ne lira pas hélas cet ouvrage d'une période ayant tant marqué sa jeunesse.

---

1. Entretiens de l'auteur avec Alain Lormier en juin 2019.

2. *Ibid.*

11.
Joseph Katz, général controversé

Né le 1er janvier 1907 de parents inconnus, Joseph Katz est trouvé sous le porche d’une église et confié à l’Assistance publique, qui décide de le placer chez un couple de paysans du département de l’Allier. Il obtient son certificat d’études et devient trois ans plus tard domestique de ferme au château de Veauce. Il entre ensuite à l’école d’horticulture de Villepreux, où il renonce assez vite, gagne Paris pour travailler comme maçon, tout en adhérant à la CGT.

En 1927, il accomplit son service militaire au 153e régiment d’infanterie à Sarrebruck, où il intègre le peloton des élèves caporaux, malgré de grosses difficultés en lecture et en orthographe. Promu sergent l’année suivante, il décide de rester dans l’armée et prépare le concours d’entrée de l’École nationale des sous-officiers de Saint-Maixent. Reçu en 1931, il y fait la connaissance du futur philosophe Jean Beaufret, qui y effectue son service militaire comme sous-lieutenant et qui l’aide à se présenter au baccalauréat, puis à préparer une licence d’allemand.

Promu lieutenant, Joseph Katz participe à la campagne de mai-juin 1940, où il est blessé à la bataille d’Abbeville et promu au grade de capitaine. En 1942, rendu à la vie civile, il rejoint la Résistance dans l’Allier au sein d’un réseau de renseignement, puis sert dans un bataillon FFI de ce département,

en liaison avec les maquis de l’Auvergne. Affecté en Allemagne après la Libération, il suit les cours de l’École de guerre de 1948 à 1950.

Nommé colonel, il est envoyé à Bou Saâda, en Algérie, en août 1956. En octobre, il prend le commandement du Sud algérois puis, en avril 1957, celui du secteur de Laghouat-Ghardaïa, où ses succès militaires contre le FLN lui valent trois citations et la cravate de commandeur de la Légion d’honneur. Promu général de brigade en avril 1958, il se rallie en mai au mouvement d’Alger, en faveur de l’Algérie française et du retour au pouvoir du général de Gaulle. Rappelé en métropole, il commande le groupement de subdivisions de Rennes puis, en 1959, celui de Perpignan. En avril 1961, il condamne publiquement le putsch des généraux en Algérie. Sa fidélité au régime gaulliste assure sa promotion au grade de général de division à la fin de l’année.

Le 19 février 1962, le général Joseph Katz prend le commandement du secteur d’Oran, avec la mission d’en finir avec l’OAS, solidement retranchée dans la ville. Ses méthodes controversées lui valent dans la population européenne le surnom de « boucher d’Oran ».

Les massacres d’Oran du 5 juillet 1962 débutent à 11 h 15 et se poursuivent jusqu’à ce que l’armée française décide enfin d’intervenir dans la ville, à 17 heures. Dans l’intervalle, entre 700 à 3 000 Européens (hommes, femmes et enfants) et harkis sont massacrés ou enlevés par des musulmans du FLN et de l’ALN. Les Européens dénoncent un non-respect des accords d’Évian, dont l’article V doit leur accorder la protection de l’armée française.

Le général Katz se défend en rappelant les ordres du mois de juin 1962 de sa hiérarchie, militaire et politique, de ne pas faire intervenir l’armée. Il estime son amertume de devoir « porter le chapeau » :

> Aujourd'hui encore, je suis accusé d'avoir empêché mes unités d'intervenir dans cette malheureuse affaire. Pas plus qu'après le 5 juillet 1962, Paris n'a jamais fait une mise au point pour rétablir la vérité… Je m'attendais à ce que Pierre Messmer, ministre des Armées, apporte un démenti à ces accusations dénuées de tout fondement. Il n'en fut rien… J'ai trouvé les raisons du silence du ministre des Armées dans l'ouvrage d'Alain Peyrefitte : *C'était de Gaulle*, où il rapporte ce qu'avait déclaré le Général avec une sombre détermination au conseil des ministres du 24 mai 1962 : « La France ne doit avoir aucune responsabilité dans le maintien de l'ordre après l'autodétermination. Elle aura le devoir d'assister les autorités algériennes, mais ce sera de l'assistance technique. Si les gens s'entre-massacrent, ce sera l'affaire des autorités algériennes[1]. » Voilà pourquoi aucun démenti ne fut fait en juillet 1962, car il aurait mis en cause le Général et son gouvernement[2].

Disposant pourtant de 18 000 hommes sous ses ordres le 5 juillet 1962, le général Katz décide de ne pas intervenir durant plusieurs heures, pendant que des Européens et des harkis sont lynchés sur les trottoirs, d'autres regroupés dans des centres d'exécution. Au Petit-Lac, sur la route de l'aéroport, la foule assassine sauvagement les captifs.

> La duplicité et les mensonges de Katz, écrit Arnaud Folch, sont directement responsables de l'effrayant bilan de cette journée – la plus sanglante de toute la guerre d'Algérie. Duplicité d'abord. Avant la grande manifestation prévue par le FLN pour célébrer l'indépendance (proclamée deux jours plus tôt, le 3 juillet), des véhicules militaires équipés de haut-parleurs sont envoyés dans les rues pour rassurer la population : « L'armée française vous protège. » Il n'en sera rien. Mensonge, ensuite : alors que les massacres ont commencé à 11 h 20, après le déclenchement d'une fusillade d'origine inconnue, si l'armée n'est pas intervenue avant 17 heures c'est, a expliqué Katz, parce que le téléphone était coupé. Or il était réparé à midi… Résultat : pendant plus de cinq heures et demie, les manifestants et les policiers algériens, armés de mitraillettes, vont se livrer aux pires exactions contre les Européens et les harkis[3].
>
> Le général Joseph Katz est décédé le 6 mars 2001 à Amélie-les-Bains. Sa famille décide de l'inhumer au cimetière de Rosas en Espagne.

---

1. Alain PEYREFITTE, *C'était de Gaulle*, t. I : *La France redevient la France*, Fayard, 1994.

2. Entretiens de l'auteur avec le général Joseph Katz en mai 1995. Lire également Joseph KATZ, *L'Honneur d'un général : Oran, 1962*, L'Harmattan, 1993.

3. Arnaud FOLCH, « Katz, général du déshonneur », dans *Valeurs actuelles*, hors-série n° 21, *Algérie française, les vérités interdites.*

12.
Pierre Sergent : « Je ne regrette rien. »

Pierre Sergent voit le jour le 30 juin 1926 à Sèvres, en Seine-et-Oise (aujourd'hui dans les Hauts-de-Seine). Durant l'été 1939, la famille se trouve en vacances à Bergerac, en Dordogne. Refusant l'armistice de juin 1940, il jure de venger son pays et condamne fermement le statut des Juifs d'octobre 1940 du régime de Vichy. Élève au lycée Henri-IV à Paris, durant l'Occupation, il confectionne et arbore une étoile de papier jaune pour marquer sa solidarité avec un lycéen juif de sa classe. En 1942, avec son frère Jacques, il rejoint la Résistance au sein du Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France, organisation proche du Parti communiste français, en portant et en glissant des journaux et des tracts sous les portes. Durant l'hiver 1943-1944, les deux frères entrent au corps franc Liberté et participent à divers sabotages. Le 7 juin 1944, Pierre quitte la capitale et rejoint un maquis en Sologne, qui harcèle les colonnes allemandes durant tout l'été. Il participe ensuite à la libération de Paris, en août 1944, et se retrouve un jour aux côtés du général Leclerc de Hauteclocque.

En septembre 1944, Pierre Sergent, désirant devenir officier, intègre la classe préparatoire à l'École militaire de Saint-Cyr, au sein du lycée Saint-Louis de Paris. Il s'y lie d'amitié avec Bertrand de Gorostarzu, cousin

d'Hélie Denoix de Saint Marc. Les comportements ignobles de certains « résistants » de la dernière heure, l'épuration sauvage, les femmes tondues et les règlements de compte les plus troubles le scandalisent profondément, lui qui est entré dans la Résistance en pleine Occupation et qui n'a pas attendu que le vent tourne.

Le 18 décembre 1947, il est affecté au 159e bataillon d'infanterie alpine, puis intègre, en juin 1948, le 81e régiment d'infanterie de Montpellier. Il décide ensuite de rejoindre la Légion étrangère. En mai 1950, il incorpore le 1er régiment étranger d'infanterie (REI), implanté à Sidi Bel Abbès, en Algérie. La guerre d'Indochine l'arrache à l'Afrique du Nord, il rejoint le 1er bataillon étranger parachutiste (BEP), à Bach Mai. Il participe à diverses opérations militaires contre les rebelles communistes locaux. Lors d'un combat à Annam, le 10 mai 1953, le lieutenant Sergent est grièvement blessé à la tête de sa section.

C'est à Paris, où je suis évacué, me raconte-t-il, que j'apprends la chute du camp retranché de Diên Biên Phu, le 7 mai 1954. Cet événement suscite en moi tristesse et révolte. Ma convalescence prend fin en octobre 1954. De retour en Algérie, je suis affecté à la 1re compagnie saharienne portée de la Légion étrangère du capitaine Mattei, en décembre 1954. Je prends rapidement conscience que la situation en Algérie va prendre la même tournure qu'en Indochine. Je participe à diverses opérations militaires contre les maquis du FLN, je prends en 1959 le commande- ment de la 1re compagnie du 1er régiment étranger parachutiste (REP), qui s'active sur le terrain dans le cadre du plan Challe, avec les missions Étincelle et Jumelles. Je suis de plus en plus persuadé que le général de Gaulle envisage d'abandonner l'Algérie française. En janvier 1960, le 1er REP est envoyé à Alger. Je prends contact avec deux chefs insurrectionnels, défenseurs de l'Algérie française, à savoir Pierre Lagaillarde et Joseph Ortiz. Le 2 avril 1960, Pierre Messmer, alors ministre des Armées, m'informe du projet d'abandon de l'Algérie par le pouvoir gaulliste. Je suis écœuré par une telle duplicité. On nous demande de gagner la bataille sur le terrain et de perdre la guerre sur le plan politique, avec le risque énorme de livrer les pieds-noirs et les harkis aux tueurs du FLN.

Mon activisme en faveur de l'Algérie française ne passe pas inaperçu. En janvier 1961, je suis envoyé par mesure disciplinaire à l'état-major militaire de Chartres, en métropole, avec interdiction de retourner en Algérie. Je comprends très vite que je fais l'objet d'une surveillance de la part de la Sécurité militaire. Je participe cependant à des réunions secrètes avec des officiers partageant la même volonté que moi de ne pas abandonner l'Algérie au FLN. Je comprends que le général Challe ne sera pas suffisamment ferme avec le général de Gaulle.

Dans la soirée du 19 avril 1961, j'abandonne mon poste militaire en métropole pour rejoindre l'Algérie, le camp de Zéralda, base militaire du

> 1er REP. Je participe activement au putsch contre le pouvoir gaulliste, mais ce baroud d'honneur s'essouffle rapidement. Je rejoins ensuite l'Organisation armée secrète (OAS) et retourne à Paris pour mener la lutte armée contre les fossoyeurs de l'Algérie française, devenant le chef d'état-major de l'OAS-métropole. Au début de l'année 1962, l'OAS lance une offensive contre le Parti communiste français, l'allié le plus puissant du FLN, en multipliant des opérations commandos. En avril 1962, activement recherché par la police gaulliste et condamné à mort par le tribunal militaire de Paris, je trouve refuge en Belgique. Bénéficiant de la loi d'amnistie du 31 juillet 1968, je regagne la France en octobre.
>
> Lors de l'élection présidentielle de 1974, je soutiens la candidature de Valéry Giscard d'Estaing, puis je rejoins le Centre national des indépendants et paysans en 1983. J'adhère au Front national de Jean-Marie Le Pen en 1985 et suis élu député de ce parti lors des élections législatives de mars 1986. Je soutiens en 1990 la guerre en Irak, ce qui me place à l'opposé de la ligne officielle du Front national.
>
> Dès les années 1967-1968, j'entreprends une carrière d'écrivain, en tant qu'auteur de nombreux ouvrages sur la Légion étrangère, l'histoire militaire, sans oublier des récits de mon expérience militaire et de combattant de l'Algérie française, à travers notamment deux livres : *Ma peau au bout de mes idées*, aux éditions de La Table Ronde en 1967 et *Je ne regrette rien*, aux éditions Fayard en 1972[1].

Pierre Sergent décède le 15 septembre 1992, à 66 ans, à Perpignan, des suites d'une longue maladie. Il repose au cimetière de Passy, à Paris.

---

1. Entretiens de l'auteur avec Pierre Sergent en mai 1988 et en mars 1991.

13.
Paul Aussaresses, théoricien de la contre-insurrection

Paul Aussaresses est né le 7 novembre 1918 à Saint-Paul-Cap-de-Joux, dans le Tarn.

En 1941, me raconte-t-il, je suis élève officier à l'École militaire de Saint-Maixent, transférée à Aix- en-Provence après l'invasion allemande de juin 1940, afin de devenir officier dans l'armée d'armistice, forte d'environ 100 000 hommes en zone libre. En novembre 1942, les troupes allemandes occupent la zone sud et l'armée de Vichy doit être dissoute, à la suite du débarquement des Alliés en Afrique du Nord. Par l'intermédiaire d'un réseau d'évasion de la Résistance, je passe en Espagne par les Pyrénées et me retrouve en captivité durant huit mois dans un centre d'internement du régime franquiste. J'arrive ensuite en Afrique du Nord, puis en Angleterre en 1943, où je me porte volontaire pour les services secrets. Je rejoins un commando britannique Jedburgh, afin de suivre un entraînement très poussé, et je suis parachuté dans l'Ariège dans la nuit du 16 au 17 août 1944, où je participe à des embuscades et à des sabotages, aux côtés des maquis locaux, contre les forces allemandes. Je suis ensuite envoyé en Allemagne en 1945, afin également d'accomplir des opérations commandos.

Promu lieutenant, je participe à la création, sous les ordres du colonel Jacques Morlanne, du 11e bataillon parachutiste de choc, le 1er septembre 1946. Cette unité d'élite, spécialisée dans les opérations commandos et le renseignement, devient très vite une référence mondiale. À compter du 1er mai 1947, j'en prends le commandement effectif. Je dois me rendre ensuite en Indochine, au sein du 1er bataillon de parachutistes coloniaux, sous les ordres du lieutenant-colonel Pâris de Bollardière, futur adversaire de la torture !

En 1955, je suis transféré à Philippeville comme officier de renseignement de la 41e demi-brigade. Afin de briser l'insurrection algérienne, je mets en place une cellule d'espionnage, spécialisée dans l'infiltration des réseaux du FLN. C'est ainsi que je suis informé des attentats futurs du FLN et que je parviens à en éviter de nombreux. Mon

unité élimine 134 personnes et en blesse plusieurs centaines, contre seulement deux morts et des dizaines de blessés parmi mes hommes.

En avril 1956, je me trouve dans le camp d'entraînement commando de Salisbury, en Grande-Bretagne, durant un mois, pour préparer l'opération de Suez. En mai, je suis à Bône, en Algérie, dans le but de poursuivre l'entraînement commando visant le canal de Suez. Le 1er juin 1956, je suis victime d'une fracture vertébrale lors d'un exercice, ce qui m'empêche de participer à cette action militaire contre les troupes égyptiennes.

Soigné, je suis ensuite muté à l'état-major du général Massu, commandant de la 10e division parachutiste, dans le cadre de la bataille d'Alger. En février et mars 1957, je procède aux éliminations, maquillées en suicide, des terroristes Larbi Ben M'hidi et Ali Boumendjel. L'assassinat de Maurice Audin, militant de la cause révolutionnaire algérienne, est ordonné par le général Massu et organisé par des paras de mon unité. On l'a tué au couteau pour faire croire à une exécution par les Arabes. Le gouvernement Guy Mollet, sous la présidence de René Coty, a insisté pour que nous liquidions le FLN le plus vite possible. Je soutiens que le gouvernement français s'est adonné à certaines pratiques, comme la torture, pour éviter des nouveaux attentats tuant des civils innocents. J'intègre ensuite, comme officier de renseignement, le 1er régiment de chasseurs parachutistes du colonel Mayer.

Puis, j'enseigne aux États-Unis, à Fort Bragg, quartier des forces spéciales américaines, les méthodes françaises de la guerre de contre-insurrection, étant devenu une des références mondiales. Les militaires américains admirent nos unités parachutistes de renseignement. J'enseigne ensuite à Fort Benning la guerre contre-insurrectionnelle et la guerre psychologique, toujours aux États-Unis. Le 25 novembre 1962, je rédige un rapport sur les techniques de démantèlement des cellules du

FLN à Alger, en utilisant massivement les enlèvements et l'usage de la torture contre les terroristes. Le général américain John Johns admire la qualité de mon enseignement, en reconnaissant l'impact considérable que j'ai eu sur tous les bérets verts des États-Unis partis se battre au Vietnam.

À Fort Bragg, je montre au colonel américain Carl Bernard le brouillon du livre du colonel Roger Trinquier, *La Guerre moderne*, véritable manuel de la guerre contre-insurrectionnelle. Avec le colonel Bernard, je rédige un résumé de ce texte, adressé à Robert Komer, agent de la CIA qui va devenir l'un des principaux conseillers du président des États-Unis, Lyndon Johnson, durant la guerre du Vietnam. D'après le colonel Bernard, c'est à partir de ce texte que Komer a conçu le programme Phoenix, véritable copie de la bataille d'Alger pour les troupes spéciales américaines engagées au Vietnam. La méthode consiste à retourner des prisonniers du FLN en les intégrant dans des commandos, dirigés par des officiers français. Les officiers américains font de même au Vietnam, avec des commandos menés par des agents de la CIA ou par des bérets verts, agissant exactement comme mes escadrons de la mort en Algérie.

Après ma mission spéciale aux États-Unis, je suis promu au grade de colonel, à la tête du 1er régiment de chasseurs parachutistes, en 1966-1968, puis envoyé à la section française de l'état-major de l'OTAN. J'occupe ensuite un poste d'attaché militaire au Brésil, en octobre 1973, devenant le grand ami du général João Baptista de Oliveira Figueiredo, patron du Service national d'intelligence, commandant avec le commissaire Sérgio Fleury les escadrons brésiliens de la mort. Faisant partie du club des officiers parachutistes de la garde présidentielle de ce pays, je donne des cours sur la bataille d'Alger, notamment au centre d'entraînement des forces spéciales brésiliennes, où se trouvent également des militaires chiliens, argentins et vénézuéliens. Ce centre d'instruction de la guerre dans la jungle devient la référence dans toute l'Amérique latine. Le prestige des paras français est à son zénith dans les

divers pays de ce vaste continent, ainsi qu'aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Je suis titulaire de plusieurs brevets parachutistes étrangers et membre du Special Forces Club de Londres, en tant qu'ancien officier des commandos Jedburgh, de même que je suis membre de la garde présidentielle du Brésil.

Le 3 mai 2001, les éditions Perrin font paraître mon livre intitulé *Services spéciaux : Algérie, 1955-1957*. Le même jour, le quotidien *Le Monde* publie des extraits de cet ouvrage, où je reconnais avoir eu recours à la torture et juge cette utilisation légitime contre les terroristes poseurs de bombe. Le lendemain, le président Jacques Chirac se dit « horrifié par mes propos », en voulant ainsi faire croire qu'il ignorait tout de la torture en Algérie ! Il demande que la Légion d'honneur me soit retirée et signe un décret qui me place en position de retraite alors que je suis dans la 2e section des officiers généraux. Je reste l'unique général de l'armée française sanctionné à ce sujet. L'affaire est portée en justice par trois associations, La Ligue des droits de l'homme, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture. Mes éditeurs Olivier Orban et Xavier de Bartillat sont poursuivis pour « apologie de crimes de guerre » et moi-même pour « complicité d'apologie de crimes de guerre ». Après une première condamnation et une seconde en appel, la Cour de cassation rejette le 7 décembre 2004 nos pourvois. Le 2 juin 2005, mes deux éditeurs saisissent la Cour européenne des droits de l'homme qui, le 15 janvier 2009, estime qu'il y a eu violation de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme, au sujet de la liberté d'expression, et condamne la France à verser conjointement aux requérants une forte somme pour dommage matériel. Je fais par ailleurs l'objet de plaintes séparées pour les crimes de torture que j'avais reconnus dans mon livre. Mais les crimes de torture de la guerre d'Algérie ayant été amnistiés, la justice française rejette la demande des

> plaignants. Après mes révélations, je suis victime de menaces de mort et de trois attentats : deux colis piégés et un tir par arme à feu[1].

Paul Aussaresses décède le 3 décembre 2013, à 95 ans, à La Vancelle, dans le Bas-Rhin.

> Six ans après sa mort, survenue en 2013, écrit Arnaud Floch, le mystère plane encore sur les raisons l'ayant poussé à salir en même temps sa mémoire et celle de l'armée française. Besoin d'argent et de reconnaissance, même malsaine, afin de séduire « la femme du monde » dont il est alors éperdument amoureux (Christine Deviers-Joncour, ancienne maîtresse de Roland Dumas, lui-même ex-avocat du FLN, qui l'aurait présenté à sa maison d'édition) ? « Un mythomane avide de notoriété, atteint d'exhibitionnisme sénile », l'a décrit Raymond Muelle, ancien du 11e Choc, qui l'a bien connu. Une certitude : l'ouvrage, qu'il n'a pas écrit lui-même, est truffé d'erreurs avérées de chiffres, de dates, de noms et de lieux relevés par de nombreux historiens. De quoi, pour le moins, faire douter du reste[2]…

---

1. Entretiens de l'auteur avec Paul Aussaresses en mai 2011.

2. Arnaud FOLCH, « Aussaresses, étranges aveux », dans *Valeurs actuelles*, hors-série no 21, *op. cit.*

14.
Messali Hadj, pionnier de l’indépendance algérienne

Messali Hadj est né le 6 mai 1898 à Tlemcen, en Algérie, d’un père cordonnier et d’une mère ayant des origines andalouses. La famille pratique la religion musulmane tout en s’ouvrant à la culture occidentale. À 7 ans, on l’inscrit dans une école primaire française, afin qu’il puisse défendre ses droits devant les autorités algériennes. En 1916, il quitte l’école et accomplit en 1918, durant trois années, son service militaire à Bordeaux. En 1923, il s’installe à Paris, adhère à l’association apolitique Fraternité musulmane et décide de se lancer dans la défense des droits du peuple algérien. En 1925, il adhère au Parti communiste français et devient l’année suivante le président fondateur de l’Étoile nord-africaine (ENA), luttant contre le colonialisme et la présence française au Maroc, en Algérie et en Tunisie. Il assiste à Bruxelles au Congrès pour la lutte anti-impérialiste et pour l’indépendance des peuples opprimés. Dans son discours, il expose son programme politique, réclamant l’égalité des droits avec les Français et, à terme, l’indépendance de l’Algérie.

Le 1er novembre 1934, Messali Hadj est arrêté et incarcéré à la prison de la Santé, à Paris. Libéré par la suite, il entre en clandestinité. Profitant de la victoire du Front populaire en 1936, il tente d’intéresser le gouvernement de Léon Blum à la cause de l’indépendance algérienne. Il est de nouveau arrêté

et emprisonné, puis obtient le statut de détenu politique après une grève de la faim de dix jours. Bien qu'incarcéré, il participe aux élections cantonales d'octobre 1937. Il est élu au conseil général de la capitale, mais l'administration française annule son élection. En 1939, il est contacté en prison par des militants nationalistes algériens pour rallier l'Allemagne hitlérienne, hostile à la présence française en Afrique du Nord. Il refuse le moindre rapprochement avec les nazis. Transféré à la prison militaire d'Alger en 1941, il est condamné à seize ans de travaux forcés et à la confiscation de tous ses biens.

Les 1er et 8 mai 1945, des manifestations en Algérie, qui dégénèrent en tuerie, réclament la libération de Messali Hadj et l'indépendance du pays. Bénéficiant finalement d'une amnistie en 1946, il poursuit son combat indépendantiste. En décembre 1954, il fonde le Mouvement national algérien (MNA), qui entre en concurrence avec le FLN. On assiste alors à des affrontements sanglants entre les maquis « messalistes » et « frontistes », faisant 10 000 morts et 25 000 blessés. Les commandos du FLN et du MNA se livrent un combat cruel qui culmine, le 28 mai 1957, avec le massacre, à Melouza, de 347 villageois soupçonnés d'allégeance au MNA ou à la France. La direction du MNA est décapitée. Le FLN prend le dessus en France et en Algérie. Le 5 juin 1958, Messali se rallie aux propositions du général de Gaulle sur l'autodétermination. En mai 1961, le gouvernement français tente de faire participer Messali aux négociations d'Évian, mais le FLN refuse.

Sa fille Djanina Benkelfat se souvient :

> La révolution se fait sans lui. Pour l’Algérie, c’est une grande chance gâchée. Lorsque mon père est mort, le 3 juin 1974, à Gouvieux, dans l’Oise, je n’ai pas eu le droit de faire paraître, avec mon frère Ali, un avis de décès dans la presse algérienne. Des chefs du FLN l’ont accusé d’être un arabo-islamiste, or mon père fut membre de plusieurs partis communistes, ce qui rejette toute idée de gouvernance fondée sur la religion.[1]

1. Entretiens de l’auteur avec Djanina Benkelfat en octobre 2004.

15.
L’affaire Maurice Audin

En 1955, plusieurs rapports et articles parus dans *Esprit*, *L’Humanité*, *Les Temps modernes* et *France Observateur* condamnent l’usage de la torture par l’armée française. Le 28 mars 1957, le général Pâris de Bollardière demande même à être relevé de ses fonctions et proteste contre de telles méthodes. Il écope de soixante jours de forteresse. La mobilisation d’intellectuels parisiens se multiplie après la disparition de Maurice Audin. Le gouvernement minimise. En mai 2001, le général Aussaresses, âgé de 83 ans, publie son livre *Services spéciaux : Algérie, 1955-1957*. Responsable du renseignement à Alger avec d’autres militaires, il revendique et assume tout : « C’est efficace, la torture, la majorité des gens craquent et parlent. Ensuite, la plupart du temps, on les achevait […]. Est-ce que ça m’a posé des problèmes de conscience ? Je dois dire que non[1]. » Il est poursuivi pour apologie de la torture.

Josette Audin n’a jamais revu son mari, arrêté chez lui, à Alger, en juin 1957. Assassiné à 25 ans, Maurice Audin va devenir plus qu’un martyr : le héros de la lutte contre la torture, pour ses partisans, tandis que ses adversaires lui reprochent d’avoir soutenu des terroristes et des tortionnaires du FLN. Qui croire ?

Né le 14 février 1932 à Béja, en Tunisie, dont le père est chef de la brigade de la gendarmerie locale, Maurice Audin devient enfant de troupe en 1943

et intègre en cinquième l'école militaire de Hammam Righa. Admis à l'école militaire d'Autun en 1946, il renonce finalement à une carrière militaire et intègre la classe de mathématiques élémentaires au lycée Gautier, à Alger.

Après avoir obtenu une licence de mathématiques à l'université d'Alger en juin 1953, puis un DES en juillet, il est recruté en février 1954 comme assistant du professeur René de Possel. Il travaille également sa thèse. Il se marie en janvier 1953 avec Josette Sempé, avec laquelle il a trois enfants, Michèle (1954), Louis (1955) et Pierre (1957).

Membre du Parti communiste algérien (PCA) depuis 1951, il fait partie, avec son épouse, de la minorité anticolonialiste des Français d'Algérie, pour qui l'indépendance de l'Algérie est une évidence qui ne se discute pas. Interdit en septembre 1955, le PCA entre dans la clandestinité en relation avec le FLN, qui multiplie la lutte contre la présence française en Algérie par tous les moyens.

En janvier 1957, à la suite de nombreux attentats du FLN massacrant des civils innocents à Alger en divers endroits de la ville, la 10e division parachutiste du général Massu obtient les pouvoirs de police dans cette zone. Elle se livre massivement à des arrestations. Le gouvernement français constate 3 024 disparitions de membres du FLN et de ses présumés alliés en un an, durant l'action entreprise par les parachutistes du général Massu qui, de son côté, annonce « moins d'un millier d'hommes du FLN arrêtés et 300 tués[2] ».

Quelques jours après l'attentat du casino de la Corniche le 3 juin 1957, causant la mort de 8 civils et en blessant 92 autres, Georges Hadjadj, membre du PCA, est arrêté et avoue avoir soigné, au domicile de Maurice Audin, Paul Caballero, un dirigeant communiste favorable au FLN. Pour le général Massu, les liens entre les communistes et le FLN sont avérés.

Le 11 juin 1957, Maurice Audin est arrêté à son domicile par le capitaine Devis, le lieutenant Erulin et plusieurs autres parachutistes du 1er REP, afin d'être envoyé vers une destination inconnue, où il doit être assigné à résidence. Une souricière est ensuite installée dans l'appartement de la famille Audin, entraînant la capture du journaliste Henri Alleg. Le corps de Maurice Audin n'ayant jamais été retrouvé, son acte de décès est finalement établi par un jugement du tribunal de grande instance d'Alger en juin 1963 et validé en France par le tribunal de grande instance de la Seine en mai 1966.

Une fois les militaires français partis de chez elle, Josette Audin court dans tout Alger : au rectorat, à la justice, chez le général Massu. Elle se dit inquiète.

> Josette Audin n'a jamais revu son mari, écrit Agathe Logeart. Henri Alleg, recru de coups, l'a croisé au centre de torture d'El Biar. On lui a montré son ami, défiguré après son passage entre les mains des paras. Il lui a juste dit : « C'est dur, Henri. » Alleg est l'un des derniers à avoir vu Maurice vivant. Ensuite, l'armée a inventé une farce. Elle a dit qu'il s'était évadé au cours d'un transfert. Elle a monté un dossier bidon. Il fallait bien répondre aux questions, de plus en plus pressantes : Maurice Audin était un « Européen », intellectuel de surcroît. Chez Josette Audin, au bout de quelques jours, les paras sont revenus, prétendant guetter d'autres « complices ». En faisant le tour de l'appartement, l'un d'eux a soupiré : « Il était quand même jeune, ce type-là… » « Était »… Si Josette avait encore le moindre espoir, elle a compris tout de suite. Ensuite, Maurice Audin est devenu un symbole. Les comités Audin ont été le fer de lance de la dénonciation de la torture. Henri Alleg a écrit *La Question*, Pierre Vidal-Naquet *L'Affaire Audin*[3].

Dans son ouvrage, Pierre Vidal-Naquet affirme que Maurice Audin est mort lors d'une séance de torture, le 21 juin 1957, assassiné par le lieutenant Charbonnier, officier de renseignement servant sous les ordres du général Massu. Or, dans un entretien accordé au journal *Le Monde*, le 20 novembre 2000, le général Aussaresses contredit cette version, en affirmant que Charbonnier ne se trouvait pas dans le secteur au moment du meurtre. Après la mort de Charbonnier, devenu colonel, son fils donne des précisions dans l'hebdomadaire *Marianne* le 24 juillet 2000, en déclarant notamment que si son père a bien arrêté et interrogé Maurice Audin, il a été ensuite envoyé à l'échelon hiérarchique supérieur, au niveau divisionnaire de la 10e division parachutiste. Maurice Audin, citoyen français, universitaire et membre d'un puissant parti politique, ne pouvait pas être traité comme un simple « fellaga ». C'est là qu'il succombe, vraisemblablement, à la torture. Le lieutenant Charbonnier se laissera calomnier sans rien révéler, par esprit de corps, en couvrant ainsi ses supérieurs. Cette explication est confirmée par une enquête de Jean-Charles Deniau[4].

Le 8 janvier 2014, un document est diffusé dans le « Grand Soir 3 », dans lequel le général Aussaresses (décédé le 3 décembre 2013) déclare au journaliste Jean-Charles Deniau qu'il a donné l'ordre de tuer Maurice Audin. Le 13 septembre 2018, le président Emmanuel Macron reconnaît la responsabilité de l'État français dans la disparition de Maurice Audin, en présence de sa famille, au domicile de Josette Audin, à Bagnolet.

Le communiste Pierre Laurent y voit « une victoire de la vérité et de la justice », se réjouissant que tombe « un mensonge d'État qui durait depuis plusieurs décennies[5] ». De son côté, Marine Le Pen s'insurge : « Maurice Audin a caché des terroristes du FLN qui ont commis des attentats. Macron commet un acte de division, en pensant flatter les communistes[6]. »

Josette Audin a toujours affirmé que son mari « n'a jamais posé de bombes, ni fait dérailler des trains, ni tué des ennemis. Son activité se bornait à la

propagande, à la rédaction de la presse clandestine[7] ».

---

1. Archives militaires françaises, Vincennes.

2. Archives militaires françaises, Vincennes.

3. Agathe LOGEART, « On sonne à la porte. Ce sont les paras… », dans *Le Nouvel Observateur*, numéro spécial n° 2085 du 21 au 27 octobre 2004, *Notre guerre d'Algérie, acteurs et témoins racontent.*

4. Jean-Charles DENIAU, *La Vérité sur la mort de Maurice Audin*, Les Équateurs, 2014.

5. *20 Minutes*, 13 septembre 2018.

6. *Ibid.*

7. Cité par Agathe LOGEART, *op. cit.*

16.
L’affaire Jean Bastien-Thiry

Jean Bastien-Thiry voit le jour le 19 octobre 1927 à Lunéville, au sein d’une famille lorraine de sept enfants de tradition militaire depuis plus de trois siècles, ancrée dans la religion catholique. Élève brillant, il accomplit ses études à Nancy, puis au lycée privé Sainte-Geneviève à Paris. Reçu à l’École polytechnique en 1947, il intègre le corps des ingénieurs militaires de l’air et se spécialise dans les missiles.

Son père, Pierre Bastien-Thiry (1898-1979), lieutenant-colonel d’artillerie, fervent gaulliste et partisan de la France libre, éduque son fils dans l’amour du général de Gaulle. Marié à Geneviève Lamirand en février 1955, Jean Bastien-Thiry aura trois filles : Hélène (1955), Odile (1957) et Agnès (1960-2007). Sa femme épousera Robert Lagane en secondes noces, bien des années après sa mort.

Initialement gaulliste, Jean Bastien-Thiry s’oppose au général de Gaulle en septembre 1959, à la suite de son discours sur l’autodétermination de l’Algérie. Il considère alors que l’ancien chef de la France libre vient de trahir les pieds-noirs et les harkis en les livrant au FLN. Partisan acharné de l’Algérie française, il perçoit l’indépendance de l’Algérie comme le triomphe du communisme : « La politique algérienne du général de Gaulle est un crime contre l’humanité, elle n’est qu’ignominie et déshonneur[1] », dit-il avec conviction.

Sans rallier l'OAS, il organise l'attentat de Pont- sur-Seine du 8 septembre 1961 contre le général de Gaulle, ainsi que de multiples tentatives, déjouées par les services de sécurité. Lors de l'attentat du Petit-Clamart, le 22 août 1962, il prétend n'avoir pas voulu tuer le général de Gaulle, mais le faire arrêter pour qu'il soit jugé. Cependant, durant son procès, les autres prévenus ayant participé à cet attentat prétendent le contraire, rappelant que le véhicule ciblé fut criblé de 14 balles, sur les 180 tirées.

Arrêté le 17 septembre 1962, à son retour d'une mission scientifique en Grande-Bretagne, Jean Bastien-Thiry est inculpé devant la Cour militaire de justice, présidée par le général Roger Gardet. Son procès se déroule du 28 janvier au 4 mars 1963, au fort de Vincennes. Défendu par les avocats Dupuy, Le Corroller, Isorni et Tixier-Vignancour, il veut faire de ce procès celui du général de Gaulle, qu'il accuse de trahison. Il est condamné à mort en tant que commanditaire de tentative d'assassinat du chef de l'État. Les deux tireurs obtiennent la grâce présidentielle, mais le général de Gaulle refuse celle de l'ingénieur militaire, lieutenant-colonel Bastien-Thiry, décision qu'il justifie pour deux raisons : « Bastien-Thiry a fait tirer sur une voiture dans laquelle il savait qu'il y avait ma femme, et mis en danger de mort des innocents, dont trois enfants, qui se trouvaient dans la voiture circulant sur l'autre voie et placée sur la trajectoire des coups de feu[2]. »

D'après Agnès de Marnhac, la fille cadette de Jean Bastien-Thiry, auteure d'un livre émouvant sur son père, les coups de feu de l'attentat du Petit-Clamart devaient uniquement neutraliser le véhicule du général de Gaulle, pour ensuite le capturer et le faire juger pour trahison, par un tribunal clandestin. Les deux tireurs n'auraient pas obéi à son ordre[3].

Le lendemain même de la condamnation à mort de Bastien-Thiry, le banquier Henri Lafond, ancien résistant et conseiller économique du général de Gaulle, est assassiné à son domicile, à Neuilly-sur-Seine, de trois tirs de pistolet automatique par Jean de Brem, qui lui crie avant de tirer :

« De la part de Bastien-Thiry[4] ! » Lafond, bien qu'ancien soutien financier de l'OAS, aurait refusé de témoigner en faveur des accusés de l'attentat du Petit-Clamart.

Jean Bastien-Thiry est fusillé le 11 mars 1963, à 6 h 39, par un peloton d'exécution au fort d'Ivry, suivant le règlement militaire. Il refuse d'avoir les yeux bandés et accepte la mort avec courage.

Le 14 juillet 2018, Jean-Marie Le Pen, lui-même partisan de l'Algérie française, révèle qu'une tentative d'évasion avait été prévue pour Jean Bastien-Thiry : « Tout était prêt, l'hélicoptère loué, les plans mis en place sous la direction d'ailleurs du commissaire Dides, député du nord de Paris […]. On y a renoncé parce que la veille, dans l'après-midi, Bastien-Thiry a fait savoir qu'ayant une grave angine, il ne pourrait pas participer à son évasion. À mon avis, il avait déjà accompli une grande partie de son voyage vers la mort, et vers, peut-être, le statut de martyr de l'Algérie française[5]. »

Son père, bien que grand admirateur du général de Gaulle, ayant renié dans un premier temps son fils pour ses attentats antigaullistes, aurait cependant écrit une lettre au président de la République pour implorer la grâce de son fils, laquelle arriva trop tard à destination : postée le samedi, elle parvint au courrier présidentiel le lundi 11 mars 1963, quelques heures après l'exécution de Jean Bastien-Thiry.

D'après le témoignage du général de Boissieu, gendre du général de Gaulle, Georges Fleury écrit : « Le général de Gaulle n'avait pas trouvé très chevaleresque que le chef de la conjuration se soit contenté de donner le signal du tir sans prendre lui-même part à l'embuscade[6]. » Il lui reprochait également d'avoir mêlé des étrangers hongrois (Gyula Sari, Lajos Marton et Laszlo Varga) « à une affaire qui n'aurait dû intéresser que des Français[7] ».

> De son côté, écrit Claude Jacquemart, Bastien-Thiry s'était senti d'autant plus déterminé à éliminer le Général qu'entre l'attentat de Pont-sur-Seine et celui du Petit-Clamart, la situation algérienne n'avait fait qu'empirer. À son procès, ses défenseurs soutiendront que son intention n'avait nullement été de tuer le général de Gaulle, mais de l'enlever pour pouvoir le juger. Une thèse fragile compte tenu du nombre d'impacts de balles relevés sur la Citroën présidentielle, l'une d'entre elles n'ayant manqué sa cible que de justesse[8].

Au sujet de la condamnation à mort de Bastien-Thiry, le général de Gaulle aurait déclaré : « Les Français ont besoin de martyrs. Celui-là, ils pourront en faire un s'ils le veulent. Il le mérite[9]. »

---

1. Archives militaires françaises, Vincennes.

2. Cité par Jean LACOUTURE, *Charles de Gaulle : Le Souverain, 1959-1970*, t. III, Le Seuil, 2010.

3. Agnès BASTIEN-THIRY, *Mon père, le dernier des fusillés*, Michalon, 2005.

4. Cité par Pierre DEMARET et Christian PLUME, *Objectif de Gaulle*, Robert Laffont, 1973.

5. *Le Parisien*, 14 juillet 2018.

6. Georges FLEURY, *Histoire secrète de l'OAS*, Grasset, 2002.

7. *Ibid.*

8. Claude JACQUEMART, « Bastien-Thiry, le dernier fusillé », dans *Valeurs actuelles*, hors-série n° 21, *op. cit.*

9. Cité par Claude JACQUEMART, art. cit.

17.
Roger Holeindre, un homme d'honneur et de fidélité

Roger Holeindre est né le 21 mars 1929 à Corrano, en Corse, dans un milieu modeste. Il passe son enfance dans les Vosges et en Seine-et-Oise. Scolarisé à l'école communale, puis à la pension Clerbois, à Rosny-sous-Bois, il rejoint à l'âge de 15 ans la Résistance contre l'occupant nazi et s'empare notamment de deux mitrailleuses jumelées allemandes lors d'une action d'éclat. Fervent partisan de l'empire colonial français, il s'engage dans les fusiliers marins et se porte ensuite volontaire pour la guerre d'Indochine, au sein de la 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. Blessé au combat, il est rapatrié en métropole, puis repart pour participer aux dernières opérations militaires.

Après l'Indochine, devenu instructeur de la contre-guérilla, il rejoint le 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine en Algérie. Près de Tébessa, à la tête d'un commando, il infiltre les zones rebelles dans les Aurès. Blessé d'une balle dans la tête, il est démobilisé et s'installe à Tébessa. Favorable à l'assimilation des musulmans à la France, mais hostile à l'indépendance de l'Algérie, il fonde une organisation de scouts, composée à plus de 90 % de jeunes musulmans, issus des milieux les plus modestes, afin d'en faire des citoyens français à part entière. Hostile à la politique du général de Gaulle en faveur de l'indépendance de l'Algérie, il rejoint l'OAS et fonde le

maquis Bonaparte en décembre 1961. Il est arrêté le 6 février 1962 et condamné à quatorze ans d'emprisonnement.

Amnistié, après avoir purgé trois ans et demi de sa peine, il entame une brillante carrière de journaliste, comme grand reporter à *Paris Match*, à *Magazine Hebdo* et au *Figaro Magazine* durant les années 1980 et 1990. Également auteur talentueux d'une quarantaine d'ouvrages portant sur les guerres d'Indochine et d'Algérie, la politique, l'Asie, sur les crimes du communisme, etc., il reçoit le Prix littéraire de l'Asie en 1980 et le prix Renaissance des lettres en 2016.

À son sujet, le politologue Jean-Yves Camus écrit avec justesse : « Autodidacte du journalisme, qu'il avait exercé comme reporter, il ne parlait ni n'écrivait (dans ses romans et ses récits) la langue policée et classique de son ami Jean-Marie Le Pen. Son genre n'était pas l'argot parisien de François Brigneau, son compagnon des débuts frontistes, mais l'argot des chambrées militaires, langage usuel d'une vie vouée à l'armée et à une certaine conception de ses valeurs[1]. »

Outre son activité d'auteur et de journaliste, Roger Holeindre s'engage en politique au sein des mouvements de la droite nationaliste, conseillant les jeunes militants du mouvement Occident. Durant l'élection présidentielle de 1965, il soutient le candidat nationaliste Jean-Louis Tixier-Vignancour, dont il assure le service d'ordre. Il affronte à plusieurs reprises les militants de la CGT et ceux des groupuscules gauchistes. Il fait la connaissance de Jean-Marie Le Pen.

Après la période de Mai 1968, il dirige le Front uni de soutien au Sud-Vietnam, fédérant plusieurs mouvements de la droite nationaliste et anticommuniste. Il fréquente de jeunes figures politiques qui feront carrière, comme Alain Madelin, Gérard Longuet et Claude Goasguen. Il participe à de nombreuses bagarres contre les militants gauchistes et communistes. Le 28 avril 1968, il est gravement blessé par un commando maoïste. Il fonde

divers groupes éphémères, regroupant les tendances les plus anticommunistes de la droite nationaliste. En parallèle, il ouvre un restaurant dans le quartier des Halles à Paris, le Bivouac du grognard, où il tente d'y unifier les mouvements fidèles à ses idées.

En octobre 1972, Roger Holeindre participe à la fondation du Front national (FN), aux côtés de Jean-Marie Le Pen et d'autres personnalités, devenant le secrétaire général adjoint de ce nouveau parti. En 1985, il fonde le Cercle national des combattants (CNC), organisation proche du FN, regroupant les anciens combattants et des citoyens se réclamant patriotes. Aux élections législatives de 1986, il est élu député FN de la Seine-Saint-Denis, avec 34 autres élus de son parti. Lors d'un débat à l'Assemblée nationale, il rétorque à un député socialiste en 1987 : « À part des balles de tennis, qu'est-ce que vous avez entendu siffler d'autre[2] ? »

Conseiller municipal FN à Sevran (Seine-Saint-Denis) de 1989 à 2001, conseiller régional d'Île-de-France de 1992 à 1998, puis de 2004 à 2010, il décide finalement de quitter le Front national, le 15 janvier 2011, à la veille de la victoire annoncée de Marine Le Pen, dont il déclare à son sujet : « Elle se tape totalement des cinquante dernières années de la France, ça ne l'intéresse pas[3]. » Il rejoint le Parti de la France, présidé par l'ancien frontiste Carl Lang. En 2012, il participe à la création, avec Gilles Arnaud et Philippe Millau, de TV Libertés, Web TV qui voit le jour en 2014, où se retrouvent les différentes tendances de la droite nationaliste.

Libération, sous la plume de Christophe Forcari, écrit « qu'il était particulièrement populaire auprès de la vieille génération, celle des pieds-noirs, des rapatriés d'Algérie, des défenseurs de l'Algérie française. Il incarna cette figure de baroudeur, de l'anticommunisme forcené, du héros vaincu d'une guerre perdue parce que trahi par la lâcheté des élites politiques et les gouvernements successifs[4] ».

Nicolas Lebourg indique : « Roger Holeindre n’était ni antisémite ni fasciste, mais national-populiste, anticommuniste, défenseur de l’Algérie française et d’une certaine idée de l’Empire français[5] ».

Roger Holeindre décède le 30 janvier 2020 d’une crise cardiaque, à son domicile, à Vaucresson, dans les Hauts-de-Seine. Jean-Marie Le Pen évoque « un frère de cœur, d’esprit et d’action. Je salue une vie consacrée à la défense intransigeante de la patrie[6] ». De son côté, Marine Le Pen lui rend hommage malgré leurs désaccords politiques. Surnommé « Popeye » par ses militants en raison de son physique et de sa grande gueule, il laisse l’image d’un ancien militaire resté fidèle jusqu’au bout à ses idées patriotiques, tout en rejetant le racisme et l’antisémitisme, prônant même la réconciliation nationale entre les diverses populations peuplant la France, tout en rejetant fermement le communautarisme et l’intégrisme islamiques.

Ses obsèques se déroulent le 6 février 2020, en l’église Saint-Roch à Paris, en présence notamment de Jean-Marie et Jany Le Pen, Marion Maréchal, Nicolas Bay, Carl Lang, Bruno Gollnisch. Marine Le Pen, absente, fait porter une gerbe.

---

1. *Le Figaro*, 30 janvier 2020.

2. Archives nationales, Paris.

3. *Ibid.*

4. *Libération*, 30 janvier 2020.

5. *Le Parisien*, 30 janvier 2020.

6. *Le Figaro*, art. cit.

18.
Yacef Saâdi, membre actif du FLN

Né le 20 janvier 1928 à la casbah d'Alger, Yacef Saâdi commence sa vie professionnelle comme apprenti boulanger. Dès 1945, il rejoint clandestinement un parti indépendantiste interdit par les autorités françaises. Il se rend ensuite en France, puis retourne en Algérie en 1952, afin de reprendre son métier de boulanger à la Casbah.

En tant que conseiller politique et militaire de toute la zone algéroise, il fonde avec Amar Ouamrane et Krim Belkacem un réseau luttant contre la présence française en Algérie. En 1955, il se rend en Suisse afin de rencontrer des Algériens indépendantistes du Caire, dans le but de récolter de l'argent. Expulsé de Suisse en avril 1955, il est arrêté à Paris par la DST française, puis transféré au début de juin à la prison de Barberousse, à Alger. Libéré en septembre contre la promesse d'informer la DST sur les activités du FLN à Alger, il donne finalement les noms de tous les militants de Messali Hadj, rivaux du FLN. Échappant ensuite à la vigilance des services français de renseignement, il disparaît dans la clandestinité.

Pour prouver aux Algériens musulmans que le FLN est capable de mener la lutte armée au cœur même de la ville d'Alger, Larbi Ben M'hidi et Yacef Saâdi multiplient les attentats à la bombe entre l'automne 1956 et l'été 1957, dans des lieux publics (bars, restaurants, hôtels, avenues et

boulevards, transports en commun, stades, dancings), faisant des dizaines de victimes civiles, y compris des femmes et des enfants. Le 7 janvier 1957, le général Massu et ses paras de la 10e DP entrent dans Alger pour mettre fin à ces opérations terroristes meurtrières. Larbi Ben M'hidi est arrêté le 23 février 1957 par les paras français. Refusant de parler, il est torturé, puis pendu par le commandant Aussaresses dans la nuit du 3 au 4 mars. Yacef Saâdi le remplace à la tête du FLN d'Alger. Au printemps, il relance la résistance urbaine, rencontre clandestinement l'ancienne déportée résistante Germaine Tillion de passage à Alger, afin de la sensibiliser au problème de la torture, alors que lui-même est à l'origine de nombreux attentats tuant des civils innocents.

Les paras de Massu capturent Ghandriche Hacène, proche compagnon de Yacef Saâdi. Après plusieurs jours d'interrogatoires musclés menés par le capitaine Paul-Alain Léger, sous les ordres du colonel Yves Godard, le prisonnier accepte finalement de parler et de dénoncer Saâdi, en indiquant le lieu de sa planque.

Le 24 septembre 1957, les paras du 1er REP, sous le commandement du colonel Pierre Paul Jeanpierre et du capitaine Léger, bouclent la rue Caton d'Alger, où se cache Saâdi. Les paras pénètrent au no 3, où Saâdi est effectivement présent avec sa compagne et sa collaboratrice Zohra Drif. Armé de plusieurs grenades, Saâdi menace de faire sauter l'immeuble. Après plusieurs heures de négociation, il accepte alors de se rendre au colonel Godard, avec Zorha Drif. Ils font ensuite des aveux détaillés, couvrant plus de 100 pages, et sont condamnés à mort.

Durant sa détention, Yacef Saâdi écrit ses mémoires de la bataille d'Alger, qui seront édités en 1962 sous le titre *Souvenirs de la bataille d'Alger*. Il est finalement gracié par le général de Gaulle en janvier 1959, puis bénéficie de l'amnistie en 1962. En 2004, interrogé par la journaliste Agathe Logeart, il déclare :

> Je revendique les choses les plus horribles, comme l'attentat du Milk-Bar, les bombes du casino de la Corniche et de la Cafétéria. Les morts, à cette époque, je m'en foutais. Je me demandais pourquoi Dieu m'avait choisi pour libérer mon pays de cette façon-là. Ce n'était plus la guerre. C'était autre chose. Un jour, déguisé en femme, caché par un haïk, je suis allé voir le résultat de l'attentat du Casino. J'ai pleuré. J'ai juré de ne plus poser de bombes. Mais moi qui n'ai jamais été capable de tuer un poulet, j'en ai posé d'autres. On pouvait légitimement nous traiter de salauds. Mais j'ai fermé les yeux et j'ai continué[1].

Après l'indépendance de l'Algérie, Yacef Saâdi est nommé en juillet 1963 président du Centre national d'amitié avec les peuples, chargé de faire connaître à l'étranger la politique du président Ahmed Ben Bella. Il fonde une société de production cinématographique, financée par des capitaux algériens et yougoslaves, la Casbah Films. En 1966, il produit le film militant de Gillo Pontecorvo, *La Bataille d'Alger*, dans lequel il joue son propre rôle. En janvier 2001, il est nommé sénateur par le président Bouteflika. D'après le quotidien algérien *L'Expression*, il aurait été approché, en 2003, par le FBI et la CIA, dans le cadre des opérations militaires en Irak, mais aurait refusé de s'engager.

Dans un film de Patrick Buisson, réalisé par Guillaume Laidet en 2016, *Les dieux meurent en Algérie*, Yacef Saâdi souligne que l'islam tenait une place importante dans la lutte contre la présence française en Algérie : « Depuis toujours, et de façon presque instinctive, l'Algérien assimilait l'athée à l'étranger, à l'envahisseur […]. Celui-là, c'était l'athée dans toute l'acception du terme puisqu'il ne respectait même pas les préceptes de l'Évangile dont il ne cessait de se réclamer[2]. » Confirmation de Si Abdallah, l'un des chefs de l'insurrection : « Nous n'arrivions pas dans une metcha en soldat révolutionnaire mais en combattant de la foi, et il est certain que l'islam a été le ciment qui nous permit de sceller notre union[3]. »

Yacef Saâdi est décédé le 10 septembre 2021.

---

1. Cité par Agathe LOGEART, « Je revendique les choses les plus horribles », dans *Le Nouvel Observateur*, numéro spécial n° 2085, *op. cit.*

2. Cité par Bruno LAREBIÈRE, « Derrière le FLN, l'islam… », dans *Valeurs actuelles*, hors-série n° 21, *op. cit.*

3. *Ibid.*

19.
La guerre d’Algérie à Paris

On ignore généralement que la guerre d’Algérie ne s’est pas limitée au seul territoire algérien. De 1954 à 1962, une lutte fratricide à mort a opposé à Paris le FLN et le MNA (Mouvement nationaliste algérien). En conflit pour le leadership sur la rébellion, les deux partis s’affrontent également pour faire main basse sur le « nerf de la guerre », à savoir le magot des « cotisations », en réalité gigantesque racket imposé aux 300 000 Nord-Africains vivant en métropole, dont la moitié en région parisienne.

« Collectées, écrit Arnaud Folch, selon une grille tarifaire très précise, les sommes en jeu sont colossales : pour l’année 1961, 30 à 100 francs par mois pour un commerçant, 130 pour un hôtelier, plus 5 par locataire, et jusqu’à 1 000 pour un… proxénète. Sanctions infligées aux récalcitrants : ablation du nez ou d’une oreille ; égorgement, strangulation ou noyade en cas de récidive[1]. »

Auteur de *La Guerre d’Algérie en France, 1954-1962*[2], Raymond Muelle estime « les sommes collectées entre janvier 1955 et mars 1962 à 400 millions de francs » !

On dénombre plusieurs milliers de morts durant cette lutte fratricide pour la mainmise du « nerf de la guerre » entre le FLN et le MNA, jusqu’à 902 pour l’unique année 1958, dont la majorité à Paris.

Mois après mois, la lutte à mort pour le pactole s'engage en métropole entre les deux « frères » rivaux. « Partout en France, écrit Raymond Muelle, meurtres et exactions s'enchaînent. Les cadavres sont parfois enfermés dans des sacs, ou flottant au fil de l'eau, testicules en moins, gorge ouverte. Parfois, le nez et les oreilles sont coupés, les yeux crevés ou bien, faute de temps, la tête est écrasée à coups de barre de fer ou de pavé. »

À la fin de 1957, le FLN prend le dessus sur le MNA, la stratégie de la terreur prend de l'ampleur, touchant non seulement la population algérienne, mais également les policiers français. Durant le premier trimestre de l'année 1961, 11 policiers sont tués et 38 grièvement blessés par le FLN qui, voulant frapper l'opinion et terroriser les opposants, poursuit les attentats, les attaques de commissariats parisiens, à l'Assemblée nationale, aux préfectures de Melun et de Saint-Étienne. En juillet 1958, presque tous les jours, la presse titre sur le « terrorisme nord-africain ». Le mois suivant, en seulement quelques jours, une centaine d'attentats à la bombe et de mitraillages frappent la France : dépôts de carburant incendiés, locaux officiels plastiqués, voies ferrées sabotées, policiers abattus comme des chiens, bombe découverte à la tour Eiffel. « Jusqu'au bout, écrit Raymond Muelle, la guerre devient furieuse. De véritables combats, des scènes de western se déroulent en plein Paris : grenadages, assauts contre les cantonnements, poursuites dans le métro. »

Arnaud Folch souligne que « tous les terroristes arrêtés, ou presque, n'en seront pas moins libérés après les accords d'Évian[3] ».

Mon père, Alain Lormier, étudiant à Paris durant cette période et partisan de l'Algérie française, se souvient :

> Il régnait un climat d'insécurité permanent. Avec des attentats à la bombe et des mitraillages dans toute la capitale. Le FLN et le MNA se livraient une lutte sanglante. Puis le FLN, vainqueur de cet affrontement, a porté ses coups contre les autorités françaises. Les policiers étaient casqués et armés de pistolets-mitrailleurs. Un couvre-feu fut instauré à plusieurs reprises, comme durant l'Occupation[4].

Roger Le Taillanter, policier de légende, n'a pas oublié une nuit à Drancy, près de Paris, en 1961 :

> Il était 22 h 30. Je suis resté un instant pétrifié sur le seuil d'un café algérien devant un spectacle hallucinant. Sept corps inertes gisent sur le dallage ou sur les banquettes. Certains des hommes ont encore dans leurs mains crispées des cartes à jouer. Tous sont criblés de balles à hauteur de la poitrine et de la tête. Le cafetier, lui, a été abattu derrière son comptoir. Le sol est inondé de sang, dans lequel je marche sans m'en rendre compte, car il a coulé jusqu'à la porte et même traversé le trottoir jusqu'au caniveau[5].

---

1. Arnaud FOLCH, dans *Valeurs actuelles*, hors-série n° 21, *op. cit.*

2. Les Presses de la Cité, 1994.

3. Arnaud FOLCH, dans *Valeurs actuelles*, hors-série n° 21, *op. cit.*

4. Entretiens de l'auteur avec Alain Lormier en juin 2019.

5. Roger LE TAILLANTER, *Le Grand : Ma vie de flic*, Plon, 1995.

20.
Les « porteurs de valises » du FLN

De nombreux intellectuels de gauche s’engagent en faveur du FLN durant la guerre d’Algérie, par le biais de pétitions et de comités de soutien. Mais également, pour certains, par des actions clandestines en faveur d’activistes recherchés, voire de terroristes. Le manifeste des 121 du 6 septembre 1960, appelant à l’insoumission, est sans ambiguïté :

> « Nous respectons et jugeons justifié le refus de prendre les armes contre le peuple algérien. Nous respectons et jugeons justifiée la conduite des Français qui estiment de leur devoir d’apporter aide et protection aux Algériens opprimés… » Parmi eux, nous retrouvons les inévitables Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, ainsi que Claude et Jacques Lanzmann, François Châtelet, François Truffaut, Pierre Boulez, Jean-François Revel, Simone Signoret, Françoise Sagan, Danièle Delorme, Alain Cuny, Alain Resnais, Clara et Florence Malraux… Sollicité, l’anarchiste Léo Ferret refuse de s’y associer. L’écrivain Maurice Clavel écrit que « la gauche s’est comportée envers le FLN d’une façon femelle, sourdement conquise par la violence, le sang, le primitif de la cruauté »[1].

Il est intéressant de s’attarder sur le passé de deux intellectuels emblématiques de la cause algérienne, Jean-Paul Sartre et Simone de

Beauvoir, pour se rendre compte que ces deux « résistants » de l'anticolonialisme et de la liberté des peuples opprimés ne l'ont pas toujours été durant… l'Occupation !

Simone de Beauvoir est née le 9 janvier 1908 à Paris, d'un père avocat et comédien amateur, et d'une mère issue de la bourgeoisie de Verdun. Son grand-père maternel, président de la Banque de la Meuse, fait faillite après la Première Guerre mondiale, plongeant ses parents dans une précarité temporaire, car son père espérait vivre de la dot de son épouse. À 15 ans, Simone de Beauvoir décide de devenir écrivain. Agrégée de philosophie en 1929, professeur à Marseille, au Havre, à Rouen et à Paris, elle fréquente les cafés littéraires de Saint- Germain-des-Prés, où Sartre vient la rejoindre, en mars 1941, à son retour de captivité comme prisonnier de guerre. Tous deux demeurent dans un attentisme prudent, puis collaborent avec le régime de Vichy. C'est ainsi que Simone de Beauvoir obtient un emploi dans les studios parisiens de Radio-Vichy, pour laquelle elle écrit des sketchs de dix minutes, consacrés aux reconstitutions des fêtes du Moyen Âge. Travail qu'elle accepte sans états d'âme, car convenablement rémunéré. Totalement au service de l'idéologie de la Révolution nationale, antisémite et pétainiste, cette radio reçoit tout le gratin de la collaboration intellectuelle et politique, comme Lucien Rebatet, Philippe Henriot, les journalistes de *Je suis partout*, etc.

« Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, écrit François Broche, se reprocheront de n'avoir éprouvé aucune compassion à l'égard de leur amie Bianca Lamblin qu'ils avaient abandonnée au moment des rafles[2]. »

Après le débarquement des Alliés en Normandie en juin 1944, le couple part se réfugier dans un village de l'Oise. Après la guerre, Simone de Beauvoir tente de faire oublier son passé douteux sous les ondes vichystes : elle entame une brillante carrière d'essayiste et de romancière engagée à

gauche, obtient le prix Goncourt en 1954. Elle meurt le 14 avril 1986, à l'âge de 78 ans, à Paris.

Jean-Paul Sartre est né le 21 juin 1905 à Paris, dans une famille bourgeoise du XVI[e] arrondissement. Après des études secondaires, il prépare le concours d'entrée à l'École normale supérieure. Normalien, major de l'agrégation de philosophie , il devient professeur au lycée du Havre de 1931 à 1933, à l'Institut français de Berlin en 1933-1934 et au lycée Pasteur de Neuilly- sur-Seine en 1937-1939. Il publie deux livres remarqués, un roman, *La Nausée* (1938), et un recueil de nouvelles, *Le Mur* (1939). Avant la guerre, Jean-Paul Sartre n'a pas de conscience politique. Il est mobilisé en 1939 comme soldat dans les services météorologiques, supporte assez mal la vie militaire. Le 21 juin 1940, il est fait prisonnier à Padoux, dans les Vosges, et envoyé dans un camp en Allemagne. Son expérience de prisonnier de guerre lui fait découvrir le sens de la solidarité avec ses compagnons. Il n'est plus l'individualiste des années 1930, se fixe un devoir social dans la communauté.

En mars 1941, il doit sa libération à l'intervention de l'écrivain collaborationniste Pierre Drieu la Rochelle. Dès son retour à Paris, Jean-Paul Sartre prétend avoir fondé avec Simone de Beauvoir un mouvement de résistance, Socialisme et Liberté, qui aurait compté une cinquantaine de membres en juin 1941. Or aucune recherche historique sérieuse n'a pu mettre en lumière l'existence de ce prétendu mouvement. En octobre 1941, Jean-Paul Sartre occupe un poste de professeur au lycée Condorcet. Il écrit des articles philosophiques et littéraires dans la revue collaborationniste et antisémite *Comœdia*, fait jouer, en 1943, une pièce qu'il a composée, *Les Mouches*, ce qui lui vaut un commentaire élogieux du *Guide allemand pour Paris*, lancé en juillet 1940 par Edmond Locher, un affairiste suisse germanophile en relation avec le groupe de Gerhard Hibbelen, un nazi alsacien de la première heure : « Jean-Paul Sartre […] a écrit une grande

pièce, c'est indéniable. Elle témoigne d'un grand esprit et d'un immense talent. On ne doit pas la manquer[3]. »

Jean-Paul Sartre publie également en 1943 son maître ouvrage, *L'Être et le Néant*, influencé par le philosophe allemand Martin Heidegger, membre du parti nazi. Du 17 janvier au 10 avril 1944, il livre 12 émissions culturelles pour Radio-Vichy, écrit ensuite une nouvelle pièce de théâtre, *Les Autres*, qui deviendra *Huis clos*, jouée en mai 1944, et qui rencontre un immense succès auprès de nombreux officiers allemands, invités à la première représentation.

Peu avant la Libération, Sartre est recruté par Albert Camus pour le réseau Combat, pour lequel il écrit quelques articles dans le journal clandestin. En 1945, malgré son entrée en Résistance très tardive – pour ne pas dire plus –, Sartre se permet de juger des auteurs, des journalistes et autres artistes, au sein du Comité d'épuration. Il pourfend ses adversaires politiques, souvent traités de fascistes, alors que le fascisme est bien mort en 1945. Mais il est vrai que les antifascistes n'ont jamais été aussi nombreux qu'après 1945… Il décède le 15 avril 1989, à Paris, à l'âge de 74 ans.

Francis et Colette Jeanson, amis de Jean-Paul Sartre, sont à l'origine de la création d'un réseau clandestin en faveur du FLN. Le terme « porteurs de valises » s'impose en raison de l'activité principale qui repose sur le portage et le transfert d'argent liquide, servant à acheter les armes des attentats sanglants du FLN en métropole et en Algérie. « Les sommes collectées, écrit Arnaud Folch, "par la persuasion ou par la force" par le FLN auprès de leurs 300 000 compatriotes sont considérables : près de 400 millions de francs au total[4]. » C'est donc aux « porteurs de valises », à savoir certains intellectuels français, dont le couple Jeanson et son réseau, qu'il revient d'entreposer cet argent dans des appartements parisiens. L'argent est ensuite en grande partie déposé en Suisse, *via* des passages clandestins à la frontière des Alpes. Un homme s'impose rapidement

comme le grand argentier du réseau, à savoir Henri Curiel, richissime fils de banquier. Cet Égyptien communiste met ses relations dans la finance internationale au service du FLN algérien. D'après le journaliste Jean Doisy, ayant enquêté sur ce personnage, « Henri Curiel était un agent soviétique de haut niveau parfaitement formé aux techniques de la guerre révolutionnaire[5] ». Dans son livre *Notre guerre*[6], Francis Jeanson l'accuse même d'avoir truffé son réseau de relais communistes et trotskistes à sa solde…

Les « porteurs de valises » peuvent compter sur le soutien massif de diverses publications comme *Le Monde*, *L'Express*, *France Observateur* et *Témoignage chrétien*, faisant l'éloge du combat révolutionnaire du FLN, tout en oubliant que ce mouvement élimine tous ses opposants algériens, multiplie les attentats contre les civils innocents, pratique la torture et les massacres des Algériens qui refusent de payer l'impôt révolutionnaire… Le village de Melouza subit les foudres du FLN en 1957, avec 347 civils massacrés et 150 blessés !

Des milliers de cadavres de victimes du FLN, écrit Arnaud Folch, Français de souche ou d'origine musulmane, jonchent les trottoirs de Paris et d'Alger… Derrière le pseudo-humanisme, la réalité du terrorisme. Mais qu'importe aux porteurs de valises, puisque leur cause est « juste » ! Après la tentative d'attentat contre Jacques Soustelle du 15 septembre 1958, perpétré par un commando qu'il avait lui-même convoyé, l'abbé Davezies, cofondateur du réseau Jeanson, aura ces mots : « Je n'aurai pas à savoir qui ils étaient, où ils allaient, d'où ils venaient… Je voulais que ce peuple soit libre, j'avais à mettre ma conduite en conformité avec mes idées. Que de jeunes Algériens dont j'ai été le passeur aient tiré sur Soustelle, cela ne me concerne pas… »

Début 1960, la DST parvient à mettre la main sur une trentaine de « FL », pour « Frères larbins », comme certains les surnomment. Lors du procès qui s'ouvre le 5 septembre – jour où de Gaulle déclare : « L'Algérie algérienne est en marche » ! –, ils sont défendus par une armée d'avocats, dont Jacques Vergès, Roland Dumas et Gisèle Halimi. « La dépendance sous laquelle ces avocats se sont placés vis-à-vis du FLN pose le problème de savoir s'ils peuvent être considérés comme des auxiliaires de justice ou de ceux qui sont en lutte contre la France », relève un rapport de la Sûreté nationale.

Passés à travers les mailles du filet, Jeanson et Curiel seront finalement arrêtés en octobre, après le procès. Le second dans l'appartement d'une « porteuse de valises », l'actrice Arlette Denzler, doublure attitrée de Michèle Morgan. Des projets d'évasion seront mis en place, dont font partie Alain Krivine et… Bernard Kouchner. Inutile : tous seront libérés juste après la signature des accords d'Évian. Où le FLN avait négocié, et obtenu, « l'indulgence » de la France[7]…

1. Cité par Arnaud FOLCH, dans *Valeurs actuelles*, hors-série n° 21, *op. cit.*

2. François BROCHE, *Dictionnaire de la Collaboration*, Belin, 2014.

3. Cité par François BROCHE, *Dictionnaire de la Collaboration*, *op. cit.*

4. Arnaud FOLCH, dans *Valeurs actuelles*, hors-série n° 21, *op. cit.*

5. *Ibid.*

6. Éditions de Minuit, 1960.

7. Arnaud FOLCH, dans *Valeurs actuelles*, hors-série n° 21, *op. cit*.

21.
Des harkis abandonnés par le pouvoir gaulliste et massacrés par le FLN

Un document officiel du ministère de la Défense, de l'état-major de l'armée de terre française, daté du 21 avril 1977 et signé par le général Porret (chef du Service historique), dresse un bilan accablant de l'abandon des harkis et autres supplétifs musulmans ayant servi dans l'armée française durant la guerre d'Algérie, trahis par le gouvernement gaulliste et victimes du FLN :

> – Effectifs des supplétifs (harkis, mokhaznis) incorporés en Algérie : environ 200 000.
> – Supplétifs emprisonnés par le FLN, après l'indépendance : environ 2 500.
> – Supplétifs disparus ou exécutés par le FLN : environ 150 000[1].

Après le cessez-le-feu du 19 mars 1962, et plus encore après l'indépendance de juillet, le FLN se déchaîne sans pitié contre les harkis, accusés de trahison. Camille Brière raconte :

> Certains furent crucifiés sur des portes, les yeux crevés, le nez et les oreilles coupés, la langue arrachée, systématiquement émasculés. D’autres encore furent dépecés à la tenaille, leur chair palpitante jetée aux chiens, lapidés, ébouillantés, ligotés et jetés dans les brasiers devant les populations rassemblées et horrifiées, ou qu’on faisait, sous la terreur, participer aux massacres. Quant aux familles, voici ce qui les attendait : des vieillards et des infirmes étaient égorgés, des femmes violées puis éventrées, des nourrissons, des jeunes enfants avaient la tête écrasée contre les murs sous les yeux de leur mère[2]…

Cité par Boussad Azni dans *Harkis, crime d’État*[3], Chérif K. erre durant deux mois avec sa femme et ses enfants avant de parvenir à se réfugier en France. Il témoigne ainsi au sujet des massacres du FLN contre les harkis et leurs familles : « Partout, c’étaient les mêmes horreurs. Nous avons assisté, cachés, impuissants, à des tortures inimaginables sur la place publique. Des hommes lynchés, égorgés, des femmes enceintes dont on ouvrait le ventre, au rasoir, pour extirper l’enfant. Ils riaient et ils les jetaient dans la poussière. »

L’analyse d’Éric Letty est elle aussi sans appel :

Non seulement l’armée française ne protège pas ses ex-soldats musulmans, mais elle les désarme, y compris par la ruse. Officiellement, il s’agit de les empêcher de déserter avec leurs armes. La vraie raison est ailleurs : armés, les harkis pourraient opposer une résistance au FLN, que le gouvernement a choisi pour unique interlocuteur. Recevant à Paris des élus d’Algérie le 19 janvier 1960, soit deux ans avant le « cessez-le-feu », de Gaulle avait annoncé la couleur : « Les musulmans ne seront jamais des Français », déclare-t-il au député M’hamed Laradji. « Mais nous allons souffrir ! » lui objecte ce dernier. Réponse du chef de l’État : « Eh bien ! Vous souffrirez ! » [...]

Les violences s’étendent au personnel soignant lui-même. Dans son livre *L’Algérie sans la France*[4], le bachaga Boualam cite ainsi l’appel téléphonique au secours d’une éducatrice musulmane à son ancienne directrice d’un centre de rééducation pour enfants : « Les trois infirmières du centre sont égorgées, Zineb Ben Abdallah a été brûlée vive après avoir été violée. […] Madame, c’est affreux ! Peux-tu t’occuper de moi, car on peut être violée puis tuée bientôt ? »

Des compagnies de travail du génie algérien sont également créées, où des harkis sous-alimentés travaillent comme des esclaves. D’autres sont utilisés pour déminer à mains nues la ligne Morice, créée à la frontière tunisienne par l’armée française. Échappé des mains des tueurs, le caporal Brahim L. déclare : « J’ai vu, en traversant à pied le Constantinois pour aller à Alger en me cachant, des anciens goumiers, leurs femmes et des enfants lapidés, battus et qui allaient sûrement être tués dans la rue. Et il y avait encore l’armée française et les gendarmes qui regardaient sans rien faire. Pourquoi ? […] Pourtant, les fellagas en ont encore peur. Ils pourraient les sauver, ou ceux qui sont dans les camps. »[5]

Le pouvoir gaulliste prend des mesures sans pitié pour empêcher les rapatriements en métropole des harkis et de leurs familles. Le 16 mai 1962, Louis Joxe, ministre des Affaires algériennes, télégraphie ainsi à Christian Fouchet, haut-commissaire en Algérie, pour lui rappeler que « toutes initiatives individuelles tendant à l'installation en métropole de Français musulmans sont strictement interdites ». Le 15 juillet, une nouvelle directive, encore plus cynique, est ordonnée par Louis Joxe : « Les supplétifs débarqués en métropole en dehors du plan général seront renvoyés en Algérie. Je n'ignore pas que ce renvoi peut être interprété par les propagandistes de l'OAS comme un refus d'assurer l'avenir de ceux qui nous sont demeurés fidèles. Il conviendra donc d'éviter de donner la moindre publicité à cette mesure[6]. »

L'historien et ancien militaire Pierre Montagnon raconte, dans son excellent livre *La Guerre d'Algérie*[7], comment 40 commandos de la SAS de Beni Bechir, embarqués sur un bateau français, mais repérés par un officier de l'ALN (branche militaire du FLN), sont débarqués sur ordre du corps d'armée de Constantine, commandé par le général français Ducournau : « Agrippés au bastingage, à tout ce qui se présente, les malheureux implorent les soldats français qui, à coups de crosse, les rejettent vers le quai. Peu après, tombés entre les mains de l'ALN, ils sont exécutés sur la place Marquet, à quelques centaines de mètres de ce navire dont l'armée française les a chassés. »

Dans son livre *La France honteuse*[8], faisant autorité en la matière, le colonel Abd-El-Aziz Méliani écrit au sujet des harkis et de leurs familles ayant pu rejoindre la métropole : « Globalement, la population harkie repliée durant la vague d'exode de 1962-1963 peut être évaluée à 90 000 personnes par repli officiel, 90 000 par repli “clandestin”, 90 000 par repli individuel, soit un total de 270 000 personnes », auxquelles s'ajoutent 30 000 harkis arrachés par la Croix-Rouge des mains du FLN, sans oublier

ceux qui parviennent à s’enfuir d’Algérie de 1962 à 1972, soit un total d’environ 300 000 personnes, en comptant les familles.

Malgré l’interdiction du gouvernement, de nombreux officiers et civils français aident des harkis et leurs familles à se réfugier en France, comme le colonel Adolphe Lallemand qui, avec l’appui du général Cazenave, commandant de la 9e division d’infanterie, organise l’embarquement vers la France des malheureux sur un bateau affrété à ses frais.

Son fils, le lieutenant Jacques Lallemand, écrit Éric Letty, fait mettre en joue les gardes mobiles qui tentent de s'y opposer. Le sous-lieutenant Maurice de Kervénoaël, officier du 28e dragons, sera, lui, soutenu par les gendarmes d'Alger qui l'aident à « mettre tout le monde dans un bateau » : 30 harkis, accompagnés de leurs familles, que la sœur et le beau-frère du militaire accueillent dans le Minervois. Le lieutenant Jean-Pierre Sénat, chef de la SAS du Ghrib, parvient à évacuer par petits groupes plus d'une centaine de familles, qu'il aide à s'installer dans le Tarn. Il est épaulé par l'abbé Alain Maillard de La Morandais […]. Le lieutenant de réserve Yvan Durand, chef des SAS près de Palestro, fait partir l'ensemble de ses harkis et attend que tous soient montés sur le bateau pour y prendre place avec sa femme et sa fille. Il aide ensuite avec une énergie remarquable au reclassement des Français musulmans. Le lieutenant Daniel Abolivier, chef de SAS en Kabylie, sauve ses 50 mokhaznis grâce à des papiers fournis par le sous-préfet Jean-Marie Robert. Le lieutenant François Meyer, officier du 23e spahis, réquisitionne des taxis pour conduire 350 personnes au port de Mers el-Kébir. Le colonel Fresson, commandant le régiment, lui fournit une escorte blindée. Le vice-amiral d'escadre Jean Barthélemy, commandant de la base de Mers el-Kébir, met ses navires à la disposition de la demi-brigade de fusiliers marins (DBFM) qui, collectivement, a décidé de sauver ses harkis et leurs familles, soit 600 personnes. Grâce à lui, un total de 19 300 Européens et musulmans seront évacués en juin et juillet 1962. Le lieutenant Armand Bénésis de Rotrou, ancien officier du commando Georges, rapatrie 250 harkis par bateau. Les anciens harkis de « Georges » bénéficient en outre de l'aide du banquier et officier de réserve André Wormser, qui met une ferme en Dordogne à la disposition des supplétifs réfugiés. Wormser deviendra secrétaire général, puis président du Comité national pour les musulmans français[9].

Les harkis ayant trouvé refuge en France sont souvent traités par le pouvoir comme des parias, vivant dans le Sud de la France dans des camps insalubres, durant des années. Évoquant le camp de Rivesaltes, qui ne ferme ses portes qu'en 1977, le bachaga Boualam écrit :

> Imaginez une immense plaine désertique où s'engouffrent des vents glacés qui dévalent en tourbillons cinglants des montagnes pyrénéennes. Lieux arides d'où la vie des hommes s'est enfuie pour ne laisser qu'une pauvre végétation qui le dispute aux rochers et aux cailloux […]. Près de 25 000 harkis, des maires, des notables, vivaient et dormaient sous des tentes déchiquetées par le vent avec ceux qu'ils ont pu sauver de leur famille, femmes, vieillards, enfants ; 12 000 pauvres bougres entassés par dix, douze, sous une tente, sans feu, sans lumières, 5 000 gosses jouant avec des cailloux. Un monde sans âme qui nous rappelle que l'univers concentrationnaire n'est pas mort[10].

En 2016, l'historien Abderrahman Moumen, spécialiste du camp de Rivesaltes, fait cette terrible révélation : « On a recensé à l'heure actuelle 149 personnes décédées dans le camp, dont les trois quarts sont des enfants, surtout âgés de moins de 2 ans. Les causes ? Le froid, les mauvaises conditions de vie, le traumatisme lié à ce départ précipité pour les femmes enceintes, les maladies[11]. »

---

1. Archives militaires françaises, Vincennes.

2. Camille BRIÈRE, *Qui sont les harkis ?*, Éditions de l'Atlanthrope, 1974.

3. Ramsay, 2002.

4. France-Empire, 1964.

5. Éric LETTY, « Les héros sacrifiés », dans *Valeurs actuelles*, hors-série n° 21, *op. cit*.

6. Archives nationales, Paris.

7. Pygmalion, 2004.

8. France-Empire, 1993.

9. Éric LETTY, « Les héros sacrifiés », art. cit.

10. Le bachaga BOUALAM, *Les Harkis au service de la France*, France-Empire, 1963.

11. Cité par Bruno LAREBIÈRE, « Les parias de la République », dans *Valeurs actuelles*, hors-série n° 21, *op. cit*.

22.
Les camps de regroupement durant la guerre d’Algérie : Michel Rocard témoigne

En 1958, Michel Rocard, alors âgé de 28 ans, militant socialiste et anticolonialiste, ancien élève de l’ENA, favorable à l’indépendance de l’Algérie, mais également légaliste républicain, défavorable à l’insoumission des appelés prônée par les communistes et hostile aux porteurs de valises, est envoyé sur place comme inspecteur des finances. Le 4 septembre, il descend du bateau à Alger. Son ami Jacques Bugnicourt, alors sous-lieutenant, l’accueille et lui dit :

L’armée française déplace des populations entières, afin d’empêcher le FLN de s’enraciner dans les campagnes. Ces pauvres gens sont arrachés de leurs villages et certains meurent de faim. On les laisse dans des baraquements sommaires, au milieu de nulle part, où ils croupissent avec femmes et enfants dans un grand dénouement. Il faut faire quelque chose.

Rocard l’écoute avec d’autant plus d’attention qu’il a fait partie en tant que scout, en 1945, des équipes qui, à l’hôtel Lutetia, accueillaient les déportés des camps nazis :

On me confie en Algérie une enquête sur les camps de regroupement. Je sillonne en voiture, de septembre à novembre 1958, l’Algérie dans un rayon

de 300 kilomètres autour d'Alger. Je découvre l'horreur. Un million de personnes, dont beaucoup de femmes et d'enfants.

Un million de personnes, dont énormément de femmes et d'enfants, sont parquées dans des conditions innommables. J'estime à 200 000 le nombre de ceux qui sont morts de faim. Ce « génocide » n'a rien de systématique ni de délibéré. C'est le fruit d'un empirisme de colonels locaux qui, pour leurs opérations militaires dans leur coin, déplacent les populations à leur guise. Seulement, il y a un problème : il n'y a pas d'argent pour nourrir les déplacés. Alors ils meurent. C'est aussi simple que cela ! Les chefs de camp que j'ai vus n'étaient pas des nazis : pour la plupart, ils étaient navrés, et même un peu honteux.

Le 17 février 1959, je rends mon rapport à Paul Delouvrier, délégué général du gouvernement français en Algérie, nommé par le général de Gaulle. Le 17 avril dans *France Observateur*, le 18 dans *Le Monde*, le rapport est publié. Il fait l'effet d'une bombe ! Je n'y suis pour rien dans la fuite. Elle vient du cabinet du garde des Sceaux, Edmond Michelet, résistant de la première heure, déporté dans les camps nazis. Le scandale est si important que le gouvernement est contraint d'agir, en débloquant 100 millions de francs de l'époque pour nourrir les populations déplacées. Tout nouveau regroupement de population est désormais interdit, sauf par autorisation du délégué général. En 1962, trois ans plus tard, on se retrouvera tout de même avec 2 millions de regroupés sur une population de 9 millions d'habitants ! Mais c'est autre chose : par rapport à la mort lente, à la famine, on n'y meurt plus de faim. Alors, c'est vrai, je prétends avoir sauvé de la mort pas moins de 1 million de personnes.

C'est à ce moment que j'ai abandonné la prétention de devenir un jour gouverneur de la Banque de France ! Et que j'ai décidé de m'engager en politique de façon permanente, parce que j'avais compris à quel point la politique pouvait être nocive quand elle était placée dans n'importe quelles mains. L'Algérie a changé toute ma vie. Cependant, je ne suis pas naïf au sujet de certains chefs et militants du FLN ayant massacré et

> pratiqué la torture : l'horreur se trouvait dans les deux camps. Il faut être objectif[1].

---

1. Entretiens de l'auteur avec Michel Rocard en mai 2010. Lire également l'article d'Agathe Logeart, « Les camps de regroupement, un million de personnes parquées dans des conditions innommables », dans *Le Nouvel Observateur*, numéro spécial n° 2085, *op. cit.*

23.
Ces résistants gaullistes défenseurs de l'Algérie française

Une historiographie sectaire, pratiquant le terrorisme intellectuel et l'anachronisme réducteur, présente souvent les défenseurs de l'Algérie française comme un ramassis d'anciens vichystes, de collabos et de réactionnaires issus de l'extrême droite la plus haineuse. C'est oublier que parmi ces partisans d'une Algérie fidèle à la France se trouvent de nombreux anciens résistants, des gaullistes fervents et héros de la France libre, des combattants valeureux de l'armée d'Afrique ayant libéré la France du nazisme.

Le cas du général, futur maréchal, Pierre Kœnig, figure héroïque et tutélaire de la France libre et de la Résistance, est particulièrement significatif, allant à l'encontre des clichés d'une historiographie partisane.

Ayant rejoint la France libre du général de Gaulle dès l'été 1940, il commande en mai-juin 1942 la 1re brigade française libre, à Bir Hakeim, en Libye, où il fixe durant plusieurs semaines la majorité des troupes allemandes et italiennes, dix fois plus nombreuses, permettant ainsi aux troupes britanniques de se rétablir à El Alamein, en Égypte, sauvant ainsi Churchill d'un désastre en Afrique du Nord.

Le maréchal britannique Alexander, un des principaux chefs militaires alliés de la Seconde Guerre mondiale, écrit :

> La bataille de Bir Hakeim représente un des plus beaux faits d'armes de l'armée française dans sa lutte contre l'Axe sur le théâtre de guerre africain. Les soldats français, commandés par un chef magnifique, ont une fois de plus donné la preuve de leur héroïsme légendaire. En fixant durant deux semaines près de la moitié des forces de Rommel, Kœnig et ses hommes ont largement contribué au rétablissement des troupes britanniques en Égypte. Les Alliés doivent reconnaissance et admiration aux troupes françaises et à leur vaillant général.
>
> Sous le commandement de l'intrépide général Kœnig, vous avez pendant quinze jours et quinze nuits subi les attaques féroces de l'ennemi. Ni le raz- de-marée des chars ni le tonnerre des stukas n'ont entamé votre courage, et vous n'avez pas abandonné votre poste avant que le commandement britannique ne vous en donne l'ordre. Bir Hakeim est une victoire française. Je salue vos morts, nos frères d'armes tombés au champ d'honneur, dont la mémoire bénie nous soutiendra dans les batailles à venir[1].
>
> Le général Koenig participe ensuite à la bataille d'El Alamein en octobre 1942 et à la campagne de Tunisie en avril-mai 1943.

En mars 1944, il est nommé délégué du gouvernement provisoire de la République française auprès du général Eisenhower (commandant suprême interallié) et, en même temps, commandant supérieur des forces françaises en Grande-Bretagne et commandant des Forces françaises de l'intérieur (FFI). Promu général de corps d'armée le 28 juin 1944, il est nommé gouverneur militaire de Paris le 25 août suivant et le reste jusqu'à la fin des hostilités.

Élu membre de l’Assemblée consultative européenne en août 1951, il est ministre de la Défense pendant deux mois dans le cabinet de Pierre Mendès France en 1954, puis de nouveau durant quelques mois au sein du cabinet d’Edgar Faure en 1955. Il apporte son soutien à la cause d’Israël en présidant le Comité franco-israélien. Pierre Kœnig est également élu membre du Conseil de l’ordre de la Libération.

Le retour au pouvoir de Charles de Gaulle en 1958 n’apporte pas à Kœnig la satisfaction qu’il attendait. L’affaire de l’Algérie est un sujet de profond désaccord entre les deux hommes. Sur l’Algérie, Kœnig se montre intransigeant : « C’est un lieu commun que d’affirmer à quel point l’Algérie fait partie intégrante de la France et qu’elle en est simplement le prolongement autour du lac méditerranéen[2]. »

Le général Kœnig tente, en vain, lors d’une conversation pathétique à Colombey-les-Deux-Églises, de démontrer au général de Gaulle, à la veille du référendum sur l’Algérie, que cette décision est une véritable trahison à l’égard des pieds-noirs, qui se sont massivement engagés dans l’armée d’Afrique pour libérer la France en 1944 :

« — La nation, ajoute-t-il, ne vous suivra pas !

— J’aurai pour moi toutes les femmes dont les maris et les fils se battent là-bas, rétorque le général de Gaulle[3]. »

C’est donc très ému et profondément découragé que Kœnig regagne Paris. Et c’est pour lui un coup dur dont il ne se remettra jamais. Il ne peut pardonner au général de Gaulle son attitude qu’il qualifie de cynisme politique.

Malgré les désaccords profonds opposant Kœnig à de Gaulle au sujet de l’Algérie, le premier espère tout de même obtenir un poste de ministre sous la Vᵉ République. Or rien ne vient. La IVᵉ République, qui le trouvait trop gaulliste, l’a abandonné. Mais pourquoi la Vᵉ ?

À cette question, Raymond Triboulet répond :

> Parce qu’il avait fait de la politique parlementaire, lui, général glorieux. Ce serait oublier qu’il ne s’était présenté aux élections de 1951 que faute de commandement valable, et parce que le général de Gaulle, son chef moral, lui avait expressément commandé d’être l’un des nombreux candidats du RPF. Mais sa répugnance était certaine à l’époque et, en 1958, son but atteint qui était de ramener le général de Gaulle au pouvoir, il avait bien manifesté le désir de rentrer dans sa voie naturelle, celle du service de l’État, en renonçant à se présenter devant ses électeurs.
>
> Il ne fut donc appelé à aucun poste et ce fut un grand dommage pour la Ve République. Je pense à cinq ou six grands emplois particulièrement, qu’il aurait tenus à merveille, accroissant de façon décisive l’héritage de la Ve sous de Gaulle, alors que l’on s’en remit à ces diplômés et titrés des « grands corps » qui embaumèrent ce que la politique du général de Gaulle avait de novateur et de fort.
>
> Ainsi, j’ai la conviction que si le général Kœnig a donné sa mesure, le destin ne lui a pas fourni les occasions de la donner complètement.
>
> Son caractère y fut certes pour beaucoup. Comme toute âme noble (et la noblesse ne court pas les rues), il était fier, ombrageux envers le supérieur, mais bon envers les inférieurs.
>
> S’il pénétrait si bien la réalité, c’est qu’il avait l’intelligence du cœur. Le cœur se porte difficilement dans la politique, mais il avait choisi sa part ; à notre sens c’est la meilleure, elle ne lui sera pas ôtée[4].

D’une part, le général de Gaulle ne peut pardonner à Kœnig sa position tranchée en faveur de l’Algérie française, de même que son engagement, en tant que ministre, au sein du gouvernement dirigé par Pierre Mendès

France. Deux fois ministre sous la IVe République et ayant abandonné le RFP, c’est trop pour de Gaulle. Et, cependant, d’autres échappent à cette rigueur, comme Palewski, Triboulet, Soustelle, pour ne citer que ceux-là. D’autre part, le général de Gaulle n’approuve pas la présence de Kœnig dans divers conseils d’administration de diverses sociétés. Pourtant, pour Kœnig, il s’agit le plus souvent de rendre service à d’anciens camarades de la France libre, occupant des postes élevés au sein de ces sociétés, travaillant en plus pour les intérêts de la France dans le monde.

Placé en disponibilité sur sa demande le 10 mars 1959, et ayant atteint la limite d’âge de son grade le 10 octobre de la même année, Kœnig est versé dans la réserve de l’état-major général.

« Écarté des allées du pouvoir et ne bénéficiant plus d’aucun poste officiel, écrit Louis-Gabriel Robinet, il se consacra à sa famille, au service de ses anciens camarades, auxquels, avec une générosité et une modestie qui l’honorent, il vient constamment en aide, qu’il s’agisse de soldats de la Résistance – et de légionnaires en particulier – aussi bien que des familles de militaires atteintes par l’épuration[5]. »

Pierre Kœnig décède le 2 septembre 1970 à l’hôpital américain de Neuilly-sur-Seine. Ses obsèques se sont déroulées en l’église Saint-Louis-des-Invalides. Il a été inhumé au cimetière de Montmartre, à Paris. Il est élevé à la dignité de maréchal de France à titre posthume par décret du 6 juin 1984.

*

Autre figure emblématique de la France libre, restée fidèle à l’Algérie française, Pierre Chateau-Jobert est né le 3 février 1912 à Morlaix, dans le Finistère. Pupille de la nation, il parvient à quitter la France, à bord d’un navire, le 21 juin 1940 et s’engage dans les Forces français libres le 1er juillet 1940 à Liverpool, en Grande-Bretagne.

Affecté comme lieutenant à la 13e demi-brigade de la Légion étrangère (DBLE), il participe à la campagne d'Érythrée en 1941. Il prend part ensuite aux campagnes de Syrie et de Libye, au sein du 1er régiment d'artillerie FFL, où il est blessé le 11 février 1942. Promu capitaine en septembre 1942, il demande à servir dans les parachutistes.

En Angleterre, il prend le 7 novembre 1943 le commandement du 3e bataillon d'infanterie de l'air (BIA), récemment formé en Afrique du Nord et qui, à la fin de juillet 1944, devient le 3e régiment de chasseurs parachutistes (RCP). Le 3e RCP opère en petites unités dans divers endroits de la France : en Bretagne, dans le centre et en région lyonnaise pour des opérations de commandos et de guérilla, au bénéfice des maquis (125 combats et embuscades, et 46 sabotages). Ces opé- rations contribuent largement au succès des armées alliées en Normandie. À la tête de la demi-brigade coloniale de commandos parachutistes (DBCCP) en Indochine, il dirige de nombreuses opérations aéroportées de décembre 1947 à juillet 1948. Promu lieutenant-colonel en 1950, il participe à diverses opérations militaires en Indochine de 1950 à 1952 Il sert ensuite à l'état-major des forces terrestres, maritimes et aériennes d'Afrique du Nord à Alger (1953-1955), avant de commander avec le grade de colonel, à Constantine, le 2e régiment de chasseurs parachutistes (RCP), qui est parachuté en Égypte lors de l'expédition franco-britannique de Suez, en novembre 1956. En mai 1958, il soutient le mouvement en faveur du maintien de l'Algérie française. Le 22 avril 1961, à l'occasion du putsch déclenché à Alger, il affirme son appui au maintien de l'Algérie française. En janvier 1962, il part clandestinement en Algérie pour y prendre le commandement de l'OAS de l'Est algérien. Après la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, il subit sept années de clandestinité en France et à l'étranger. Il est même condamné à mort par contumace en 1965 par la Cour de sûreté de l'État. Profitant du décret d'amnistie de 1968, il rentre en France.

Pierre Chateau-Jobert, compagnon de la Libération, est décédé le 29 décembre 2005 à Caumont-l'Éventé, dans le Calvados. Il est inhumé à Morlaix.

*

Autre défenseur convaincu de l'Algérie française et résistant gaulliste de la première heure, Edgard de Larminat est né à Alès, dans le Gard, le 29 novembre 1895. Valeureux combattant de la guerre 14-18, il pour- suit une brillante carrière dans l'infanterie coloniale. Chef d'état-major du général commandant les troupes au Levant, il est promu colonel en mars 1940. En juin 1940, refusant la défaite, il tente de maintenir, avec l'aide de ses chefs, les troupes du Levant dans la lutte. Désavoué, il est condamné aux arrêts de forteresse et emprisonné à Damas le 27 juin. Trois jours plus tard, il s'évade et rejoint les Forces françaises libres (FFL) en Palestine. Chargé de mission des FFL au Moyen-Orient en juillet 1940, il rencontre le général Legentilhomme. En août 1940, il joue un rôle prépondérant dans le ralliement du Moyen-Congo à la France libre, avant d'être nommé par le général de Gaulle gouverneur général et commandant supérieur des troupes d'Afrique équatoriale française (AEF).

Membre du Conseil de défense de l'Empire, haut-commissaire et commandant des troupes de l'Afrique française libre, il est promu général de brigade en juillet 1941, au moment même où il est condamné à mort par contumace par le régime de Vichy. Il organise les bataillons africains qui formeront le noyau des troupes FFL au sein de la 1re division française libre (DFL) et de la colonne Leclerc (future 2e division blindée). Adjoint du général Catroux, commandant en chef du Levant, il assume, à partir de décembre 1941, le commandement de la 1re brigade FFL durant la campagne de Libye. Avec le général Kœnig, il fait organiser les défenses de la position de Bir Hakeim avant l'offensive des troupes allemandes et italiennes du général Rommel en mai-juin 1942.

Le 27 juillet 1942, de retour d'une inspection, il est victime d'un grave accident de voiture sur la route du Caire à Alexandrie, en Égypte. Rétabli, il reçoit en septembre 1940 sa troisième étoile de général. En janvier 1943, il prend le commandement de la 1re DFL. Il participe brillamment aux campagnes de Tunisie en 1943 et d'Italie en 1944, sans oublier au débarquement de Provence en août 1944. En octobre 1944, il est nommé commandant des troupes françaises du front de l'Atlantique. Il réduit, après de durs combats, les poches allemandes de La Rochelle, de Royan et du Médoc en avril-mai 1945, en faisant près de 30 000 prisonniers.

Premier président de l'Association des Français libres, il est membre titulaire du Conseil supérieur de la guerre à partir de 1950. Il est nommé général d'armée en 1953 et inspecteur des troupes coloniales en décembre 1955. En décembre 1956, atteint par la limite d'âge, il est placé dans la section des cadres de réserve. Rappelé à l'activité en juin 1962, il se voit confier la présidence de la Cour militaire de justice, en charge de juger les acteurs de la rébellion d'Alger d'avril 1961. Partisan convaincu de l'Algérie française et craignant de ne pouvoir, physiquement et moralement, mener à bien cette dernière mission, le général de Larminat met fin à ses jours le 1er juillet 1962, à Paris. Ses obsèques sont célébrées à Montain, dans le Jura, où il a été inhumé.

*

En dehors des militaires, on trouve le grand résistant Jacques Soustelle. Né le 3 février 1912 à Montpellier, il est issu d'une famille protestante d'origine ouvrière. Il accomplit ses études primaires à Villeurbanne et secondaires à Lyon. Reçu premier, dès l'âge de 17 ans, au concours de l'École normale supérieure en 1929, il est diplômé d'ethnologie en 1930, agrégé de philosophie et docteur ès lettres en 1937. Il épouse le 5 août 1931 Georgette Fagot, à Caluire.

Il se spécialise dans les civilisations indiennes, devient polyglotte. Ses travaux, en collaboration avec sa femme, font l'objet de plusieurs publications. Nommé sous-directeur du musée de l'Homme par Paul Rivet en 1938, il donne également des cours au Collège de France, à l'École nationale de la France d'outre-mer, ainsi qu'à l'École pratique des hautes études. Il poursuit des travaux sur les civilisations du Mexique.

Marxiste internationaliste, tout en étant antistalinien, il écrit dans *L'Humanité* en 1935 et devient membre du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes. Il dénonce en 1938 les accords de Munich. Opposé à l'armistice de juin 1940, il rejoint les Forces françaises libres dès le début. Le général de Gaulle le charge d'organiser un comité de soutien au Mexique. Son action court-circuite la diplomatie pétainiste dans toute l'Amérique latine de décembre 1940 à janvier 1941. Il entre ensuite au gouvernement de la France libre, où il dirige le Commissariat général à l'information en 1942, à Londres. Membre du cabinet du général de Gaulle, il est nommé à Alger, le 27 novembre 1943, à la tête de la direction générale des services spéciaux et réalise la fusion de l'ancien BCRA gaulliste avec le service de renseignement d'Alger. Il aide la Résistance intérieure en organisant des parachutages d'armes et d'instructeurs militaires. Après la libération de Paris en août 1944, il conserve la direction des services spéciaux, réorganisés en Direction générale des études et recherches (DGER). Il y reste jusqu'en avril 1945, puis est nommé commissaire régional de la République, à Bordeaux. Ministre de l'Information en juin 1945, il est ensuite élu député de la Mayenne.

Jacques Soustelle soutient l'action du général de Gaulle, amenant à la création du Rassemblement du peuple français (RPF) en 1947, dont il devient le premier secrétaire général jusqu'en 1951. Député du Rhône en juin 1951, il prend la présidence du groupe parlementaire RPF à

l’Assemblée nationale et vote l’investiture de Pierre Mendès France en juin 1954.

Nommé gouverneur général d’Algérie de février 1955 à janvier 1956, il tente de résoudre la crise algérienne par des réformes sociales en faveur des plus pauvres. Il vise l’intégration des Algériens musulmans à la pleine citoyenneté française. Mal accueilli par certains pieds-noirs, il devient cependant un adversaire acharné du FLN. En mars 1956, il fonde, avec l’ancien résistant Claude Dumont, l’Union pour le salut et le renouveau de l’Algérie française (USRAF), regroupant les partisans les plus déterminés de l’Algérie française. Œuvrant pour le retour du général de Gaulle au pouvoir, il parvient à rallier une partie de la population algéroise en faveur de l’ancien chef de la France libre. Il se persuade que le général de Gaulle est le meilleur rempart contre le FLN. Ministre de l’Information dans le gouvernement gaulliste de 1958 à 1959, il prône toujours l’intégration en Algérie, tout en fustigeant les indépendantistes. Le 7 juillet 1958, il échappe de peu à un attentat du FLN sur la place de l’Étoile, à Paris. Ministre délégué du Sahara, des DOM-TOM et de l’énergie atomique de 1959 à 1960, il fonde en 1959, avec Georges Bidault, Léon Delbecque et Robert Lacoste, le Rassemblement pour l’Algérie française (RAF).

Profondément déçu du choix du général de Gaulle d’abandonner l’Algérie française au FLN, Jacques Soustelle entre en conflit avec lui. Démis de ses fonctions gouvernementales le 5 février 1960, il quitte également le mouvement gaulliste. Menacé d’arrestation par le général de Gaulle, il doit se réfugier à Rome en juin 1961. Après un retour clandestin à Paris, il soutient les objectifs de l’OAS en faveur du maintien de l’Algérie française. Contraint de vivre en exil en Belgique, en Autriche, au Portugal et en Italie de 1962 à 1968, il rédige divers ouvrages.

Avec Georges Bidault, Antoine Argoud et Pierre Sergent, il fonde le comité exécutif du Conseil national de la Résistance, en mai 1962, luttant pour

l’Algérie française, mais, à la différence d’Antoine Argoud et de Pierre Sergent, il ne sera jamais membre de l’OAS. Il refuse également toute idée antidémocratique, raciste et antisémite dans son livre *Sur une route nouvelle*, qu’il fait publier en 1963.

Bénéficiant de la loi d’amnistie en juin 1968, il rentre en France en octobre de la même année, soutient Alain Poher durant l’élection présidentielle de 1969, devient professeur en 1970 à l’École pratique des hautes études. Élu conseiller municipal à Lyon en 1971, il est élu député en mars 1973 et siège au groupe des non-inscrits. Vice-président du conseil régional de Rhône-Alpes de 1975 à 1977, il est élu à l’Académie française en juin 1983. Il décède d’un cancer généralisé le 6 août 1990 à l’hôpital américain de Neuilly-sur-Seine. Il est ensuite inhumé au cimetière Saint-Martin de Miribel. Il est commandeur de la Légion d’honneur et titulaire de la médaille de la Résistance française.

*

Georges Bidault, autre grand résistant gaulliste et partisan de l’Algérie française, voit le jour le 5 octobre 1899, à Moulins. Issu d’une famille de propriétaires terriens catholiques, il fait partie d’une fratrie de six enfants, dont trois filles et trois garçons. Il accomplit ses études primaires et secondaires au lycée Saint-Louis-de-Gonzague, tenu par les jésuites, à Bollengo, au nord de l’Italie. En 1916, il est reçu au baccalauréat avec la mention assez bien. Après avoir obtenu une licence d’histoire à la Sorbonne, à seulement 18 ans, il rejoint le 92e régiment d’infanterie en 1918, mais ne monte pas au front, son instruction se terminant le jour de l’armistice. Affecté de 1919 à 1921 comme professeur à l’École militaire de Saint-Maixent, il est ensuite reçu premier à la Sorbonne à l’agrégation d’histoire et géographie en 1925.

Georges Bidault enseigne l’histoire à Valenciennes de 1925 à 1926, puis à Reims de 1926 à 1931. Membre de l’Association catholique de la jeunesse

française, il condamne les thèses antisémites et nationalistes de l'Action française, et soutient la condamnation de ce mouvement par le pape Pie XI. Démocrate-chrétien, il adhère au Parti démocrate populaire en 1931. Éditorialiste du quotidien catholique *L'Aube* en 1934, il défend les droits de l'homme, le parlementarisme et la représentation proportionnelle, ainsi que le bien commun et le service public. En 1938, il s'élève contre l'élection de Charles Maurras à l'Académie française, condamne fermement le nazisme et s'inquiète de la montée en puissance de l'armée allemande.

Mobilisé sur sa demande avec le grade de sergent en février 1940, il combat avec courage en mai-juin 1940. Fait prisonnier à Soissons le 8 juin 1940, il est ensuite libéré en juillet 1941 du fait de son âge (42 ans) et affecté comme professeur au lycée du Parc, à Lyon. Il rejoint la Résistance, au comité directeur du mouvement Combat d'Henri Frenay en région lyonnaise. De février à avril 1942, il occupe le poste de rédacteur en chef du journal clandestin *Combat*. En mai 1942, à la demande de Jean Moulin, il dirige le Bureau d'information presse (BIP), agence de presse clandestine de la Résistance. Il s'entoure des journalistes Pierre Corval, Rémy Roure, Louis Terrenoire et Yves Farge. En mai 1943, il devient membre du Conseil national de la Résistance (CNR). Recherché activement par la Gestapo et fait compagnon de la Libération par le général de Gaulle, il vit constamment dans la clandestinité, fréquente Jean Moulin, Daniel Cordier, Claude Bouchinet-Serreulles, Laure Diebold. À la suite de l'arrestation de Jean Moulin, il est élu président du CNR en septembre 1943.

Lors du défilé de la libération de Paris, le 26 août 1944, Georges Bidault descend les Champs-Élysées aux côtés du général de Gaulle et du général Kœnig. Fondateur du Mouvement républicain populaire en novembre 1944, il en devient président d'honneur en mai 1952. Élu député de la Loire en octobre 1945, il le reste jusqu'en octobre 1962. De septembre 1944 à

juin 1954, il participe à de nombreux gouvernements, souvent comme ministre des Affaires étrangères.

Partisan acharné de l'Algérie française, Georges Bidault vote l'investiture du général de Gaulle en juin 1958, voyant en lui le meilleur rempart contre le FLN. Par la suite, il se rend compte que le général de Gaulle s'oriente vers le retrait de la France en Algérie. Il décide alors de rallier l'OAS, puis forme à Rome le comité exécutif du Conseil national de la Résistance, visant à défendre l'Algérie française, avec Jacques Soustelle, Antoine Argoud et Pierre Sergent. En juillet 1962, son immunité parlementaire est levée par le pouvoir gaulliste, en raison de sa fidélité à l'Algérie française. Risquant la prison, il quitte la France en 1963, rejoint le Brésil, où il reste durant quatre années avec son épouse. À la suite de l'amnistie des anciens membres de l'OAS, il rentre en France en juin 1968 et soutient Alain Poher lors de l'élection présidentielle de 1969. Le 5 octobre 1972, il participe à la création du Front national de Jean-Marie Le Pen, mais s'en retire au bout de quelques jours, ne supportant pas la présence d'anciens collabos. Il décède le 26 janvier 1983 à Cambo-les-Bains, dans les Pyrénées-Atlantiques. Ses obsèques se déroulent à Saint-Louis-des-Invalides, puis il est inhumé au cimetière de La Celle-les-Bordes, dans les Yvelines.

---

1. Archives de la Fondation de la France libre, Paris.

2. Archives militaires françaises, Vincennes.

3. Archives de la Fondation de la France libre, Paris.

4. Article de Raymond Triboulet dans *L'Amicale des anciens du 36ᵉ RI*, janvier 1971.

5. Louis-Gabriel ROBINET, *Koenig, un chevalier*, France-Empire, 1973.

Conclusion

À travers cet ouvrage, on découvre des aspects méconnus de la guerre d'Algérie, balayant ainsi les clichés manichéens et réducteurs, évitant l'anachronisme, s'attachant à une présentation panoramique de cette période importante de l'histoire de France.

La grande variété des portraits, l'analyse de ce conflit complexe, le dévoilement de certaines affaires ainsi que la présentation de nombreux faits souvent méconnus démontrent l'impermanence d'une guerre riche en rebondissements où tout n'est pas joué à l'avance.

Presque soixante ans après l'indépendance, l'Algérie, en pleine ébullition, « s'illustre » par une faillite économique, politique et morale, malgré ses richesses en hydrocarbures et son capital humain.

> Outre la quasi-absence de touristes dans ce qui était le pays le plus accueillant du Maghreb, le plus marquant est la désindustrialisation, écrit Marc Charuel. Sidérurgie, chimie et électronique ne représentent plus que… 50 % de ce qu'elles étaient en 1989. *Exit* aussi les filières du textile, du cuir, de la chaussure et du papier qui faisaient vivre des millions de personnes. Outre l'absence de stratégie globale, c'est bien le rapport dégradé des élites politiques et les entrepreneurs qui ont précipité la faillite du système […]. Démissionné au mois d'avril 2019, Bouteflika aura été l'incarnation parfaite du système politique algérien : opaque, verrouillé, fermé, secret, n'ayant aucun compte à rendre à sa population, si ce n'est de lui répéter à l'envi que tous ses maux sont dus aux cent trente années de présence française. Avec, dernière provocation en date de cette politique de victimisation, l'idée de réclamer des compensations financières à Paris à travers une loi assimilant la colonisation à une entreprise de génocide et de destruction. Si tous les Algériens ne sont pas dupes, les derniers dinosaures du FLN n'entendent toujours pas passer la main. Le général Ahmed Gaïd Salah, *deus ex machina* de la transition post-Bouteflika, a prévenu : l'Algérie est un « État militaire et non civil ». Le changement n'est pas pour demain[1].

Aujourd'hui, l'Algérie, ayant vu sa population passer de 8 à 42 millions, n'a toujours rien d'autre à offrir à ses jeunes diplômés que de quitter le pays. Sur les quelque 20 000 étudiants boursiers envoyés chaque année à l'étranger, plus de la moitié ne revient jamais. De 1992 à 2002, une guerre civile, faisant plusieurs centaines de milliers de victimes, a marqué les esprits à jamais.

J'ai rencontré acteurs et témoins de la guerre d'Algérie : politiques, combattants, officiers et simples soldats, pieds-noirs et nationalistes algériens, partisans et adversaires de l'Algérie française racontent ce qu'ils

ont vu, ce qu'ils ont vécu. Et leur parole, bien des décennies après, brûle encore.

---

1. Marc Charuel, « Le fiasco de l'Algérie algérienne », dans *Valeurs actuelles*, hors-série n° 21, *op. cit.*

Ouvrages du même auteur

L’Italie en guerre : 1915-1918, Éditions Ulysse, 1986.

Les Guerres de Mussolini, Jacques Grancher, 1988.

Connaître les châteaux du Périgord, Éditions Sud Ouest, 1989.

La Résistance dans le Sud-Ouest (préface de Jacques Chaban-Delmas), Éditions Sud Ouest, 1989.

L’Épopée du corps franc Pommiès, Jacques Grancher, 1990.

Le Sud-Ouest mystérieux, Éditions Sud Ouest, 1990.

L’Affaire Grandclément, Éditions Sud Ouest, 1991.

Le Livre d’or de la Résistance dans le Sud-Ouest, Éditions Sud Ouest, 1991.

Bordeaux pendant l’Occupation, Éditions Sud Ouest, 1992.

Les Contes populaires de toutes les Pyrénées, Éditions Sud Ouest, 1992.

Les Grands Crimes du Sud-Ouest, Éditions Sud Ouest, 1993.

Les FFI au combat, Jacques Grancher, 1994.

Souvenirs de la guerre 1939-1945, Éditions Sud Ouest, 1995.

La Montagne de lumière (roman), Lucien Souny, 1995.

Gabriele d'Annunzio en France 1910-1915, Éditions J & D, 1997.

Mussolini, Éditions Chronique, 1997.

Rommel, Éditions Chronique, 1998.

La Poche du Médoc 1944-1945, Éditions CMD, 1998.

Jacques Chaban-Delmas, Éditions CMD, 1998.

Bordeaux et Arcachon à la Belle Époque, Éditions CMD, 1998.

Bordeaux brûle-t-il ? La libération de la Gironde : 1940-1945, Les Dossiers d'Aquitaine, 1998.

Biarritz à la Belle Époque, Éditions CMD, 1998.

Les Corridas de Bayonne, Éditions CMD, 1999.

Bordeaux, la base sous-marine : 1940-1944, Éditions CMD, 1999.

Bernadette Soubirous, Éditions CMD, 1999.

Les Échassiers des Landes, Éditions CMD, 1999.

Périgord, l'aventure de la Préhistoire, Éditions CMD, 1999.

Périgord, histoire de la truffe, Éditions CMD, 1999.

Histoire de la France militaire et résistante, Éditions du Rocher, 2000.

Aquitaine, histoire de la Résistance, Éditions CMD, 2000.

Limousin, histoire de la Résistance, Éditions CMD, 2001.

Orthon le farfadet et autres histoires mystérieuses de l'Aquitaine, Éditions du Rocher, 2001.

Jean-Pierre Schnetzler, itinéraire d'un bouddhiste occidental, Desclée de Brouwer, 2001.

L'Affaire de Bentzmann, 1939-1945, Les Chemins de la mémoire, 2002.

La Poche de Royan, 1939-1945, Les Chemins de la mémoire, 2002.

Les Combats victorieux de la Résistance dans la libération : 1944-1945, Le Cherche midi, 2002.

Les Voies de la sérénité, les grandes religions et l'harmonie intérieure, Philippe Lebaud, 2002.

Regards chrétiens sur le bouddhisme, de la diabolisation aux convergences, Éditions Dervy, 2002.

Histoires mystérieuses du Sud-Ouest, Les Chemins de la mémoire, 2002.

La Bataille des cadets de Saumur, juin 1940, Les Chemins de la mémoire, 2002.

La Libération du Sud-Ouest, 1944-1945, Les Chemins de la mémoire, 2003.

Le Grand Livre des fantômes, Éditions Trajectoire, 2003.

Lama Namgyal, vie et enseignement d'un moine bouddhiste occidental, Presses de la Renaissance, 2003.

Arcachon : pages de son histoire, Les Chemins de la mémoire, 2003.

Visite historique de Bayonne, Les Chemins de la mémoire, 2003.

Visite historique de Biarritz, Les Chemins de la mémoire, 2003.

Visite historique de Bordeaux,Les Chemins de la mémoire, 2003.

Visite historique du bassin d'Arcachon, Les Chemins de la mémoire, 2003.

Les Plages du débarquement, Les Chemins de la mémoire, 2003.

La France combattante de la victoire : 1944-1945, Les Chemins de la mémoire, 2003.

La Poche de La Rochelle : 1944-1945, Les Chemins de la mémoire, 2003.

Rommel (biographie), la fin d'un mythe, Le Cherche midi, 2003.

Les Chercheurs d'absolu, Éditions du Félin, 2003.

Lama Guendune, un grand maître tibétain en France, Oxus, 2003.

Les Vies antérieures, des preuves pour la réincarnation, Éditions du Félin, 2004.

Histoire de la presse en France, Éditions de Vecchi, 2004.

Les Voies spirituelles du bonheur (yoga, bouddhisme, oraison, soufisme), Éditions Infolio, 2005.

Les Jésuites, Éditions de Vecchi, 2005.

Comme des lions : mai-juin 1940. Le sacrifice héroïque de l'armée française, Calmann-Lévy, 2005.

Les Templiers, Éditions de Vecchi, 2005.

Les Grandes Affaires de la Résistance, Lucien Souny, 2005.

La Réincarnation, histoires vraies, Éditions Trajectoire, 2006.

Les Missionnaires, Éditions de Vecchi, 2006.

C'est nous les Africains. L'épopée de l'armée française d'Afrique, 1940-1945, Calmann-Lévy, 2006.

Histoires extraordinaires du bouddhisme tibétain, Éditions Infolio, 2006.

Les Grands Ordres militaires et religieux, Éditions Trajectoire, 2006.

Histoires extraordinaires de la Seconde Guerre mondiale, Lucien Souny, 2006.

Jean Moulin, Éditions Infolio, 2007.

La Dérive intégriste, Acropole, 2007.

La Libération de la France, Lucien Souny, 2007.

Lieux de pèlerinage et grandes processions, Éditions Trajectoire, 2007.

Mers el-Kébir, juillet 1940, Calmann-Lévy, 2007.

Lourdes la miraculeuse, Éditions Trajectoire, 2008.

Les Poches de l'Atlantique : 1944-1945, Lucien Souny, 2008.

Les 35 plus grandes affaires criminelles, Éditions Trajectoire, 2008.

La Guerre italo-grecque : 1940-1941, Calmann-Lévy, 2008.

Les Victoires militaires françaises de la Seconde Guerre mondiale, Lucien Souny, 2009.

La Bataille de Bir Hakeim, une résistance héroïque, Calmann-Lévy, 2009.

Convergences chrétiennes et bouddhistes, Oxus, 2009.

Les Grandes Figures de la Résistance, Lucien Souny, 2009.

Les Mystères des manuscrits de la mer Morte, Éditions de Vecchi, 2009.

Les Mystères des prophéties, Éditions de Vecchi, 2009.

Spectres, esprits et apparitions, Éditions de Vecchi, 2009.

Le Bouddhisme vu par la science, Oxus, 2010.

La Bataille de France jour après jour : mai-juin 1940, Le Cherche midi, 2010.

Croyances et légendes populaires, Éditions de Vecchi, 2010.

La bataille de Stonne, Ardennes 1940, Perrin, 2010.

L'Apport capital de la France dans la victoire des Alliés, 1914-1918 et 1939-1945, Le Cherche midi, 2011.

La Bataille de Dunkerque, 26 mai – 4 juin 1940, Tallandier, 2011.

39-45. Les soldats oubliés, ceux dont l'Histoire ne parle plus, Jourdan, 2012.

L'Armée française pour les nuls, First, 2012.

Kœnig, l'homme de Bir Hakeim, Éditions du Toucan, 2012.

La Libération de la France jour après jour : 1944-1945, Le Cherche midi, 2012.

Histoire générale de la Résistance française, Lucien Souny, 2012.

La Résistance, Gründ, 2012.

La Gestapo et les Français, Éditions Pygmalion, 2013.

Légendes et fadaises de la Seconde Guerre mondiale, Jourdan, 2013.

Histoires extraordinaires de la Résistance française, Le Cherche midi, 2013.

La Résistance pour les nuls, First, 2013.

Fiers de notre histoire, First, 2013.

Les Crimes nazis lors de la Libération de la France : 1944-1945, Le Cherche midi, 2014.

12 trains qui ont changé l'Histoire, Éditions Pygmalion, 2014.

La Bravoure méconnue des soldats italiens, 1914-1918 & 1939-1945, Éditions Altipresse, 2014.

Gabriele d'Annunzio ou le Roman de la Belle Époque, Éditions du Rocher, 2014.

Les Opérations commandos de la Seconde Guerre mondiale, Nouveau Monde éditions, 2014, Poche, 2016.

Les Grandes Figures de la Résistance française, Éditions Sud Ouest, 2014.

Combats oubliés, résistants et soldats français dans les combats de la Libération : 1944-1945, Éditions du Toucan – L'Artilleur, 2014.

Éloge de l'armée française, Pierre de Taillac, 2014.

La France s'est faite à coups d'épée. L'épopée des grandes batailles d'Hastings à la Libération, Armand Colin, 2015.

Histoires extraordinaires de la guerre aérienne, 1939-1945, Éditions JPO, 2015.

Histoires incroyables et héroïques de la Résistance, Éditions JPO, 2015.

Bordeaux sous l'Occupation, Geste éditions, 2015.

Alain Juppé sans masque, First, 2016.

Histoires extraordinaires de la Seconde Guerre mondiale, Le Cherche midi, 2016.

Histoires incroyables de la guerre 1939-1945, Métive éditions, 2016.

Petite histoire du Pays basque, Geste éditions, 2016.

La Poche du Médoc, 1944-1945, Geste éditions, 2016.

La Libération du Sud-Ouest, Geste éditions, 2016.

Les Grandes Affaires d'espionnage de la Ve République, First, 2016.

Histoire du Pays basque, Geste éditions, 2016.

Le Mythe du sauveur américain, 1917-1918. Essai sur une imposture historique, Pierre de Taillac, 2017.

Jean-Claude Hubert, souvenirs de guerre d'un résistant, contre-espion et commando – 1939-1945, Geste éditions, 2017.

La Charente sous l'Occupation, Geste éditions, 2017.

Le Pays basque sous l'Occupation, Geste éditions, 2017.

Le Lot-et-Garonne sous l'Occupation, Geste éditions, 2017.

Les Landes sous l'Occupation, Geste éditions, 2017.

Les 100 000 collabos, le fichier interdit de la collaboration française, Le Cherche midi, 2017.

Ces chrétiens qui ont résisté à Hitler, Artège, 2018.

SS français, récits, lettres et témoignages inédits de la SS Charlemagne, Jourdan, 2018.

Nouvelles histoires extraordinaires de la Résistance. 16 récits inédits de héros qui ont sauvé la France, Alisio, 2018.

Les Années interdites. Auteurs, journalistes et artistes dans la collaboration, Éditions de l'Archipel, 2018.

Les Grandes Affaires de la Libération, 1944-1945, Alisio, 2019.

Les Vérités cachées de la Seconde Guerre mondiale, Éditions du Rocher, 2019.

Histoires extraordinaires de miracles et d'apparitions. Enquêtes et récits sur l'invisible dans les traditions chrétiennes et bouddhistes, Leduc, 2019.

Jésus l'universel. L'histoire d'un message spirituel, Alisio, 2019.

L'Imposture du sauveur américain, 1917-1918 / 1941-1945, Éditions Le Retour aux sources, 2020.

Albert Roche, premier soldat de France, Éditions Le Retour aux sources, 2020.

Les Victoires françaises de 1914 à nos jours, Éditions Le Retour aux sources, 2020.

Les Grandes Batailles de la Première Guerre mondiale, Éditions Le Retour aux sources, 2020.

Les Grandes Batailles de l'Histoire de France, d'Hastings à la Libération, 1066-1945, Éditions Le Retour aux sources, 2020.

Histoire de l'armée française des origines à nos jours, Éditions Le Retour aux sources, 2020.

Histoires extraordinaires de la France mystérieuse, Éditions Le Retour aux sources, 2020.

Histoires extraordinaires et mystérieuses de l'humanité, Éditions Le Retour aux sources, 2020.

Les Grandes Affaires d'espionnage en France de 1958 à nos jours, Éditions Le Retour aux sources, 2020.

Mai-juin 1940. Les causes de la défaite, Alisio, 2020.

Les Vérités cachées de la défaite de 1940, Éditions du Rocher, 2020.

De Gaulle intime et méconnu, Alisio, 2020.

Comme des lions, mai-juin 1940. Le sacrifice héroïque de l’armée française, t. I, La Mécanique Générale, 2021.

Histoires extraordinaires des Justes. Portraits de 30 héros parmi les nations, Alisio, 2021.

Les Vérités cachées de la France sous l’Occupation, Éditions du Rocher, 2021.

Comme des lions. Ces Français qui ont vaincu Hitler et Mussolini dans les sables du désert, *1941-1943,* t. II, Éditions Ring, 2021.

Comme des lions. Ces Français qui ont gagné la guerre en 1944-1945, t. III, Éditions Ring, 2021.

ALISIO

Les éditions Alisio, des livres pour réussir !

Merci d'avoir lu ce livre, nous espérons qu'il vous a plu.

Découvrez les autres titres des **éditions Alisio** sur notre site. Vous pourrez également lire des extraits de tous nos livres, recevoir notre lettre d'information et acheter directement les livres qui vous intéressent, en papier et en numérique !

Découvrez également toujours plus d'actualités et d'infos autour des livres Alisio sur notre blog : **http://alisio.fr** et la page **Facebook « Alisio »**.

*Alisio est une marque des **éditions Leduc**.*

Les éditions Leduc
10 place des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon
75015 Paris
LEDUC

Retour à la première page.

Ce document numérique a été réalisé par PCA